



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE MONTPELLIER

GIANNINI FOUNDATION OF
AGRICULTURAL ECONOMICS
LIBRARY

FEB 14 1985

DYNAMIQUE D'UN SYSTEME AGRAIRE EN ZONE DE MONTAGNE SECHE

L'exemple de la region de la Seranne

P. BEN-AROUS
F. PAPINI

SOUS LA DIRECTION :
F. LABOUESSE
P. MARTINAND
(CEMAGREF)

Série Notes et Documents
N°57
Montpellier
Septembre 1984



Chaire d'Economie rurale
Station d'économie et sociologie rurales
INRA _ ENSA Montpellier

ETUDE REALISEE DANS LE CADRE DU CEMAGREF
DIVISION P.O.A.Z.S.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
5708 SOUTH CAMPUS DRIVE
CHICAGO, ILLINOIS 60637

BY APPOINTMENT OF THE BOARD OF TRUSTEES
OF THE UNIVERSITY OF CHICAGO

1980-1981
1981-1982
1982-1983

1983-1984
1984-1985
1985-1986
1986-1987

1987-1988
1988-1989
1989-1990
1990-1991

1991-1992
1992-1993
1993-1994
1994-1995

**DYNAMIQUE D'UN SYSTEME AGRAIRE
EN ZONE DE MONTAGNE SECHE**

L'exemple de la region de la Seranne

P. BEN-AROUS

F. PAPINI

SOUS LA DIRECTION :

F. LABOUESSE

P. MARTINAND

(CEMAGREF)

Série Notes et Documents

N°57

Montpellier

Septembre 1984

Nous tenons à remercier P. Martinand (CEMAGREF, Montpellier) pour son aide précieuse dans le suivi et la réalisation de ce mémoire et F. Labouesse (INRA, Montpellier) dont les conseils et critiques nous ont également guidé dans notre travail.

Nous remercions également A. Blanchemain (CEMAGREF, Montpellier) qui a mis tous les moyens à notre disposition pour faciliter le déroulement de notre stage, ainsi que Madame Blanc (CEMAGREF, Montpellier) pour son amabilité et sa disponibilité.

Nous saluons enfin tous ceux qui ont apporté leur collaboration en nous accordant des instants précieux : Messieurs J.P. Chassany (INRA, Montpellier), Coste (D.D.A., Montpellier), R. Lifran (INRA, Montpellier), les agriculteurs et secrétaires de mairie.

SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES

ASA : Association Syndicale Autorisée
CEMAGREF : Centre National du Machinisme Agricole du Genie Rural, des Eaux et Forêts
CUMA : Coopérative d'Utilisation de Materiel Agricole
Expl : Exploitation
FEOGA : Fond Européen d'Oriention et de Garantie Agricoles
FVD : Faire valoir direct
Ha : Hectare
IARE : Institut des Aménagements Régionaux et de l'Environnement
IGN : Institut Géographique National
ONF : Office National des Forêts
RA : Revenu agricole
RGA : Recensement Général de l'Agriculture
RGP : Recensement Général de Population
RNA : Revenu non agricole
SAFER : Société d'Aménagements Fonciers et d'Etablissement Rural
SAU : Surface Agricole Utile
SAUtile : SAU
SAUtilisée : Surface Agricole Utilisée
SIELR : Service Interdepartemental d'Elevage Languedoc-Roussillon
STH : Surface Toujours en Herbe
TL : Terre Labourable
UTA : Unité de Travail Annuel
SMI : Surface Minimum d'Installation
GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

- SOMMAIRE -

	Pages
Introduction	1
Méthodologie	3
Présentation physique du domaine d'étude	5
PREMIERE PARTIE : APPROCHE DE LA ZONE D'ETUDE A TRAVERS LES DONNEES STATISTIQUES	10
I - Sources utilisées	11
I.1. Nature	11
I.2. Intérêt	12
I.3. Limites	12
II - Grandes tendances de l'évolution de la zone	14
II.1. De 1955 à 1970	14
II.2. De 1970 à 1980	17
III - Typologie des communes	19
III.1. Critères retenus	19
III.2. Les différents groupes et leurs caractéristi- ques	20
III.3. Choix des communes	25
Conclusion	27
DEUXIEME PARTIE : SYNTHESES COMMUNALES	28
I - St Maurice de Navacelles	30
I.1. Confrontation au RGA	30
I.2. Situation dans les années 50 et évolution	31
I.3. Eléments d'interprétation	37
I.4. Environnement social et technique	39
I.5. Conséquences sur l'utilisation de l'espace	40
II - Arboras	42
II.1. Confrontation au RGA	42
II.2. Dynamique de la commune depuis l'après-guerre.	42
III - St André de Buèges	51
III.1. Confrontation au RGA	51
III.2. Dynamique de la commune depuis l'après-guerre	52

IV - Cause de la Selle	61
IV.1. Confrontation au RGA	61
IV.2. Evolution de la commune depuis l'après-guerre.	62
IV.3. Deux éléments déterminants pour expliquer le recul de l'activité agricole	67
IV.4. Trois éléments déterminants pour la reprise de l'activité agricole	69
IV.5. Evolution de l'environnement social et tech- nique	71
IV.6. Conséquences sur l'utilisation de l'espace ...	72
Conclusion	75
TROISIEME PARTIE : DETERMINANTS ET CONSEQUENCES DE LA DYN- MIQUE DU SYSTEME AGRAIRE : BILAN ET PERS- PECTIVES	77
I - Bilan de la régression agricole de 1950 à 1984	78
I.1. Régression de la force de travail	78
I.2. Régression de l'entretien et de l'utilisation de l'espace	80
I.3. Régression de la production	82
I.4. Le problème foncier	83
I.5. Au niveau de l'environnement économique et social	85
II - Poids de la relance observée depuis les années 70 par rapport à la régression	87
II.1. En terme de force de travail	87
II.2. En terme de renouveau de l'utilisation et de l'entretien de l'espace	88
II.3. La relance au niveau des productions	90
II.4. L'environnement économique et social : un dynamisme certain	91
III - Quelle place pour la relance de l'activité agricole dans l'avenir ?	93
III.1. Les facteurs favorables	93
III.2. Les facteurs défavorables	95
Conclusion	102
CONCLUSION GENERALE	104
BIBLIOGRAPHIE	106
ANNEXES	109

INTRODUCTION

Depuis une trentaine d'années, un certain nombre de régions ont été tenues à l'écart du développement agricole : peu propices à la mise en oeuvre du modèle moderniste - considéré comme le seul support de la modernisation de l'agriculture - elles accusaient une grave dévitalisation et l'agriculture semblait condamnée à y disparaître.

Cependant, devant la fragilité de ce modèle révélée par la crise, on assiste à l'apparition d'un foisonnement d'"innovations périphériques" ne rentrant pas dans la logique de ce modèle ; et cette réaction est d'autant plus marquée dans les zones de montagne sèche, compte tenu des contraintes naturelles, économiques et sociales spécifiques, et les coûts de production qui en résultent.

Face à cette nouvelle dynamique, un regain d'intérêt est alors porté à ces zones par différents organismes d'appui scientifique et technique.

C'est ainsi que le CEMAGREF se propose de mettre en oeuvre dans la région de la Séranne, où l'Office National des Forêts était jusque là le principal acteur foncier et le principal aménageur, un aménagement sylvo-pastoral en collaboration avec le SIERL et les agriculteurs concernés en vue d'introduire de "nouveaux modèles de mise en valeur parcellaire permettant de mobiliser des ressources disponibles sous-exploitées et ainsi contribuer à mettre au point de nouveaux systèmes techniques".*

Le lieu choisi, la Séranne, pour le projet d'aménagement, se justifie pour plusieurs raisons :

- un massif représentatif du processus de désertification,
- une zone pilote du service de l'élevage,
- une opportunité sociale.

Dans une phase préliminaire à la réalisation de ce projet, la présente étude vise à réaliser un constat de la situation actuelle envisagée comme étant la résultante d'une évolution historique. On s'attachera donc à approcher la dynamique des systèmes agraires et leur évolution depuis les trente dernières années en vue d'en dégager les enjeux et les contraintes.

Dans un souci d'approche globale du système agraire, à travers ses rapports internes et ses rapports externes, et son développement ou son fonctionnement, nous allons adopter une méthode d'approche par niveaux. Dans un premier temps, l'étude des recensements agricoles depuis 1955 donnera une première image de l'évolution de l'agriculture de la zone et de sa diversité. Dans un deuxième

* Martinand, 1984.

temps, afin d'étudier comment fonctionne cette diversité pour constituer la dynamique globale, nous nous proposons d'identifier les différents agents intervenants, ainsi que leur relation et cela au travers d'une étude précise au niveau des logiques des systèmes d'exploitation, leurs évolutions et leur relation à l'espace au niveau communal. Cette analyse du système agraire permettra de répondre à différentes questions. Quels sont les déterminants de son évolution depuis l'après-guerre, et comment s'organisent les "innovations périphériques" par rapport à la dynamique globale.

Dans le débat qui s'ouvre sur les niveaux d'actions du développement agricole, nous pourrions alors proposer quelques pistes de réflexion.

METHODOLOGIE

La démarche adoptée consiste à essayer de décrire la diversité d'une zone et d'en analyser l'évolution sur une trentaine d'années à partir d'étapes successives de plus en plus précises, l'unité de base de l'analyse étant la commune. Ce choix se justifie par le fait que la commune constitue :

- . Une unité d'administration au niveau de laquelle sont réalisées régulièrement des mesures statistiques notamment les recensements généraux agricoles, et de population, les cadastres dont nous avons pu utiliser les données malgré les nombreuses années qui parfois les séparent.

- . Une unité d'administration de gestion et de décision en ce qui concerne non seulement les biens communaux mais aussi tout le territoire en matière d'occupation des sols (Carte communale, POS).

- . Une unité de peuplement.

A partir des RGA (55, 70, 80), cadastre et RGP qui fournissent des données évolutives et statiques, on essaiera de donner une première image de la zone à partir de laquelle se dégagera une typologie de communes fonction des différentes tendances observées en matière d'utilisation du sol, de système de production et de démographie.

Cependant, la nature même de ces données ne permet d'aborder l'évolution qu'en terme de moyenne ; aussi, en partant du présupposé de la diversité des exploitations au sein de ces tendances, on effectuera une enquête exhaustive auprès des exploitants d'une commune choisie dans chaque groupe de la typologie, afin de montrer comment fonctionne précisément cette diversité pour constituer la dynamique générale.

L'enquête a pour support deux éléments :

- un questionnaire qui retrace à partir de la situation dans les années 50 l'évolution (Cf. Annexe II-1) :

- . de l'écosystème cultivé,
- . du système d'élevage,
- . des techniques de production,
- . des rapports d'échange,
- . de l'environnement social.

- une photoaérienne de la commune (photoIGN de 1980 au 1/10000°) sur laquelle chaque exploitant peut dessiner les limites de son exploitation, ainsi que le parcellaire et leur évolution depuis 1950. Cet outil constitue un moyen efficace pour inventorier de façon précise l'évolution des surfaces utilisées et non utilisées au niveau de l'exploitation et l'évolution du paysage agricole de la commune.

On s'attachera alors à suivre les trajectoires d'évolution des exploitations sur la période 1950-1984. Pour cela, des informations complémentaires seront utilisées grâce à des entretiens avec les secrétaires de mairie, des exploitants retraités et hors communes, et des restitutions d'enquêtes au cours desquelles agriculteurs, propriétaires, techniciens agricoles et élus locaux ont permis d'affiner certains résultats d'analyse.

Après cette étude communale, et en reprenant les informations tirées du RGA, RGP et cadastre, nous essayerons de remonter à un niveau d'analyse plus général en synthétisant sur l'ensemble des quatre communes les informations recueillies à la deuxième partie.

PRESENTATION PHYSIQUE DU DOMAINE D'ETUDE

La zone étudiée comprend 14 communes appartenant à 3 régions agricoles différentes de l'Hérault (Causse du Larzac, Soubergues et garrigues), couvrant une surface de 35.000 ha.

Pays à substrat essentiellement calcaire constitué de collines et de plateaux de moyenne altitude, 200 à 800 m, dominé au nord par les reliefs de la Séranne (942 m à Roc Blanc), et dominant au sud la plaine viticole (0-200 m). Ainsi, d'un point de vue morphologique, la zone correspond à une zone de contact entre les Grands Causses au nord et la zone des garrigues.

Géologiquement, cette zone est constituée essentiellement de jurassique appartenant en partie à la zone la plus septentrionale du domaine pyrénéo-septentrional séparé des causses par la faille des Cévennes. La structure initialement plissée, faite d'anticlinaux et synclinaux, se complique avec la présence d'un réseau de failles important. On distingue en effet trois zones du SE au NW :

- La zone des garrigues plissée, tabulaire comme le secteur du Causse de la Selle, "avant-pays du chevauchement du pli de Montpellier", présentant une intense fracturation d'âge pyrénéen.

- La zone de la faille des Cévennes : faisceau de failles complexes NE-SW suivant une ligne passant par St-Jean de Bueges, Brissac, d'âge hercynien.

- La zone tabulaire des causses qui appartient au domaine des Grands Causses d'âge pyrénéen.

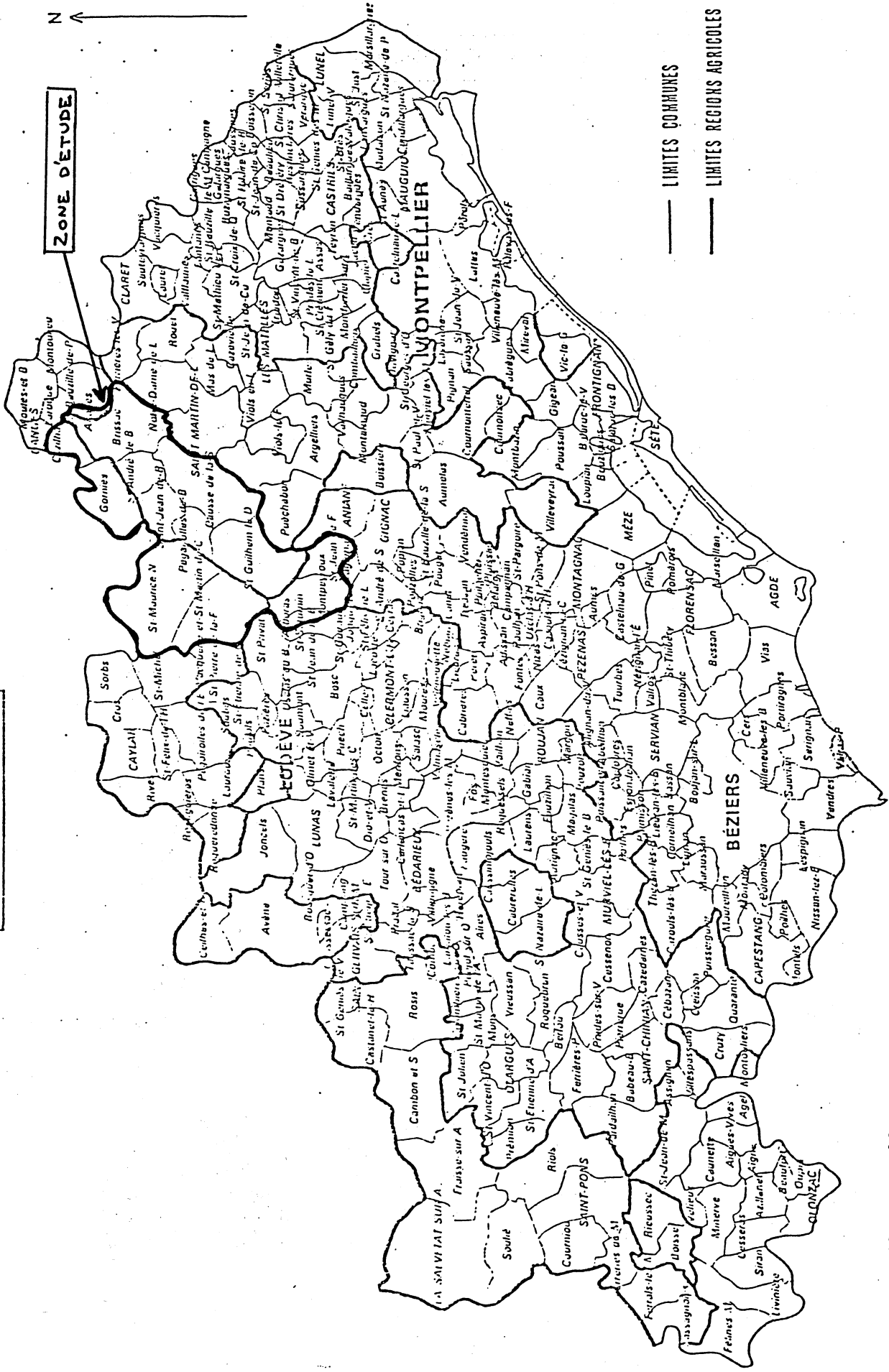
La région soumise à un climat méditerranéo-montagnard de plus en plus rigoureux du Sud au Nord, distingue au niveau pluviométrique trois zones correspondant à celles citées précédemment variant du SE au NW de 800 mm à 1.400 mm par an, avec un régime pluvial très irrégulier.

La végétation appartient à l'étage méditerranéen supérieur avec une série mixte du chêne-vert (sur les affleurements de calcaire compact) et du chêne pubescent méditerranéen (sur les sols plus frais : alluvions, marnes, sables) coexistant avec des formes de dégradation comme la garrigue haute (genévrier oxycèdre, buis) et la garrigue basse (genêt scorpion, lavande aspic, thym ...).

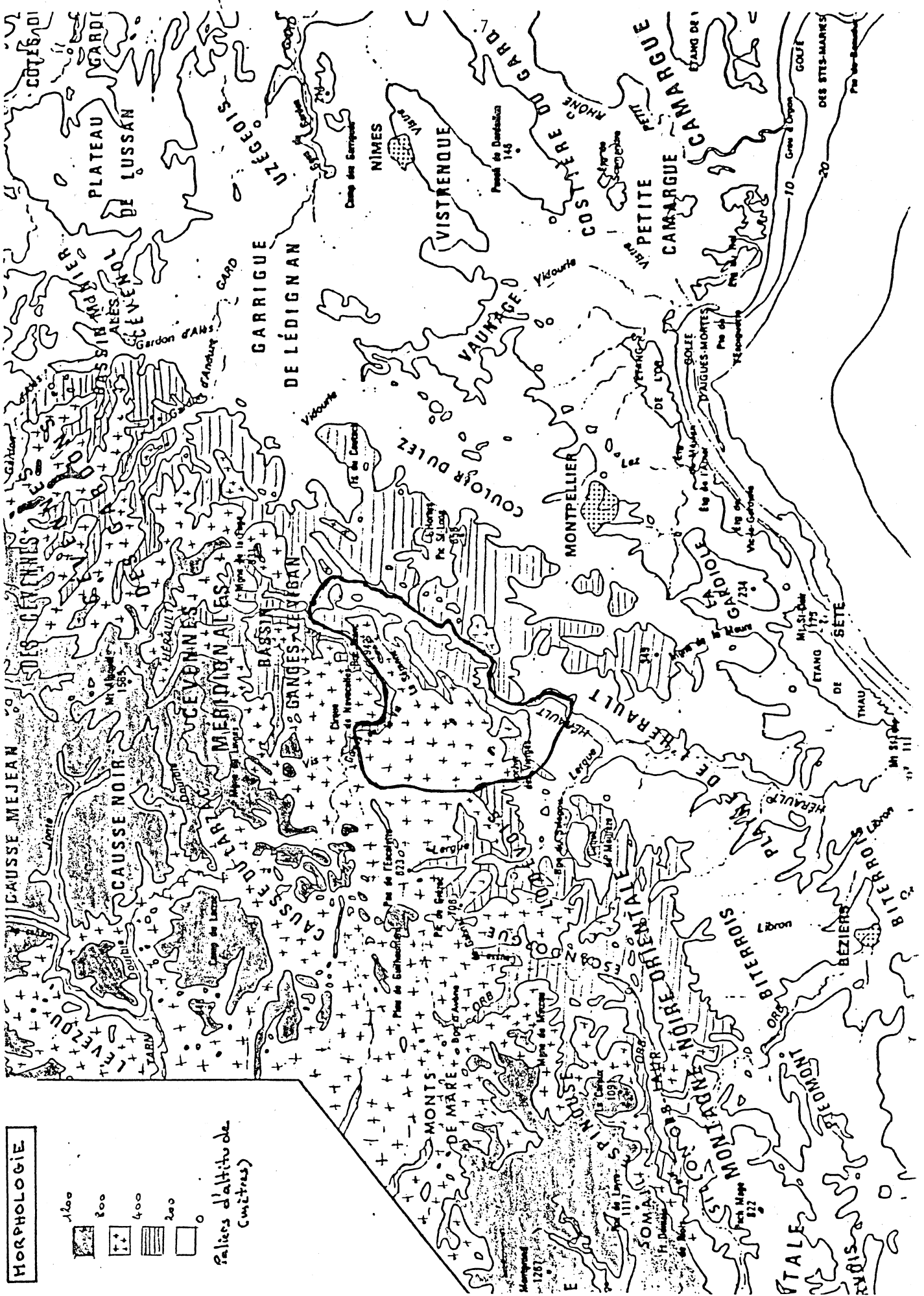
Apparaissant comme une zone de contact, la région étudiée se caractérise par son hétérogénéité tant morphologique, structurale, que climatique. Toutefois, elle présente dans son ensemble des conditions naturelles assez propices à une activité agricole intensive avec une grande partie classée zone de montagne, la rigueur du climat (sècheresse au moins saisonnière) et la dégradation de la végétation naturelle.

ZONE D'ÉTUDE

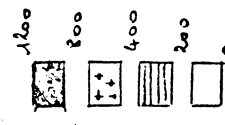
HERAULT : COMMUNES



0 10 20
kilomètres



MORPHOLOGIE



Paliers d'altitude de
(en mètres)

CAUSSE MEJEAN

CAUSSE NOIR

CAUSSE MERIDIONALES

CAUSSE

BASSIN D'ARLES

BASSIN D'AVIGNON

COULOR DULEZ

VAUZE

MONTS DE MARE

DE LA MER

MONTAGNES PYRENEENNES

ORIENTALES

BITERRIS

BEZIERS

REMONT

STALE

STALS

BITERROIS

HERAULT

HERAULT

PLATEAU GARDI

DE LUSSAN

UTEGOIS

GARRIGUE

DE LEDIGNAN

NIMES

VISTRENQUE

Pointe de Dardoules 144

COSTIERE DU GARD

PETITE

CAMARGUE

CAMARGUE

FRANG DE

GOLFE

DES STS-MARINS

DE SETE

ETANG DE THAU

DE SETE

MI-SE-TOUR

MI-SE-TOUR

MI-SE-TOUR

MI-SE-TOUR

MI-SE-TOUR

1200

800

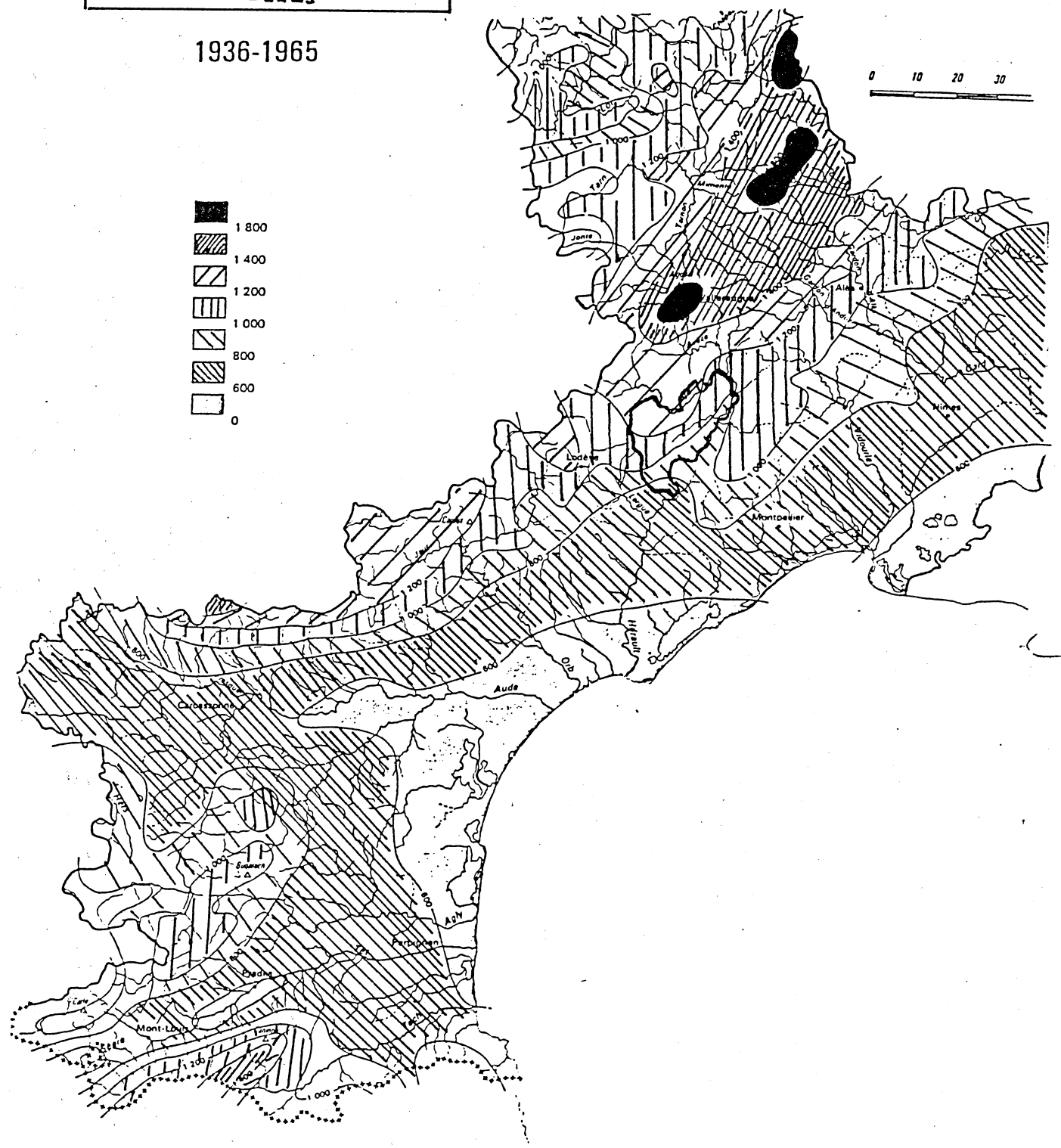
400

200

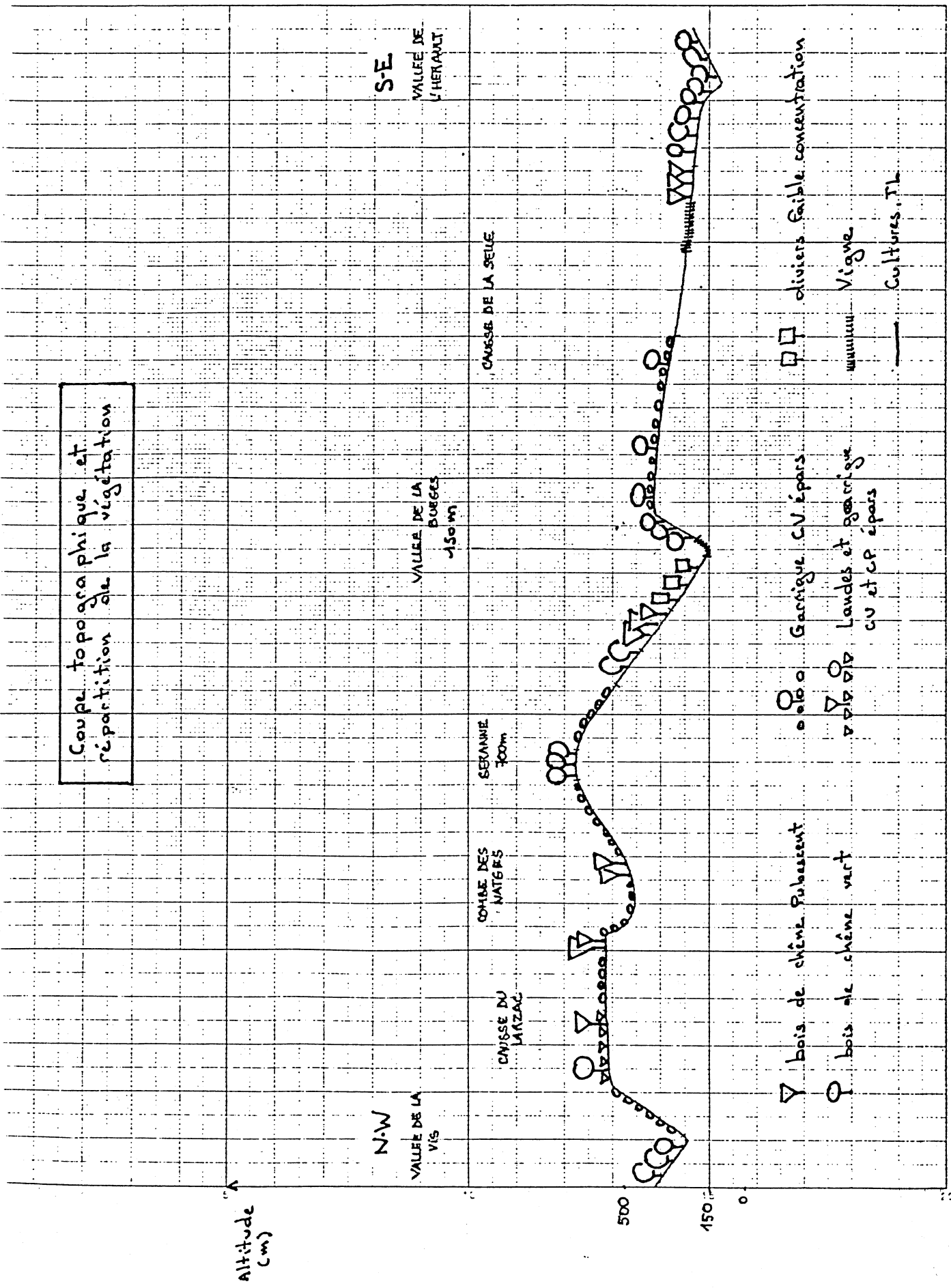
0

PRECIPITATIONS MOYENNES
ANNUELLES

1936-1965



Coupe topographique et répartition de la végétation



N.W
VALLEE DE LA VIS

VALLEE DE LA BORGES
150m

COMBE DES MATERS
SERRANIE
700m

VALLEE DE LA SELLE

S.E
VALLEE DE L'HERAULT

▽ bois de chêne pubescent

△ bois de chêne vert

○ Garrigue CV épaïs

▽ ▽ ▽ ▽ Laudès et garrigue
CV et CP épaïs

□ divers. faible concentration

■ Vigne

— Cultures TL

Altitude
(cm)

500

150

0

A

B

PREMIERE PARTIE

APPROCHE DE LA ZONE D'ETUDE
A TRAVERS LES DONNEES STATISTIQUES

INTRODUCTION

Cette première partie consacrée à l'étude des informations statistiques, correspond à la première étape de notre démarche méthodologique.

En ce sens, elle constitue une première découverte de la zone étudiée (14 communes) à travers des informations statiques et évolutives par commune.

Dans le cadre d'une approche globale en terme de moyenne sur l'ensemble de la zone, elle complète l'étude physique établie préalablement. Nous pourrions alors dans un premier temps dégager sa place et son évolution par rapport à l'ensemble du département.

L'étude des données par commune nous permettra ensuite de dégager une typologie de communes distinguées par des structures et des évolutions différentes. Cette typologie permettra alors de replacer les groupes de communes dans la zone et d'en déduire des conclusions plus précises sur sa physionomie.

I - LES SOURCES UTILISEES

I.1. - Nature

Les différentes sources utilisées dans cette première partie de notre travail, sont constituées par les recensements généraux agricoles des années 1955, 1970 et 1980, les recensements généraux de population concernant la même période, et également la répartition du territoire par commune lors de la création du cadastre de l'Hérault (période moyenne 1825).

En ce qui concerne ce dernier document, les éléments de base au niveau communal ont été extraits des matrices cadastrales d'origine qui datent de la confection du cadastre ordonnée par Napoléon et qui s'est échelonnée dans l'Hérault de 1808 à 1838.

Les différents RGA ont été effectués par le Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques du Ministère de l'Agriculture, et les trois derniers réalisés (1955, 1970, 1980) couvrent la période qui intéresse notre étude.

Avec quelques années de décalage (1954, 1968, 1975, 1982), les recensements généraux de population de l'INSEE permettent d'approcher l'évolution démographique de la région. Pour comparaison, les résultats du RGP de 1846 sont également utilisés.

I.2. - Intérêt de ces sources

Nous avons été amenés à choisir ces sources d'information pour un certain nombre de raisons : il s'agit en effet de données facilement mobilisables, couvrant l'étendue géographique et temporelle de notre champ d'étude et qui présentent une certaine homogénéité dans leur nature comme dans l'unité géographique de base : la commune.

Cette homogénéité, dont on montrera les limites, permet pour chaque année recensée une comparaison entre communes et en raison de sa périodicité une approche évolutive grâce aux comparaisons possibles entre les différentes années de recensement.

I.3. - mais aussi ... limites

D'une part, du fait de la nature même d'un recensement, on peut émettre quelques réserves sur la valeur de ces sources :

- en ce qui concerne les critères retenus :

. la définition de l'exploitation à 1 ha de SAU, 0,20 ha de VCC ou 0,10 ha d'AOC, VDQS ou raisin de table contribue à prendre en considération des pseudo chefs d'exploitation.

. la définition de la STH n'est pas suffisamment claire, variant suivant les années de recensement. Ainsi dans certains cas la garrigue y est incluse, et dans d'autres cas, est comptabilisée comme bois et forêts.

- on peut craindre par ailleurs une sousévaluation ou une surévaluation de certaines données :

. sous-évaluation de la SAU quand l'utilisation est le fait d'individus non interrogés,

. sous-évaluation de l'étendue du faire valoir indirect qui fait l'objet de baux oraux non déclarés,

. sur-représentation des chefs d'exploitation pour qui cette situation confère un statut et sous-représentation de ceux qui ont une activité principale autre qu'agricole,

. sous-évaluation ou non évaluation de certaines productions non déclarées pour réduire les charges fiscales.

D'autre part, un certain nombre de limites sont liées aux conditions d'exécution des recensements et au contenu des questionnaires qui sont sensiblement différents. Aussi, convient-il de mettre en évidence les limites des possibilités de comparaison entre les différentes sources.

Comparaison entre les différents RGA :

1955/1970 : Les incompatibilités ou insuffisances majeures concernant les critères que nous avons retenus sont les suivantes :

. impossibilité de distinguer terres productives et improductives en 1955 qui sont regroupées dans la rubrique "terres, friches, pâtures, bruyères" : ceci ôte toute possibilité de reconstituer la surface agricole utilisée.

La SAU n'est pas définie en 1955 et est en fait mesurée par la surface totale de l'exploitation.

. absence de données dans le RGA de 1955 sur le "nombre d'exploitations en ayant" aussi bien pour le cheptel que pour les cultures.

. absence de données concernant le cheptel caprin, les vergers et les oliviers en 1955.

. mode de faire valoir non précisé par commune en 1955.

1970/1980 : Les deux recensements sont tout à fait comparables.

La précision apportée par le RGA de 1980 n'intervient pas dans les critères retenus sauf dans un cas : le RGA de 1970 rassemble sous la dénomination verger, toutes les espèces fruitières alors que le RGA 1980 distingue les vergers 6 espèces (pommiers, poiriers, abricotiers, cerisiers, pêchers, pruniers) des autres espèces fruitières et notamment les oliviers qui font l'objet d'un décompte séparé.

Comparaison entre cadastre et RGA :

Du fait de leur nature même, les données cadastrales ne représentent pas toujours fidèlement la réalité de l'usage agricole ; d'une part, parce qu'elles sont utilisées pour le calcul de l'impôt foncier et font alors l'objet de déclarations éventuellement erronées, d'autre part, parce qu'elles ne sont pas modifiées au fur

et à mesure que leur usage change (par exemple défriches ou abandon de terres labourables).

Comparaison des différents RGP :

Il est à noter que l'INSEE a adopté une nouvelle définition à partir du RGP de 1962 : depuis cette date, la population totale comprend la population municipale avec les doubles comptes (militaires du contingent, lycéens internes ...) qui n'étaient pas jusque là agrégés à la population municipale. Cette modification n'a toutefois que peu d'incidence et à cela près les données démographiques sont tout à fait comparables.

Néanmoins, si ces limites inhérentes aux recensements peuvent avoir une importance relative, il faut une fois de plus souligner qu'elles sont du même ordre pour l'ensemble des résultats communaux et permettent ainsi une comparaison par commune fiable. Enfin, le travail d'enquêtes exhaustives permettra de pallier à ces inconvénients et d'en mesurer l'importance.

II - GRANDES TENDANCES DE L'EVOLUTION DE LA ZONE

Au travers des données communales des RGA, des RGP et du cadastre de 1825, on peut cerner un certain nombre de caractéristiques de l'évolution de la zone étudiée.

Il apparaît nettement au vu des tableaux n° 1 et 2 déduits de l'annexe n° I, une coupure entre une première phase allant des années 50 aux années 70 marquée par une forte régression de l'activité agricole et dévitalisation par rapport au département de l'Hérault, et une deuxième phase qui depuis les années 70 jusqu'à aujourd'hui semble enregistrer un recul moindre et une orientation marquée vers l'élevage.

II.1. 1955 à 1970

En matière de démographie, la zone continue à se dépeupler (quoique plus lentement que dans la première moitié du siècle) alors que le département voit sa population croître de près de 25 % en 14 ans. Il y a tout lieu de penser qu'il s'agit d'une croissance de la population urbaine employée dans les secteurs secondaire et tertiaire alimentée par l'exode rural de l'arrière-pays : l'évolution du nombre d'exploitations agricoles en fournit un élément : la chute bien que plus marquée dans la zone que dans le département, est commune à ces deux entités. Il y a donc bien une certaine désertification en même temps que s'affirme par rapport

1) Données générales

	Surface cadastrée totale ha	Nombre d'exploitations			Population totale				Population agricole totale	
		55	70	80	1846	1954	1968	1982	75	82
Zone	36.614	1.302	641	497	9.759	4.150	4.077	4.020	1.430	1.496
Hérault	604.513	58.448	34.960	28.520	?	471.429	587.549	706.499	97.250	71.160

2) Utilisation du sol

ha	SAU			Vigne				Terres labourables			
	1825	1955	1970	1825	1955	1970	1980	1825	1955	1970	1980
Zone	16.288	13.198	13.839	1.505	2.463	2.205	2.066	4.429	1.100	564	887
Hérault	355.271	327.620	312.277	104.485	165.062	162.335	148.054	151.394	32.503	24.134	26.384

ha	Prairie		STH		Parcours et landes productives		Céréales			Oliviers	
	1825	1955	1970	1980	1970	1980	1955	1970	1980	1970	1980
Zone	147	598	7.590	8.941	8.463	8.658	201	149	269	49	70,5
Hérault	1.844	15.762	61.238	62.251	54.722	55.840	12.549	7.343	9.272	1.200	1.300

3) Cheptel

Effectif	Ovins					Ovins + Caprins		Equins		
	1955	1970		1980		1970	1980	1955	1970	1980
		E	N	E	N					
Zone	4.138	3.984	21	6.699	36	4.318	7.808	281	65	62
Hérault	66.915	63.827	553	67.904	505	66.872	75.804	16.284	3.213	1.963

4) Mode de faire valoir

ha	Faire valoir direct		Fermage		Métayage	
	1955	1970	1955	1970	1955	1970
Zone	9.790	5.599	3.073	6.083	336	223
Hérault	269.447	181.524	36.387	50.015	21.786	12.334

Tableau n° 1 : Données statistiques. Source : RGA, RGP, cadastre.

	SAU en % surface cadastrée		Vigne en % SAU			TL en % SAU			Terres travaillées		
	1955	1970	1980	1055	1970	1980	1955	1970	1980	1980 1825	
Zone	44,5	36	37,8	15,1	16,7	14,9	6,8	4,3	6,4	44	45,5
Hérault	58,7	54,2	51,6	46,4	49,5	47,4	9,1	7,3	8,4	70	64

SAU de la zone SAU du départ.	Surface en vignes de la zone Surface en vignes du départ.			Surface en TL de la zone Surface en TL du départ.			Effectif cheptel ovins de la zone Effectif cheptel ovins du départ.							
	1955	1970	1980	1825	1955	1970	1980	1955	1970	1980				
4,6	4,0	4,4		1,45	1,5	1,35	1,3	2,92	3,88	2,33	3,36	6,2	6,24	9,86

Pop. totale de la zone Pop. totale du départ.		* P.T.A. x 100 P.T.A.		Nombre d'exploitations de la zone Nombre d'exploitations du départ.		
1955	1968	1975	1982	1955	1970	1980
0,88	0,69	0,57	1,47	2,10	1,8	1,7

* P.T.A. : Population Totale Agricole.

Tableau n° 2 : Données statistiques en pourcentages relatifs.

à l'évolution du département un caractère plus agricole de la population qui se maintient.

Cependant, si l'agriculture devient l'activité dominante, voire exclusive, elle enregistre un recul généralisé :

. en surface la SAU diminue plus de deux fois plus vite que dans l'Hérault, la vigne sept fois plus vite, les TL près de deux fois plus vite ;

. le cheptel régresse, mais dans une proportion moindre qu'au niveau du département.

Toutefois, cette tendance évolutive se manifeste depuis bien avant les années 50. Deux chiffres de l'évolution des terres travaillées entre 1970 et 1825 sont pour cela suffisamment éloquents (Département 70 %, zone 21 %).

Ainsi donc, la dévitalisation et la marginalisation de cette zone par rapport à l'ensemble du département qui s'exercent depuis plus d'un siècle, confèrent à la zone un poids de plus en plus faible dans l'économie héraultaise tant par sa population qui passe d'environ de 1 % à 0,7 % (de la population du département) entre 1954 et 1982, que son activité agricole : 4,6 % de la SAU de l'Hérault en 55 et 4 % en 70.

% Zone Département	55	70
Vigne	1,5 %	1,3 %
TL	3,4 %	2,3 %
ovins	6,2 %	6,24 %

Seul se maintient l'élevage ovin mais la vocation d'élevage ne va véritablement s'affirmer que dans la période suivante.

II.2. 1970 à 1980

La population ne cesse de décroître mais à un rythme un peu ralenti corrélativement à une croissance continue de la population héraultaise (+ 20 % en 14 ans). En revanche, les ménages agricoles

se font plus nombreux (+ 4,6 % entre 1975 et 1982) dans la zone alors que dans la même période ils régressent fortement dans le département (- 26,8 %).

Par conséquent, la désertification se poursuit, mais semble être contrebalancée par un certain regain pour l'agriculture.

En effet, le nombre d'exploitations régresse toujours plus vite que dans l'Hérault, mais d'autre part, alors que la SAU continue de diminuer pour le département, elle augmente dans la zone à un rythme ralenti, les surfaces en vigne y diminuent moins vite et les terres labourables augmentent considérablement (les céréales y prenant une part de plus en plus importante). Le nombre d'ovins et de caprins enregistre également une extraordinaire remontée alors qu'au niveau départemental les progrès sont beaucoup plus modestes. L'effectif ovin de la zone par rapport à celui de l'Hérault, passe de 6,24 % en 70 à 9,86 % en 80.

Ainsi, la structure du paysage agraire s'est modifiée : la vigne a diminué en pourcentage de la SAU, les oliviers, les TL et la STH ont sensiblement progressé : la région semble se tourner vers l'élevage. Ceci est encore plus marqué si on étudie le poids relatif de la région par rapport au département pour les différentes productions :

- . la part de la vigne ne varie pratiquement pas,
- . les TL rattrapent le niveau de l'après-guerre,
- . le cheptel ovin progresse de plus de trois points.

La part de la population ne cesse en revanche de diminuer (0,6% de la population de l'Hérault) et celle du nombre d'exploitations se maintient depuis 70 autour de 1,7 %. On notera l'importance que prend le faire valoir en fermage : 51 % des surfaces en 80 contre 23 % en 70.

Ainsi, à l'encontre de l'exode rural qui se poursuit, un certain renouveau de l'activité agricole voit le jour à travers l'élevage depuis les années 70.

On peut se demander alors : Comment se traduit son essor au niveau communal ?

III - TYPLOGIE DES COMMUNES

III.1 - Les critères retenus

D'après les tableaux tirés des RGA, 55, 70, 80, du cadastre (Cf. Annexe I) et de l'analyse en composantes principales établie sur 10 données (utilisation du sol, cheptel, population, nombre d'exploitation) (Cf. Annexe I*), quatre critères principaux se dégagent dans la détermination des groupes de communes :

* Structure et utilisation du sol :

Surface : STH, vigne, landes improductives (en pourcentage de la SAUtile), terres labourables, vergers, oliviers.

Cheptel : nombre d'ovins + nombre de caprins.

* Utilisation de l'espace :

$$\frac{\text{SAUtile}}{\text{Surface cadastrée totale}} \quad , \quad \frac{\text{SAUtile} + \text{Bois forêt}}{\text{Surface cadastrée totale}}$$

* Evolution de l'utilisation de l'espace de 1825 à 1980 :

$$\frac{\text{Terres travaillées l'année n}}{\text{Terres travaillées l'année n-1}}$$

(terres travaillées = terres labourables + vignes + vergers)

* Evolution de la population depuis 1846.

De ces critères, quatre groupes principaux se distinguent :

- . communes à élevage dominant,
- . communes à viticulture dominante,
- . communes à productions diversifiées,
- . communes caractérisées par l'abandon des terres travaillées.

Sur les quatorze communes étudiées, deux n'entrent dans aucun des groupes :

- Brissac qui se place comme commune "charnière" entre le 3ème et le 4ème groupe ;

- Cazilhac qui se caractérise par son faible taux de population agricole par rapport à la population totale.

La typologie s'établit donc d'une part sur des critères statistiques (structure, utilisation de l'espace) et d'autre part sur des critères évolutifs (terres travaillées, population).

III.2 - Les différents groupes et leurs caractéristiques

En combinant les trois critères (vigne en % SAUtile, nombre d'ovins, $\frac{\text{Terres travaillées en 1980}}{\text{Terres travaillées en 1825}}$), une première approche de

la typologie apparaît (Cf. Tableau n° 3). Les deux groupes (dominante élevage, dominante viticole) se démarquant nettement, caractérisent déjà les deux productions dominantes de la zone étudiée. Le quatrième groupe (abandon terres travaillées) apparaît alors entre les deux, se distinguant par son faible taux (< 15 %)

$\frac{\text{Terres travaillées en 1980}}{\text{Terres travaillées en 1825}}$. Le troisième (productions diversifiées)

se situant au milieu du tableau, ébauche de par sa place la notion de diversification.

III.2.1 - Communes à élevage dominant

Cet ensemble associe deux communes géographiquement voisines (St Maurice de Navacelles, La Vacquerie), appartenant à la même région sud du Causse du Larzac. La dominante élevage peut se résumer dans le tableau suivant :

STH en % SAUtile	Vigne en % SAUtile	Landes impro- ductives en % SAUtile	Nombre Ovins + Caprins	$\frac{\text{SAUtile}}{\text{Surface cadastrée}}$
75 %	0 %	0 %	> 1.000	de 50 à 60 %

Outre ces critères, ces deux communes ont suivi le même type d'évolution en ce qui concerne les terres travaillées depuis 1825 et la population totale. En effet, les surfaces travaillées en régression depuis 1825, connaissent un nouvel essor depuis 1970, en liaison avec la stagnation de la population depuis cette date.

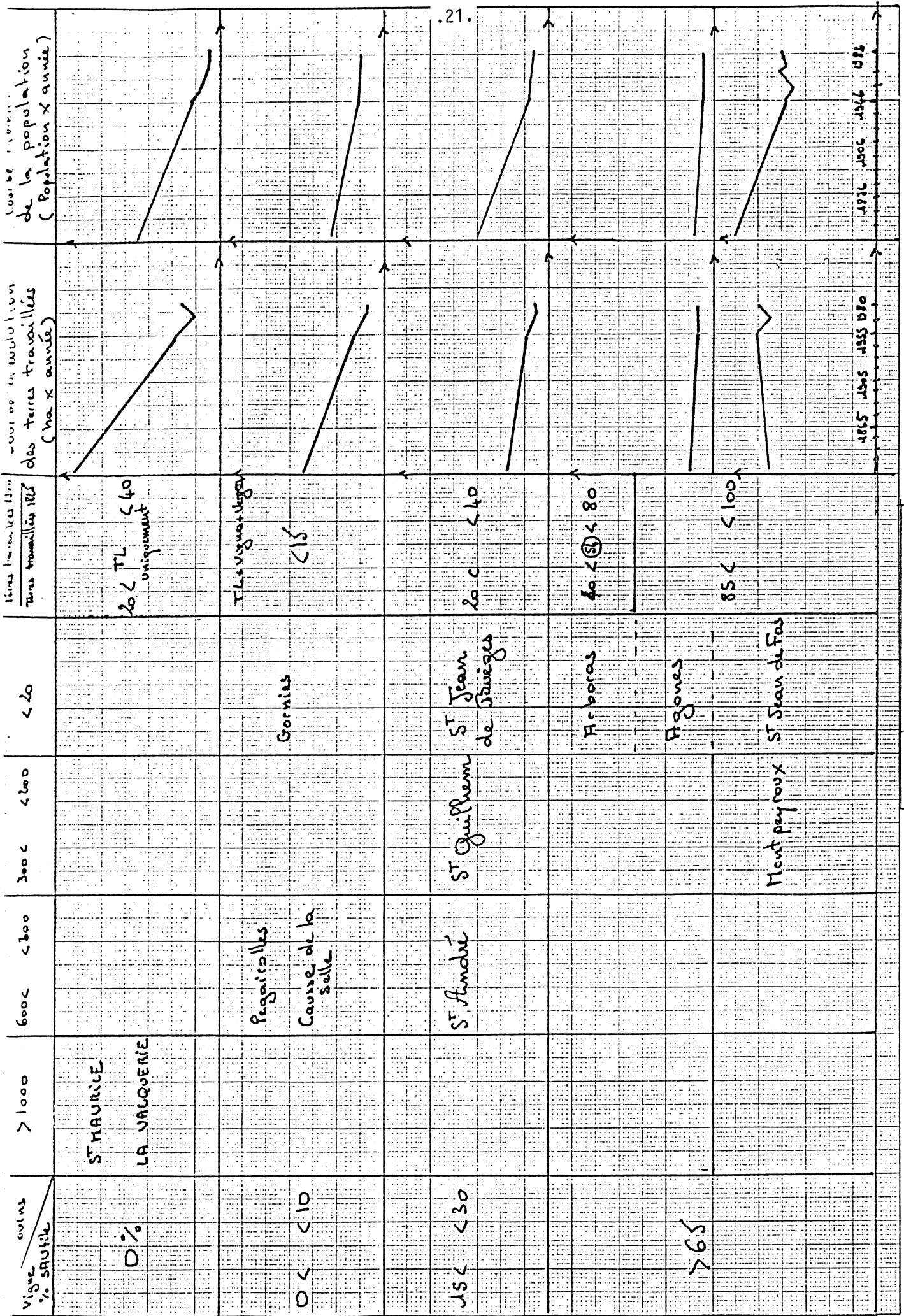


Tableau n° 3
TYPOLOGIE DES COMMUNES

III.2.2 - Communes à viticulture dominante : Montpeyroux, St Jean de Fos, Agones, Arboras

Bien démarquée dans les tableaux, la dominante viticole s'établit sur les mêmes critères que le groupe élevage.

STH en % SAUtile	Vigne en % SAUtile	Landes improductives en % SAUtile	Nombre ovins + caprins
< 1 %	> 65 %	de 15 à 30 %	< 11

Si les critères de structures rassemblent les quatre communes, les critères d'évolution vont distinguer deux sous-groupes : Montpeyroux, St Jean de Fos et Agones, Arboras.

III.2.2.1 - Montpeyroux, St Jean de Fos : des surfaces agricoles travaillées en expansion.

Ces deux communes, localisées dans les contreforts de la plaine viticole, se démarquent de toutes les autres communes par leur évolution des terres travaillées. En effet, peu marquées par la marginalisation et l'abandon, les terres travaillées ne cessent de croître jusqu'en 1955, pour connaître une régression de 1955 à 1970, et une reprise jusqu'en 1980 (plus marquée pour St Jean de Fos) : caractère d'autant plus distinctif qu'elles ont le plus

fort taux $\frac{\text{Terres travaillées en 1980}}{\text{Terres travaillées en 1825}}$ (compris entre 85 % et 100 %)

De plus, malgré une chute importante de la population jusqu'en 1955, celle-ci semble stagner depuis, avec une légère reprise depuis quelques années.

III.2.2.2 - Agones, Arboras : Stagnation de la population depuis 1825.

Se situant géographiquement de part et d'autre (nord-sud) de la zone considérée, elles se rapprochent par la même courbe d'évolution de la population depuis 1825 (les seules dans la zone à ne pas avoir connu d'exode rural important), et la même courbe d'évolution des terres travaillées de 1825 à 1955 (tendance à la régression); mais alors qu'à Agones, les terres travaillées augmen-

tent depuis ($\frac{\text{Terres travaillées en 1980}}{\text{Terres travaillées en 1825}} = 85 \%$), l'un des taux

les plus élevés), à Arboras, elles stagnent. A noter toutefois, qu'Arboras se situe à l'extrême périphérie de la plaine viticole.

III.2.3 - Communes à productions diversifiées : St Jean de Buèges, St André de Buèges, St Guilhem le Désert

Situées dans les vallées (Buèges, Hérault), coincées entre le plateau du Larzac et la plaine viticole, ces communes ont choisi la diversification des productions (viticulture, élevage, oliviers). Celle-ci se traduit par :

	Vigne en % SAUtile	Nb d'expl en ayant	Nb ovins + caprins	Nb d'expl en ayant	Oliviers en ha	Nb d'expl. en ayant
St Jean de Buèges	15% < 30%	> 80 %	12	3,8 %	21,1	81 %
St André de Buèges			487	43 %	6	71 %
St Guilhem			289	4,55 %	5,3	50 %

Si la viticulture est dominante, elle ne paraît pas suffisante (surface moyenne par exploitation : < 5 ha) ; ainsi différentes combinaisons sont possibles : vignes-oliviers, vigne-élevage-oliviers. Ces communes se regroupent aussi sur les critères d'évolution : chute de la population jusqu'en 1955, maintien depuis (chute moins importante pour St André). Même courbe d'évolution des terres travaillées jusqu'en 1955 avec depuis la même évolution (régression jusqu'en 1970, reprise depuis) pour les communes voisines de la vallée de la Buèges, et une évolution différente pour celles de la vallée de l'Hérault (stagnation).

III.2.4 - Communes caractrisées par l'abandon des terres travaillées : Causse de la Selle, Gornies, Pegairolles de Buèges

Contrairement aux autres communes, l'activité agricole semble avoir chuté plus rapidement. En effet, elles ont le taux le plus bas de $\frac{\text{Terres travaillées en 1980}}{\text{Terres travaillées en 1825}}$ (< 15 %). La chute des terres

travaillées fut importante jusqu'en 1955, puis s'accroît jusqu'en 1970 pour enfin se ralentir jusqu'en 1980. De même, la population totale décroît jusqu'en 1955 et stagne depuis. Ainsi, si ces communes se distinguent sur les critères d'évolution, elles paraissent être marquées par la "diversification" (vigne + élevage). Néanmoins

si la dominante semble encore une fois être la viticulture

($\frac{\text{Nombre d'exploitations ayant vigne}}{\text{Nombre total}} > 75 \%$) de petite taille

(surface moyenne par exploitation < 3 ha), elle ne représente même pas 10 % de la SAUtile.

Venant confirmer ce caractère d'abandon, le pourcentage de la SAUtile par rapport à sa surface cadastrée est inférieure à 10 % pour Pégairolles et Gorniès (28,6 % pour Causse de la Selle).

III.2.5 - Brissac et Cazillac : deux communes particulières

III.2.5.1 - Brissac : commune charnière.

Si dans le 3ème groupe, la diversification semble avoir freiné l'abandon agricole et l'exode rural, dans le 4ème groupe, elle ne put réussir. Brissac est dans une phase transitoire oscillant entre la diversification et l'abandon. Aucune n'ayant encore prédominé. Ainsi, nous retrouvons des caractères communs aux deux groupes : la diversification n'étant pas aussi marquée disparaissant

au profit de la monoculture vigne ($\frac{\text{Nbre d'expl. en ayant}}{\text{Nbre total}} = 89 \%$), et

l'abandon se traduisant de la même façon que le 4ème groupe à travers les courbes d'évolution.

III.2.5.2. Cazillac : banlieue de Ganges.

Elle se caractérise par son taux le plus faible de population agricole sur la population totale.

Alors que depuis 1955, la chute des terres travaillées est importante, l'augmentation de la population totale (qui n'est pas le fait de la population agricole) subit un véritable "boom". En effet, dès 1950, Ganges se développe (industrialisation, puis développement du tertiaire), Cazillac devient progressivement une commune à agriculture périurbaine, avec des productions diversifiées (ovins, vigne, cultures maraîchères, cultures fourragères).

Conclusion :

La typologie des communes établie distingue donc deux pôles principaux, liés à des situations géographiques précises (élevage-Causse du Larzac ; viticulture-contrefort de la plaine viticole). Entre ces deux pôles, dans des régions géographiques moins favorables à la monoproduction, apparaissent des types de productions diversifiées généralement à dominante viticole, pouvant osciller vers la régression des terres travaillées et de l'activité agricole.

Ces trois régions géographiques correspondent à celle mise en évidence dans l'étude physique. Cette typologie construite, notre démarche méthodologique nous conduit à choisir dans chaque groupe une commune particulière.

III.3 - Le choix des communes

Une fois les données générales établies pour chaque groupe le choix des communes enquêtées se fait sur des caractéristiques propres. Il a pour but de couvrir le maximum de productions, dans la mesure du possible de choisir celles dont le maximum de surface est compris dans la zone concernée par le programme CEMAGREF, et de dégager les communes qui semblent être le plus un enjeu par rapport à l'utilisation de l'espace.

III.3.1 - St Maurice de Navacelle dans le groupe à dominante élevage

St Maurice semble plus représentative de la caractéristique élevage que La Vacquerie. En effet, l'effectif des troupeaux par exploitation est plus important, tant pour l'élevage ovin que pour l'élevage caprin.

	<u>Nb d'expl ayant ovins</u> Nb Total	Effectif ovins par expl.	<u>Nb d'expl ayant caprins</u> Nb Total	Effectif caprins par expl.
St Maurice	78 %	450	44 %	30
La Vacquerie	57 %	262	57 %	2,75

III.3.2 - Arboras dans le groupe à dominante viticulture

Montpeyroux et St Jean de Fos (intégrées dans le système viticole de la plaine héraultaise), étant peu marquées par la marginalisation et l'abandon, semblent moins intéressantes dans notre étude. D'autre part, la zone concernée par le programme CEMAGREF ne touche qu'une petite partie de leur territoire. Le choix s'effectue donc entre Agones et Arboras.

	<u>Nb d'expl. ayant vignes</u> Nb Total	Surface moyenne en vignes par exploitation	% VDQS en surface
Arboras	100 %	8,9	63,6 %
Agones	100 %	6	0 %

Si la dominante viticole est identique pour les deux communes, les surfaces moyennes par exploitation sont plus grandes à Arboras, d'autre part, elle suit depuis 1970 la politique de qualité. A partir de sources autres que RGA ou le cadastre, nous avons appris que de gros investissements ont été réalisés par la SAFER pour remettre en valeur 30 ha de garrigues en vue de la plantation de cépages améliorateurs.

D'autre part, Arboras, de par sa situation géographique est une commune charnière entre viticulture de plaine et viticulture de montagne.

III.3.3 - St André de Buèges dans le groupe à productions diversifiées

Dans le souci d'une couverture géographique maximum de la zone, St Guilhem ne peut être choisie ; le choix porte alors sur les communes de la vallée de la Buèges. Ces deux communes ont une viticulture comparable, mais St André possède de l'élevage ce qui, dans l'optique de l'utilisation de l'espace, paraît plus intéressant, d'autant que la structure en oliviers est tout à fait comparable.

	<u>Nb expl. ayant élevage</u> Nb Total	Effectif par expl.	<u>Nb expl. ayant oliviers</u> Nb Total	Surface moyenne en oliviers par expl.
St André de Buèges	43 %	162	71 %	0,6 ha
St Jean de Buèges	4 %	12	81 %	1 ha

III.3.4 - Causse de la Selle dans le groupe à abandon des terres travaillées

Si la diversité des spéculations et la marginalisation semblent être des caractères identiques pour les trois communes du groupe, Causse de la Selle se distingue par son effectif en ovins et caprins (337 ovins + 811 caprins), qui est trois fois supérieur à l'effectif de Pégairolles et 26 fois supérieur à celui de Gornières impliquant une utilisation de l'espace plus importante.

CONCLUSION

Si l'étude générale de la zone fait ressortir un caractère de marginalisation (voire même de désertification) avec toutefois un certain essor récent de l'élevage, l'étude plus fine au niveau communal nous montre qu'elle s'est réalisée sur des systèmes de productions diversifiées avec deux pôles principaux reliés à des régions géographiques précises (élevage caussenard : groupe I de la

typologie = $\frac{16 \text{ expl.}}{487 \text{ expl.}} = 3,25 \%$; Viticulture = groupe II = $\frac{280}{497} =$

56,3 %), entre lesquels s'insèrent des communes à systèmes de productions diversifiées (12,5 % = groupe III) et à systèmes de productions en voie d'abandon (groupe IV = 99 %).

On s'aperçoit que le nombre d'exploitations à vocation exclusivement d'élevage est faible et donc que l'essor de l'élevage s'effectue dans le cadre d'une diversification au niveau communal, et qu'enfin, si on exclut les deux communes Montpeyroux et St Jean de Fos qui ne sont quasiment pas touchées par la marginalisation, le pôle viticulture ne concerne plus que 5 % des exploitations de la zone, confirmant d'autant le caractère diversifié des systèmes de production.

D'autre part, cette typologie nous montre que la marginalisation a touché inégalement les communes de la zone, différents degrés que nous mettons en évidence par la suite, apparaissent.

Il nous reste alors à analyser cette diversité des systèmes de productions et de leur évolution par le biais d'une approche plus fine au niveau de l'exploitation afin d'en donner les principaux déterminants au niveau communal.

DEUXIEME PARTIE

SYNTHESES COMMUNALES

INTRODUCTION

Si les recensements nous donnent par des résultats bruts une image de la diversité des systèmes de production et de la marginalisation par rapport à l'ensemble du département, le travail d'enquête exhaustif va permettre d'une part de vérifier cette diversité dans la réalité et d'autre part de voir réellement sur quels systèmes de production elle se traduit et comment s'organise cette diversité au sein de la commune. Le niveau d'étude devient alors l'exploitation avec son évolution depuis l'après-guerre.

Plusieurs biais vont apparaître dans cette étude. En effet, il ressort que le nombre d'exploitations par commune réellement existantes en tant que profession agricole, est inférieur à celui recensé en 1956, ce qui est le résultat de :

- la définition même de l'exploitation, dans les recensements (Cf. 1ère partie, I.3) ;
- la disparition depuis 1955 et depuis 1980 d'un certain nombre d'exploitations.

D'autre part, le caractère exhaustif des enquêtes étant essentiel, un autre biais apparaît lorsque certains exploitants n'ont pas voulu ou pas pu nous recevoir.

Pour pallier à cela, des informations précieuses ont été recueillies indirectement auprès de différentes personnes (exploitants en activité, retraités, personnes connaissant bien la région).

Ceci posé, nous nous attacherons à décrire les trajectoires des différentes exploitations et les facteurs déterminants qui les ont engendrées.

Nous pourrons alors reconstituer la dynamique générale de la commune et l'évolution de l'utilisation de l'espace.

I - St MAURICE DE NAVACELLES

I.1 - Confrontation au RGA.

Si l'on compare les données recueillies au cours des enquêtes à celles des différents recensements qui ont permis de classer cette commune dans un groupe à élevage dominant, on peut faire un certain nombre de remarques :

- L'effectif du cheptel a depuis 1980 sensiblement varié : le nombre de brebis passe de 2.542 à 1.550 (le changement de statut d'une exploitation a entraîné une diminution de 600 têtes, et des conditions climatiques défavorables (sècheresse) ont conduit certains éleveurs à réduire leur effectif.

En revanche, le nombre de chèvres a augmenté à la suite de l'installation d'un nouvel élevage au cours de l'année 1980.

Il est à noter qu'il n'y a pour ainsi dire pas d'élevage caprin destiné à l'autoconsommation et que les deux élevages sur trois regroupent 90 % du cheptel en font un élevage exclusif.

- Le taux de population active agricole relevé lors des enquêtes est semblable à celui recensé en 80, mais la structure de cette population a changé : la main d'oeuvre salariée a disparu consécutivement au changement de statut de l'exploitation précitée, et a été remplacée par de nouveaux exploitants.

- Malgré deux installations, le nombre d'exploitations n'a pas varié du fait du départ d'un jeune et de la cessation d'activité d'un retraité.

A ces quelques remarques près, qui d'ailleurs ne remettent pas en cause le classement et le choix de la commune, l'agriculture de St Maurice de N. est à peu près conforme à l'image donnée par les sources statistiques.

Une fois ces précautions prises, on peut essayer de retracer la dynamique agricole de la commune depuis l'après-guerre.

I.2 - Situation dans les années 50 et évolution

I.2.1 - Malgré l'hétérogénéité des systèmes d'exploitation : le système ovin-lait domine toujours.

Dans les années 50, la situation des exploitations semble assez hétérogène : d'une part, en ce qui concerne la structure on peut distinguer trois classes de superficie fonction de la superficie totale et de l'étendue des terres labourées :

. les grandes propriétés supérieures à 400 ha (issues de l'agriculture féodale et n'ayant pas été modifiées à la Révolution) couvrent la majeure partie du territoire et se distinguent en deux groupes suivant qu'il y a ou non des terres labourées (celles-ci étant toujours supérieures à 15 ha).

. les petites et moyennes propriétés inférieures à 200 ha et dont les terres labourées sont inférieures à 5 ha. Les terres de ces exploitations sont rarement regroupées autour d'un mas (contrairement au cas précédent).

Ces dernières exploitations sont sans aucun doute sous-représentées dans les résultats de l'enquête du fait qu'elles ont pratiquement toutes disparues et restent peu dans la mémoire des éleveurs contemporains, car elles étaient souvent peu tournées vers l'élevage (petits troupeaux associés à des cultures, coupes de bois, cueillettes diverses ...).

En ce qui concerne les systèmes de production, la situation est également hétérogène :

- Les transhumants occupent pendant 6 mois de l'année une large part du territoire (vraisemblablement 10 des 15 mas les plus importants).

Depuis plusieurs siècles, existe une tradition pour les troupeaux de la plaine et des garrigues de pâturer des estives du Massif Central (surtout Aubrac et Margeride). Mais à partir des années 1935-1936, le nombre de transhumants a beaucoup augmenté sur le Causse du fait de la libération de terres consécutive à l'exode rural. De plus, à cette époque, la spécialisation bovine de certaines zones de Lozère et d'Aveyron a engendré une forte concurrence pour l'occupation des pâturages d'été et le problème de la circulation des troupeaux - rendue difficile par le développement du trafic routier - a été résolu avec l'opportunité d'estives moins éloignées.

- Certains systèmes associent transhumants et cultures : seules les terres labourables sont utilisées par l'exploitant sédentaire, les parcours étant cédés quelques mois par an à un transhumant contre un paiement en fumier.

La vente de céréales, de fourrages et de fumier destinés pour la plus grande part aux viticulteurs de la plaine (cité par Marcorrelles) assure un revenu convenable aux grandes exploitations, mais nécessite une main d'oeuvre saisonnière abondante (utilisation de la force de travail disponible des petits paysans), des animaux de trait et du matériel associé.

Compte tenu des informations recueillies, il est difficile d'estimer la part que tiennent à l'époque de petites exploitations spécialisées dans les cultures.

- Les systèmes d'élevage sont de deux types :

. Les exploitations ovin-lait liées à la Société des Caves de Roquefort (type de loin le plus représenté). Il s'agit soit de gros troupeaux (effectif moyen de 200 têtes) associés aux mas, soit de petits troupeaux sur les petites exploitations du village et des hameaux. Les fourrages produits sur place assurent l'alimentation pour l'hiver en bergerie, alors que le reste de l'année, les bêtes sont gardées sur les parcours de l'exploitation. Dans les grandes exploitations, la main d'oeuvre salariée n'est pas rare (au moins un berger), ainsi que le matériel de culture.

Depuis la fermeture de la laiterie à St Maurice en 1942, le lait est vendu à la laiterie de La Vacquerie. Pour complément de revenu, le fumier d'été (migou) est vendu aux viticulteurs de la plaine, seule la croûte (fumier d'hiver mélangé à de la paille) est restituée aux terres labourables.

. Les exploitations ovin-viande : un seul cas est recensé en 1950. Il s'agit d'une production type hautes garrigues d'agneaux maigres. Les fourrages sont produits sur place et les bêtes gardées sur les parcours de l'exploitation. La vente d'une partie du fumier garantit un revenu minimum.

I.2.2 - L'aggravation du recul de l'activité agricole : 1950-1970

Le système ovin-lait déjà en régression avant les années 50 (passage au système ovin-viande par régression des terres labourées, vente d'herbe partielle ou totale à des transhumants), va poursuivre son déclin : les petites exploitations abandonnent l'activité agricole au moment où certaines grandes commencent à se mécaniser. De moins en moins de successions sont assurées : une fois arrivé à l'âge de la retraite, l'exploitant cède son exploitation à un transhumant (la demande d'estive étant soutenue). De

plus ce déclin n'est relayé par aucune activité agricole sédentaire : les systèmes de grandes cultures se maintiennent ou régressent le plus souvent (- 44 % de terres labourables entre 1950 et 1970), l'élevage pour la viande est toujours réduit à une seule exploitation.

Ceci se traduit par une forte diminution du nombre d'exploitations (- 74 %) au détriment surtout des petites et moyennes unités, mais certaines grandes propriétés sont également touchées (trois sont cédées à des transhumants pendant cette période).

I.2.3 - 1968-1984 : Le retour à une activité agricole sédentaire et à une utilisation plus intensive des ressources

Suite à cette période où l'activité agricole des exploitations de la commune a considérablement diminuée, on assiste à partir de la fin des années 60 à un certain renversement de situation : si certaines exploitations traditionnelles continuent à disparaître, toutefois à un rythme beaucoup plus lent (les plus précaires ayant été éliminées les premières), un certain nombre d'exploitations sont reprises par des nouveaux installés (5 installations depuis 1968), et des opérations de remise en valeur sont mises en oeuvre par des propriétaires ou des fermiers sur les exploitations qui se sont maintenues depuis la guerre. En ce qui concerne la SAU utilisée, les données du RGA ne laissent pas apparaître une telle évolution (le début de ces opérations date de 1968 et en 1970 une grande superficie de parcours a déjà été retirée aux transhumants), entre 1970 et 1980, les terres labourables progressent de 37 %, le nombre d'ovins de 170 %.

Cette évolution est le fait de plusieurs facteurs :

- D'une part, l'injection de capitaux extérieurs en quantité importante pour un cas de remise en valeur : il s'agit d'une stratégie, propre à un propriétaire, de réalisation d'investissement sans doute pour réduire des charges fiscales, mais qui a une grande importance puisqu'elle concerne 4 mas (deux exploitations). Cela se traduit par :

- . des défriches très importantes (supérieures à 100 ha),
- . une intensification des cultures (variétés plus performantes, restitution de fumure, épierreage),
- . de nouvelles pratiques d'élevage : conduite en parcs, production d'agneaux lourds.

- Dans une moindre mesure, l'injection de capitaux en plus faible quantité permet une remise en valeur ou plutôt des essais de remise en valeur sans changer complètement le système d'exploitation :

- . association chevaux-transhumants avec pour le moment une large prépondérance pour la vente d'herbe (surface, revenu),
- . association chevaux-ovins-lait,
- . travaux de remise en valeur agro-pastorale dans le cadre d'un programme FEOGA-Forêt Méditerranéenne.

- D'autre part, l'émergence d'un nouveau modèle d'exploitation agricole permettant de s'installer sur des petites surfaces, en utilisant des parcours jusque là improductifs et relativement dégradés, et de les remettre en valeur avec peu de moyens (deux cas sur la commune). Cela se traduit par :

- . des défriches sur une petite superficie ou pas suivant la disponibilité en main d'oeuvre,
- . l'utilisation de parcours improductifs, en partie avec un statut foncier précaire,
- . de nouveaux systèmes de production : chèvres lait et fromage,
- . une libération du temps de travail de gardiennage pour fabriquer un produit fini et éventuellement s'autoapprovisionner en fourrages (pour diminuer les charges).

Dans les deux premiers cas, tous les facteurs de production sont bien représentés alors que dans le troisième cas, terre et capital font souvent défaut ; il y a alors valorisation maximum du facteur le plus représenté, la force de travail, : fabrication d'un produit fini et vente directe (double plus-value sur le lait). Toutefois, pour assurer une part de l'écoulement d'un produit qui commence à subir fortement la concurrence, un des deux éleveurs caprin a recours à la coopération (affinage et vente).

Pour leur part, les élevages ovin-lait vont évoluer suivant différentes voies :

- On observe un changement de système de production en ovin-viande (type élevage des garrigues) :
 - . abandon des terres travaillées,
 - . achat de fourrages,
 - . vente de fumier qui assure un revenu stable,
 - . production d'agneaux maigres.
- Un petit élevage se maintient en cédant une partie de l'exploitation en vente d'herbe :
 - . maintien des terres labourées,

- . vente du fumier laissé par les transhumants,
- . maintien d'une production de lait peu intensive.

- Certains élevages ovin-lait se maintiennent en se mécanisant mais sans augmenter le cheptel (on enregistre plutôt une diminution).

Depuis peu, les deux élevages importants restants font des essais de diversification en production de viande (agneaux lourds). Dans un cas, l'apport de capitaux extérieurs permet de faire un essai de lutte contre l'embroussaillage (parc à chevaux).

Ainsi, en 1984, on aboutit à une situation qui se caractérise par :

- une grande diversité des systèmes de production et des modèles techniques qui se traduit par une grande diversité des productions (lait de brebis à destination de Roquefort, fromage de chèvre, caillé de lait de chèvre, agneaux lourds, agneaux maigres, chevreaux, chevaux).

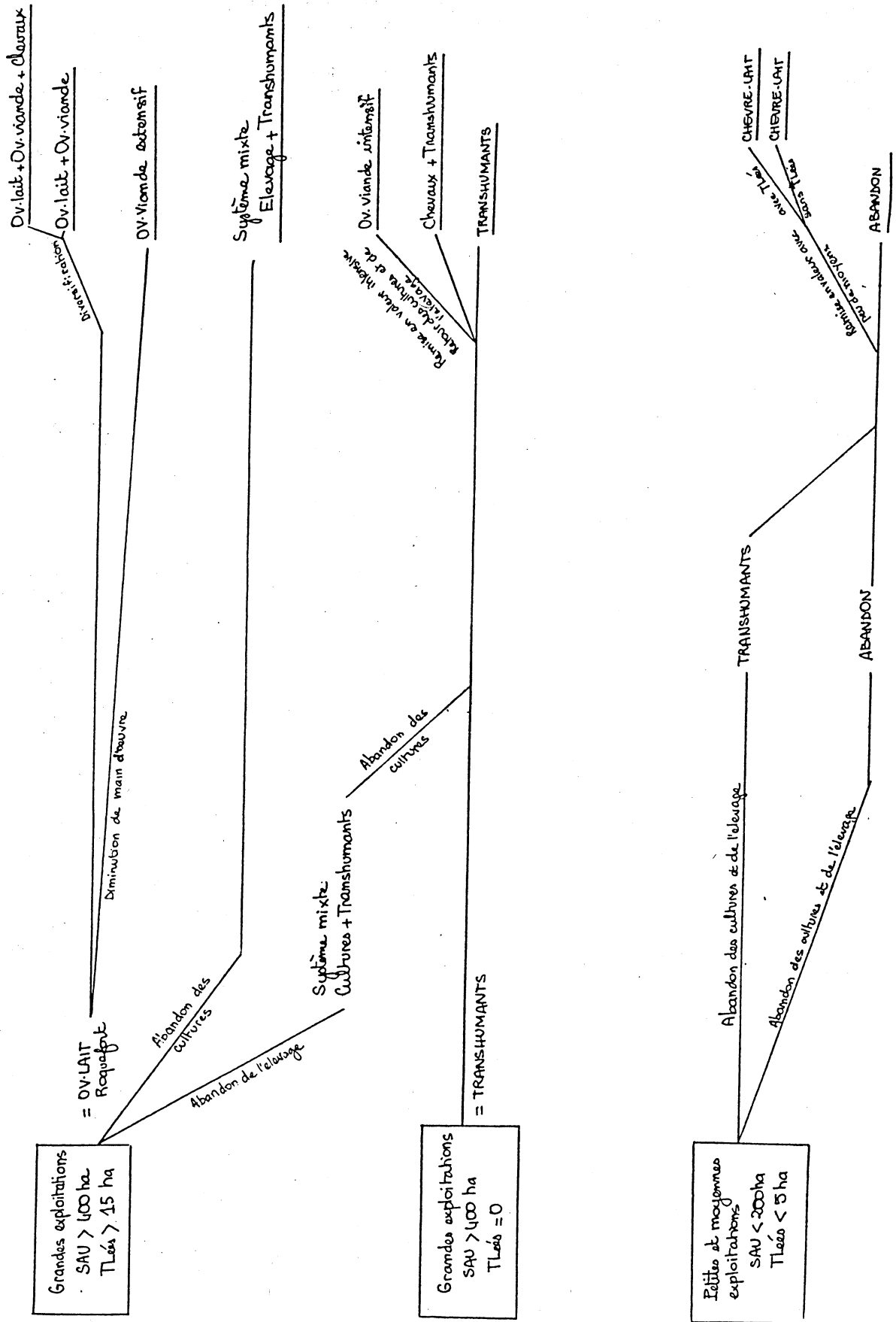
Les trois seules exploitations qui se sont maintenues depuis les années 50 restent fondées sur des modèles traditionnels même si des innovations s'amorcent.

- une augmentation de la SAU utilisée par les exploitants de St Maurice de N. sur la commune et sur les communes voisines, qui s'accompagne d'opérations de remise en valeur (défriches, débroussailllements, remise en état de points d'eau).

- un rajeunissement de la population agricole.

- une plus grande maîtrise par les nouveaux installés de la transformation des produits et de la commercialisation (produits finis, vente directe en coopérative (caillé de lait de chèvre) ou en groupement de producteurs (BOVIDOC)).

On notera l'important recul de la production laitière ovine qui ne représente plus que deux cas sur neuf exploitations.



TLés = Terres labourées.

TABLEAU n° 4 : Trajectoires d'exploitations à St Maurice de N. (1950-1984)

I.3 - Eléments d'interprétation de cette évolution

La diminution de la disponibilité en main d'oeuvre accuse gravement le recul de l'agriculture sédentaire de St Maurice. Depuis la fin du XIX^e siècle, le système ovin-lait lié à Roquefort tend à s'imposer sur le causse. La spécialisation et le début d'intensification qui l'ont accompagné avaient déjà contribué à la disparition d'un certain nombre d'élevages. Après le marasme économique de l'entre-deux-guerres, beaucoup d'exploitations sont dans des conditions difficiles et avec la pénurie de main d'oeuvre consécutive à la chute démographique, la situation est d'autant plus aigüe :

- . les exploitations les plus grandes ayant pu conserver leur force de travail subsistent,

- . mis à part un cas de transformation de système de production en ovin-viande, la plupart cèdent peu à peu la place à des transhumants au fur et à mesure des départs en retraite sans succession.

Le système dominant semblait donc sans grand avenir, la majeure partie des terres de la commune revenait à des transhumants. L'éloignement des centres d'information et de financement a sans doute également contribué au retard de la modernisation et de la mécanisation qui s'est faite ailleurs progressivement et avec le soutien de la société des caves, et les essais de diversification qui auraient pu permettre le maintien de certains élevages se sont révélés rapidement limités : les débouchés du fumier et des fourrages disparaissent avec la modernisation de la viticulture régionale (utilisation d'engrais chimiques et mécanisation), les cours de la viande ovine ne sont suffisamment élevés qu'en dehors de la période de production des élevages laitiers, mais l'agnelage d'août n'est pas correctement maîtrisé (pas de groupage des chateaux) et le taux de réussite est trop faible.

Dans le même temps, la concurrence accrue pour la location d'estive fait monter les cours : la vente d'herbe assure alors un meilleur revenu qu'un fermage avec une plus grande liberté de manoeuvre.

Cependant, l'espace autrefois entretenu, ne l'est plus. L'embroussaillage gagne de plus en plus les parcours, les buis se développent ainsi que différentes plantes indicatrices de terres très dégradées. Ceci conduit à une diminution de la valeur pastorale des terres : en 40 ans, on passe d'une estimation de chargement de 3 à 1 brebis/ha pour les ventes d'herbes aux transhumants.

Face à cette situation qui se perpétue jusqu'à la fin des années 60, vont se déclencher différentes réactions déterminées par deux éléments :

- . la présence de capitaux extérieurs à l'agriculture,
- . la disponibilité en terres.

Si le propriétaire a des revenus extérieurs suffisants, le désir de valoriser son patrimoine dont la valeur vénale diminue, peut l'amener à injecter des capitaux et de la force de travail pour oeuvrer dans la remise en valeur.

Une attitude un peu plus modérée (capitaux disponibles moins importants) mais allant dans le même sens, conduit à poursuivre l'association élevage + transhumants avec développement du premier aux dépens du second, ou à mettre en place de nouveaux systèmes d'élevage en association avec le système traditionnel.

L'initiative qui revient aux non-propriétaires est limitée par la disponibilité en terre et s'ils apportent de la force de travail et de nouvelles techniques de production sur leurs petites exploitations, ils sont en situation souvent difficile.

Ainsi, il apparaît que dans tous les cas, la remise en valeur passe par un changement de système de production pour une meilleure combinaison des facteurs de production. On peut essayer de donner un avis sur le peu de succès de la production laitière ovine. Ce n'est sans doute pas la nature même de cette production qui est à l'origine de cela, mais la production laitière semble sans grand avenir du fait de la faible valeur des terres (résultat de l'exportation de fumure pendant des décennies) pour réaliser l'intensification fourragère, de l'isolement progressif par rapport aux centres de fabrication, mais aussi de décision et de financement, et surtout sans doute de la volonté des nouveaux exploitants de ne pas être inféodés à une société plus ou moins intégratrice.

On notera également l'importance de la stratégie des propriétaires qui détiennent à 3 ou 4 les 90 % du territoire de la commune. La sensibilisation d'un certain nombre d'entre eux au problème de mise en valeur peut alors constituer une véritable dynamique. Dans un avenir proche, soit une injection de capitaux peut remettre en valeur un système intensif, soit une plus grande disponibilité de terres autorise une gestion extensive, mais dans les deux cas, un financement minimum est nécessaire pour remettre ces exploitations - souvent abandonnées depuis longtemps - dans un état qui permette l'exercice d'une activité agricole sérieuse : c'est là qu'intervient l'importance des subventions, notamment celles délivrées par les ASA.

La troisième voie réside dans le risque de voir le désengagement de certains propriétaires se poursuivre dans des projets de reboisement qui ont été jusque là les seules propositions publiques de mise en valeur de ces zones.

I.4 - L'environnement social et technique et son évolution

La commune de St Maurice de N. très étendue et relativement isolée, a connu pendant longtemps un important exode rural. Depuis les années 70, la population se maintient légèrement au-dessous de la centaine avec un important taux de population agricole (+ de 50 %). La population active se partage entre une légère majorité d'emplois dans l'agriculture et des emplois dans l'hôtellerie, la restauration, les transports et les services. L'artisanat est devenu quasi inexistant.

D'autre part, si le nombre de résidences principales varie peu depuis une quinzaine d'années, les résidences secondaires prolifèrent (58 en 1982 contre 21 en 1968) en utilisant les logements vacants, mais surtout par le biais de constructions nouvelles.

Malgré le maintien d'une école primaire et de quelques commerces - voués surtout au tourisme : randonnées, spéléologie - la commune est très isolée : pas de commerce alimentaire et 25 kms sont nécessaires pour trouver bureau de poste, banque, médecin ou supermarché.

Une certaine animation règne toutefois du fait d'une importante activité de spéléologie, et l'été avec l'attrait touristique du Cirque de Navacelles, mais cela reste très limité et surtout très saisonnier.

De plus, l'étendue de la commune et la dispersion de l'habitat ne contribuent pas au développement de la vie sociale (Cf. Annexe II.2).

En ce qui concerne l'encadrement technique, les élevages ovin-lait semblent un peu à l'écart du suivi technique par la Société des Caves de Roquefort, ou n'en n'ont, en tous cas, que peu profité. Les autres élevages n'ont apparemment de relation que très épisodiques avec les services d'élevage : l'étendue des zones attribuées aux techniciens de l'arrière pays ne permet sans doute pas de suivre beaucoup d'exploitations, et il semble que ceux qui ont eu besoin à un moment donné de renseignements précis, ont dû se déplacer eux-mêmes pour chercher à se renseigner. De ce point

de vue, la commune a longtemps été négligée et souffre d'un important manque de références techniques.

I.5 - Conséquences sur l'utilisation de l'espace

Au cours du temps, elle a été le fait, dans des proportions variables, de deux types d'intervenants : des exploitants sédentaires et des transhumants. Ceux-ci ont occupé une plus grande superficie pendant de nombreuses années, mais il semble qu'un certain retournement de situation se produise.

- Le paysage agraire : Les terres autour du village sont les meilleures ; elles sont en partie travaillées, un certain nombre d'entre elles sont vendues comme terrain à bâtir (petites parcelles).

Les mas occupés par les transhumants ont leurs terres labourables en friche ; les parcours ne sont pas gérés en terme de renouvellement des ressources : il s'agit d'une exploitation minière avec exportation de fumure.

Dans les mas où se maintient une activité sédentaire, les terres sont le plus souvent travaillées mais la fumure est traditionnellement exportée en partie (vente du migou = fumier d'été).

Au fur et à mesure que les élevages sédentaires disparaissent, ils sont remplacés par des transhumants (ce qui explique qu'il y ait une diminution de l'utilisation des terres de 46 % entre 1955 et 1970 enregistrée au RGA : SAU déclarée). Ainsi, si les terres travaillées sont peu à peu abandonnées, les parcours de garrigues sont pour la plupart utilisés au moins une partie de l'année. Il y a dans cette période (jusqu'aux années 70), peu de demandes d'installation alors que les transhumants se font, semble-t-il, une concurrence assez sévère.

- Depuis quelques années, la demande d'installation révèle une situation foncière relativement bloquée :

. du fait du nombre restreint de propriétaires (cinq d'entre eux possèdent 90 % de la superficie de la commune dont un qui détient à lui seul près de 30 %),

. du fait de la faible valeur de la rente foncière pour l'usage agricole mieux rémunérée par la vente d'herbage ou la location de territoire de chasse (ou les deux),

. du fait d'un certain développement du marché immobilier (vente de parcelles et de bâtiments pour des résidences secondaires) qui acquiert de plus en plus d'importance.

Face à ces blocages, on observe plusieurs réactions : pour ceux qui ont les moyens de louer des terres, une solution réside dans la recherche de terres sur d'autres communes proches (souvent plus fertiles : Le Caylar, Le Cros) pour ce qui est des terres cultivables.

Les élevages qui sont trop à l'étroit sur leurs terres, pratiquent un usage sauvage des parcours avoisinants avec consentement ou non du propriétaire.

Mais cela ne laisse en tous cas que peu de place pour de nouvelles installations malgré une demande soutenue du fait que s'ajoute au problème de la disponibilité des terres, celui de la disponibilité en bâtiments.

II - ARBORAS

II.1 - Confrontation au RGA

Fait remarquable sur la commune d'Arboras, le RGA nous donne 9 exploitations qui existent effectivement toutes avec un chef d'exploitation généralement à temps complet.

Classé par le RGA dans le groupe à dominante viticole, nous retrouvons sur le terrain les données issues du recensement :

- . $\frac{\text{Nombre d'expl. ayant vigne}}{\text{Nombre d'expl. Total}} = 100 \%$,
- . Surface moyenne en vigne : 8,5 ha (RGA : 8,9),
- . Production de VDQS,
- . Stagnation des surfaces en vigne de 1955 à 1980 sur les exploitations enquêtées.

Les données du RGA sur cette commune sont donc fiables. Mais, d'une part, aucun renseignement ne nous était donné sur les caves coopératives et le mode de vinification, et d'autre part, en 1980, les travaux de la SAFER étaient en cours et n'ont pu être recensés. Les conclusions que l'on pouvait tirer du RGA sur l'évolution de cette commune se trouvaient alors incomplets. Le travail d'enquête a permis de fournir le complément.

II.2 - La dynamique de la commune depuis l'après-guerre

II.2.1 - L'état de l'agriculture après la seconde guerre : "Une situation homogène"

Pour bien comprendre cette situation, il faut tenir compte des exploitations disparues et donc non enquêtées. Le RGA nous donnait en 1955, 30 exploitations, or la commune possède en 1984 9 exploitations dont 7 enquêtées, donc 21 ont disparu.

Sur les 30 exploitations recensées au RGA 55, toutes sont exclusivement viticoles. La situation à cette époque des exploitations enquêtées paraît homogène :

- . spécialisation viticulture, surface moyenne de 8,5 ha en vigne, très morcelée et dispersée avec une moyenne de 0,56 ha par

parcelle. Les rendements varient entre 60 et 100 hl avec des cépages tels qu'Aramon, Carignan, et cépages mélangés.

. Faire valoir direct généralisé dont une partie en bois sur le Causse.

. production complémentaire d'olives de table ou d'huilerie, début du raisin de table, vente de coupes de bois, location de terres pour la chasse.

. adhésion en majorité à la cave coopérative de St Saturnin succédant à la vinification privée d'avant-guerre.

. utilisation du fumier provenant du Larzac, des animaux de trait, pratique du labour.

. un chef d'exploitation âgé d'environ 40 ans, à temps complet, plus un ouvrier permanent salarié.

. le raisin de table (Servant) est conditionné et vendu au marché de Clermont-L'Hérault et les olives aux différents moulins (Clermont L'Hérault, Aniane) et confiseurs (St Jean de Fos, Aniane).

La seule différence dans ces systèmes de production, qui à cette époque est peu significative, porte sur les surfaces en vignes. Sur 6 exploitations enquêtées existantes alors, 2 avaient une surface comprise entre 4 et 7 ha et 4 entre 7 et 11 ha. On peut supposer que pour les 21 exploitations disparues au RGA de 1980, leur surface en vignes était voisine de 5 ha, limite du seuil de viabilité dans la région.

Deux étapes dans l'évolution jusqu'en 1984 vont alors apparaître. La première (1950 à 1980) se caractérisera par une évolution homogène des systèmes d'exploitation et à partir de 1980, grâce à l'action de la SAFER, la viticulture de la région subira un nouvel essor.

I.2.2 - Une évolution homogène jusqu'en 1980

Les exploitations viticoles dont les surfaces étaient comprises entre 4 et 7 ha vont progressivement s'agrandir profitant d'une part de la libération de vignes de celles qui cessent l'activité agricole, et d'autre part de l'opportunité d'acquérir des terres sur les communes voisines (St Jean de Fos, Montpeyroux, St Saturnin, St Guiraud), accentuant ainsi la dispersion de la propriété, mais essayant d'obtenir des parcelles en vignes sur différents terroirs.

Ainsi, sur les 7 exploitations enquêtées qui correspondent à celles ayant conservé la profession agricole, toutes atteignent une surface moyenne minimum d'environ une dizaine d'hectares, très

morcellée et dispersée . Une étude faite par A.M. Bertrand en 1969, confirme cette situation en la complétant pour les exploitations disparues :

Superficie en vigne	1 - 3 ha	3 - 5 ha	5 - 10 ha	10 - 15 ha	15 - 20 ha
% *	15,3 %	15,3 %	30,7 %	30,7 %	0,7 %
Nombre d'exploitations	2	2	4	4	1
Parcellaire par catégorie d'exploitation	0,17 ha	0,36 ha	0,36 ha	0,49 ha	0,60 ha (?)
	Chef d'expl. à temps partiel	Chef d'expl. à temps complet	Chef d'expl. à temps complet	Chef d'expl. à temps complet	Chef d'expl. à temps complet

* Nombre d'exploitations/Nombre total.

L'évolution des systèmes de production est alors identique. L'activité dominante se confirme dans les monocultures vigne, avec replantation en Carignan et Cinsault . Ainsi, 80,6 % des surfaces en vignes ont été replantées depuis 1950. Mais si la cave coopérative de St Saturnin est passée sous l'appellation VDQS dès 1955, la politique de qualité semble peu suivie à cette époque par les exploitants d'Arboras.

Les productions d'oliviers disparaissent après le gel de 1956 supplantées par le raisin de table (Servant de Clermont l'Hérault : 80 tonnes en 1968) qui à partir de 1975 subira à son tour une crise de surproduction et de mévente entraînant son abandon dans les années 80.

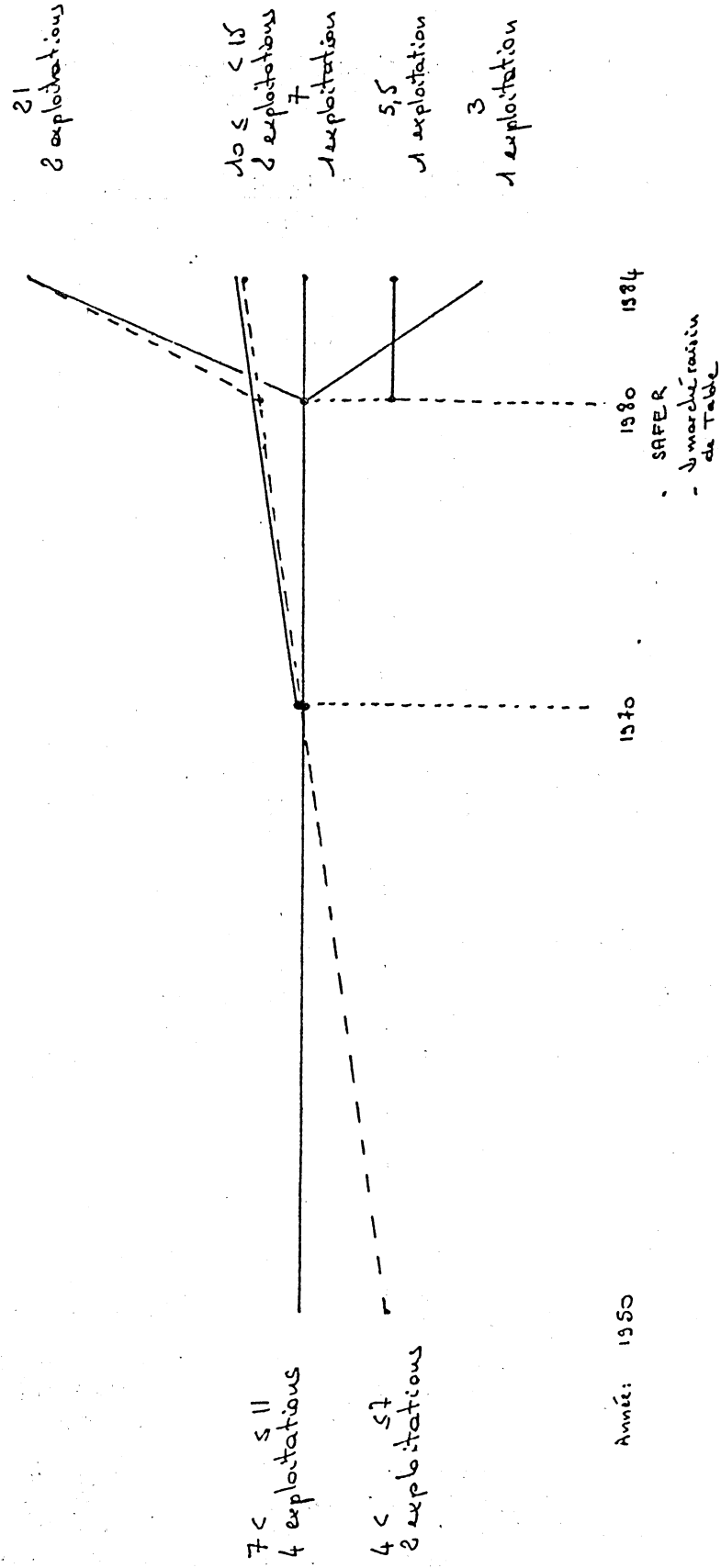
La vente des coupes de bois déjà bien réduite après la guerre, disparaît totalement vers les années 50.

La mécanisation s'installe à partir de 1960, entraînant l'abandon du cheval et l'arrêt de l'utilisation du fumier. Quatre hectares de vignes non mécanisables ou détruites par le gel de 1956 disparaissent alors, ce qui en fait ne représente pas sur la commune une surface déterminante.

Avec l'apparition de la mécanisation et l'augmentation des charges, le salariat agricole est définitivement abandonné (sauf

Surface en Vigue
en 1950
ha.

Surface en Vigue
en 1984
ha



Année: 1950

1970

1980

1984

SAFER
- marchés réunis de Table

Tableau n° 5
Evolution des surfaces en
vigue des exploitations arborées
sur Arbores.

pour les vendanges) et la main d'oeuvre devient exclusivement familiale avec un UTA par exploitation à profession agricole.

II.2.3 - 1980 : véritable étape vers la politique de qualité, l'action de la SAFER et le dynamisme de la Cave de St Saturnin

A partir de 1980, l'évolution des exploitations enquêtées va être divergente. En effet, à cette date, la SAFER remet en valeur 30 ha de garrigues sur le Causse et met à la disposition des exploitants une terre prête à planter en cépages améliorateurs pour 36.000 Fr/ha. Plusieurs types d'évolution apparaissent alors, que nous résumerons dans le tableau suivant.

Evolution des exploitations jusqu'à l'éventuelle succession	A la succession si elle a lieu.
<p><u>Surface en 1950 comprise entre 7 et 8 ha</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Stagnation des surfaces en vignes. . Abandon productions d'olives, "bois", raisin de table. . Spécialisation modérée vers viticulture de qualité. . Pas de RNA.* 	<ul style="list-style-type: none"> - Le fils reprend : logique d'agrandissement. <ul style="list-style-type: none"> . opportunité de la SAFER : RNA. = accroissement considérable des surfaces (x2) = mécanisation poussée, travail en commun. . pas d'achat à la SAFER ; RNA. = accroissement modéré des surfaces. - Les fils ne reprennent pas ; RNA. <ul style="list-style-type: none"> = partage = morcellement de la propriété. = viticulture : activité loisir.
<p><u>Surface en 1950 comprise entre 4 et 7 ha</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Agrandissement progressif (passage à 10 ha en 70) jusqu'à la succession éventuelle. . Abandon production "bois", "olives", et vers 1980, raisin de table. . Pas de RNA 	<ul style="list-style-type: none"> - Le fils reprend : logique d'agrandissement. <ul style="list-style-type: none"> . opportunité de la SAFER ; RNA. = accroissement considérable des surfaces (x2)

* RNA : Revenu non agricole.

Ainsi, en 1984, plusieurs types d'exploitations existent :

- . 3 exploitations d'environ 20 ha (dont 10 ha sur le Causse), dont une n'a put être enquêtée, à production orientée entièrement vers la qualité et adoptant la mécanisation des vendanges.

- . 2 exploitations n'ayant pas suivi la politique de qualité et profité de l'opportunité offert par la SAFER, dont la surface est comprise entre 10 et 15 ha. Elles ont donc pris du retard dans l'encépagement par rapport à la perspective de passage en AOC en 1985 de la Cave St Saturnin.

. 1 exploitation de 7 ha ayant totalement arraché pour replanter en cépages améliorateurs, financé grâce à la vente de 700 ha de bois familiaux.

. une vingtaine d'exploitations qui ont soit abandonné la profession agricole, soit conservé l'activité comme loisir ou activité annexe avec des surfaces inférieures à 3 ha.

Ces évolutions différentes, mises en évidence dans le tableau, doivent s'analyser dans le contexte global de l'évolution de la viticulture de la région sous l'impulsion de la cave coopérative de St Saturnin créée en 1949.

Les productions secondaires (bois, olives puis raisin de table) qui représentaient un revenu complémentaire, ont disparu totalement en 1980 sous l'influence de la mévente du bois dès la fin de la guerre, du gel de 1956, des fluctuations trop importantes des cours du raisin de table liées à la trop grande dépendance vis à vis des négociants sur le marché de Clermont l'Hérault. La spécialisation est à la viticulture qui s'affirme être une viticulture de qualité.

La mécanisation ne paraît pas dans cette commune être une étape déterminante pour l'évolution des productions jusqu'en 1980. Elle entraine dans le contexte global de la mécanisation de l'agriculture française diminuant le temps de travail et entraînant l'abandon de pratiques culturales traditionnelles (fumure organique : 3 personnes pour 1 ha et par jour, fumure chimique avec tracteur : 1 personne pour 2 ha en 1h30), et du salariat agricole. Que représente alors la surface de 10 ha en vignes ? Cette surface correspond en fait à l'utilisation maximum d'1 UTA, compte tenu de la mécanisation disponible. Atteignant cette surface, le problème de la viabilité semble ne plus se poser compte tenu des rendements réalisés (60 à 80 hl à 11°5). En effet, la vente du vin est assurée grâce au dynamisme de la cave St Saturnin et ceci à prix rémunérateur comparativement à d'autres caves de la région.

St Saturnin 1983	Montpeyroux 1983	St Jean de Buèges 1983
2,25 F/1 de VCC à 10°5 + 0,10 F/1 sur vin du pays + 0,47 F/1 sur VDQS (+ 0,90 F/1 sur AOC en 85)	2,05 F/1 de VCC à 10°5	1,75 F/1 de VCC à 10°

Le problème de la suffisance du revenu agricole se pose alors à la succession avec comme caractéristique principale le changement dans la logique et les projets du nouvel exploitant.

. Si la succession n'est pas assurée, les enfants ayant préféré travailler en dehors de l'agriculture, l'exploitation se divise, morcelant d'autant une exploitation déjà très morcelée.

Ce type d'évolution prend une place prépondérante car représente environ une vingtaine d'exploitations (qui existaient en 50 et qui ont disparu au RGA 80). Elle façonne le paysage agricole et cela sûrement depuis avant les années 50. Une partie des vignes abandonnées peut alors être achetée par les exploitants restants. Néanmoins, avec la politique viticole qui incite à l'arrachage, cette situation de vente tend à disparaître posant alors le problème de la disponibilité des terres.

. Si la succession est assurée, malgré un produit brut minimum de 13.500 F/ha (60 hl VCC x 2,25 F = 13.500 Fr). la politique est à l'agrandissement, soit grâce à l'opportunité offerte par la SAFER soit grâce à l'extension géographique aux autres communes (la disponibilité en vignes sur la commune étant réduite à presque nulle).

Cette expansion (surtout celle liée à la SAFER) rentre dans le système investissement-emprunt, coupant brutalement avec la logique traditionnelle, rendant d'autre part dépendante l'exploitation vis à vis du crédit. Cette contrainte semble être résolue par l'apport financier extérieur provenant du conjoint ou de l'exploitant lui-même.

Ainsi, si l'action de la SAFER a permis d'une part au niveau communal de donner un nouvel essor à la viticulture et à la cave de St Saturnin, elle a engendré d'autre part un changement de logique avec entre autre le développement du travail en commun, l'esprit de coopération, entre les jeunes viticulteurs (vendanges, semences, entretien) et le développement de la mécanisation de la vigne (acquisition d'une machine à vendanger).

Conclusion

En synthétisant les informations recueillies sur Arboras, on constate :

. une augmentation de la production viticole avec suppression de la diversification ;

. l'influence déterminante de la cave coopérative de St Saturnin, assurant un prix rémunérateur sans cesse croissant du vin ;

- . une spécialisation vers la monoculture-vigne ;
- . une augmentation des surfaces productives avec une part croissante en cépages améliorateurs ;
- . une régression de la force de travail, mais aussi développement du travail en commun et de la mécanisation ;
- . une augmentation du revenu agricole et l'importance des revenus non agricoles.

II.2.4 - L'environnement social et son évolution

(Cf. Annexe II.2)

Arboras est une commune à village groupé, située sur le coteaux, constituée de maisons typiquement viticoles à trois étages avec une cave particulière attenante transformée en hangar ou garage, l'écurie se transformant en un étage supplémentaire du logement. Cette structure aurait pu favoriser l'installation du commerce, mais celui-ci a préféré s'établir à Montpeyroux, village plus gros (806 habitants en 1982), situé à 2 km. Ainsi, l'absence de commerce au village ne semble pas être un handicap important vu la proximité de Montpeyroux, d'autant que le pain est livré régulièrement grâce à une fourgonnette ambulante.

Le RGA de 1970 nous donne la structure des services offerts à Montpeyroux et Arboras :

	Maternelle	Primaire	CEG	CES	Poste	Médecin	Supermarché
Arboras	0	0	10 Km	12 km	0	0	42 km
Montpeyroux	1	1	8 km	10 km	1	1	37 km

Si au niveau vie sociale, l'handicap est faible, par contre, au niveau conseiller agricole, le manque est certain et cela malgré une demande des viticulteurs. Ceux-ci sont alors obligés de chercher l'information ailleurs (revue agricole, cave coopérative, etc ...), mais de ce fait, ne peuvent trouver les solutions adéquates aux problèmes particuliers de leur exploitation. Il est à noter d'autre part que parmi les 6 exploitants enquêtés existants en 50, au moins trois ont eu une formation secondaire jusqu'au baccalauréat.

II.2.5 - L'évolution et ses conséquences sur l'utilisation de l'espace

Si la structure actuelle du paysage agricole communal est au morcellement avec des parcelles dispersées (jusqu'à 2 km du lieu d'habitation), cette situation date de la fin du XVIII^e siècle. La vigne ayant fait baisser le seuil de rentabilité cadastral, l'évolution depuis la seconde guerre n'a fait que perpétuer le phénomène de morcellement lors des partages successoraux. A l'époque de la seconde guerre, la propriété couvrait trois terroirs :

. un terroir de glacis adossé aux collines favorables à la culture du raisin de table (olivier avant 1956) ;

. un terroir de plaine avec des vignes à vin sur de petites parcelles (70 % < 0,5 ha) ;

. un terroir de garrigues où pâturaient les troupeaux; l'évolution avec la disparition des troupeaux et l'arrêt des ventes de coupes de bois va entraîner l'abandon des terres de garrigues qui seront vendues ou inexploitées.

Les vignes resteront sur les côteaux à faible pente et dans la plaine. Celles situées sur des pentes trop fortes seront abandonnées lors de la mécanisation. Les productions glissent donc progressivement vers la plaine. Mais si la diversification passait à l'époque de la seconde guerre par celle des productions, aujourd'hui, elle passe par celle des terroirs où se situe les parcelles en vigne. Ainsi, toutes les propriétés possèdent des vignes sur chaque terroir diminuant ainsi les risques climatiques de la monoculture.

Néanmoins, compte tenu de la concurrence active et le peu de terres disponibles sur la commune (exigüité de la commune, et la quasi-totalité des vignes sont travaillées), l'évolution va se traduire ainsi par l'extension géographique des propriétés (pouvant aller jusqu'à s'étendre dans 7 communes voisines différentes). Les exploitations abandonnant l'activité agricole seront alors vite absorbées par les exploitations restantes d'autant que leur surface ne dépasse pas 3 ha. Les exploitations actuelles peuvent être alors issues de 4 à 5 propriétés différentes (parfois plus).

Ainsi, l'espace non cultivé se ferme et si le phénomène de concentration de la vigne dans la vallée a prédominé à une époque, aujourd'hui, le phénomène inverse se produit.

III - St ANDRE DE BUEGES

III.1 - Confrontation au RGA

Nous avons classé St André de Buèges dans le groupe communes à production diversifiée, or il s'avère après les enquêtes que la majorité des exploitations existantes en 84 sont exclusivement viticoles (ce que le RGA traduit par $\frac{\text{Nbre d'expl. ayant vignes}}{\text{Nbre d'expl. Total}} = 92 \%$, Taille moyenne : 5,15 ha en fait 5,5 ha), les oliviers ayant été abandonnés après le gel de 1956.

Le RGA nous donne des chiffres bruts qui ne prennent leur signification que dans le contexte réel :

$\frac{\text{Nbre expl. ayant oliviers}}{\text{Nbre expl. Total}} = 71 \%$, chiffre exact, mais la majorité des oliviers existants sont improductifs. La déclaration d'un olivier (improductif en réalité) peut s'expliquer par l'obligation après le gel de 56 d'entretenir les oliviers pendant 25 ans après l'attribution des subventions.

• Nombre d'ovins = 473 avec 3 exploitations en ayant en 1980; 2 élevages ont disparu depuis, ne laissant plus qu'un troupeau de 200 têtes sur la commune.

Toutefois, les critères évolutifs se retrouvent dans le contexte réel, avec la chute des terres travaillées et stagnation depuis 1970, avec une population agricole en régression jusqu'en 1950 et en stagnation depuis.

D'autre part, le critère de la double activité et de l'âge des 5 exploitants qui apparaît après les enquêtes comme une contrainte importante sur St André, nous y reviendrons, n'a pas été pris en compte dans notre typologie, mais ne la remet pas en cause puisque c'est un critère commun à toutes les communes du groupe. Le RGA nous donne en 1980 :

	Nb expl.	CEX Actif de - 1 UTA	Retraité et 1 UTA	1 UTA	CEX - 35 ans	CEX à -1/4 temps	CEX à +1/2 temps	CEX à temps complet	conjoint double actif	Aide double actif
St André	14	3	1	9	2	2	10	8	2	4

CEX : Chef d'Exploitation.

III.2 - La dynamique de la commune depuis l'après-guerre

II.2.1 - L'état de l'agriculture après la seconde guerre

Comme sur la commune d'Arboras, soulignons l'importance des exploitations disparues et donc non-enquêtées. Le RGA nous donnait en 1955, 26 exploitations, or la commune possède 12 exploitations, dont une qui n'a pu être enquêtée, 14 ont donc disparu .

A partir des exploitations enquêtées nous pouvons reconstruire les systèmes d'exploitations de l'époque. Ceux-ci se caractérisent par une certaine homogénéité.

- . spécialisation viticulture, à cépages mélangés, rendement voisin de 60 hl à 10°5.

- . tout en faire valoir direct,

- . production complémentaire d'olives de table et d'huilerie,

- . 1 chef d'exploitation à temps complet plus 1 ouvrier salarié à temps plein ou à mi-temps,

- . animaux de trait, fumure organique, vinification en cave particulière,

- . vente du vin à des négociants de la région et vente des olives aux moulins d'Aniane, Brissac, Coopérative à Gignac.

Dans ce système de production à dominante viticole, les distinctions interviennent sur les surfaces en vignes. Sur les exploitations enquêtées, 4 avaient une surface comprise entre 1 et 4 ha, 3 entre 4 et 7 ha, 2 supérieures à 7 ha. D'autre part, sur les 14 exploitations disparues, 4 exploitations viticoles de taille supérieure à la moyenne, étaient exploitées grâce à une main d'oeuvre principalement salariée. Les autres devaient avoir une surface inférieure ou égale à 4 ha.

Les exploitations qui avaient leur siège sur plusieurs terroirs, terroir de vallée où s'installait la vigne, terroir de coteaux où se développe la garrigue, pouvaient profiter d'un revenu déjà en baisse à cette époque : la vente de coupes de bois ou la vente d'herbage à des transhumants.

Coexistant avec ces systèmes à productions diversifiées à dominante viticole, 3 élevages ovin-viande vendaient leurs produits à des maquignons et le fumier aux viticulteurs. Ils pâturaient soit sur toute la commune, soit sur le Causse de la Selle.

Surface en vigne
en 1950

Surface en vigne
en 1984

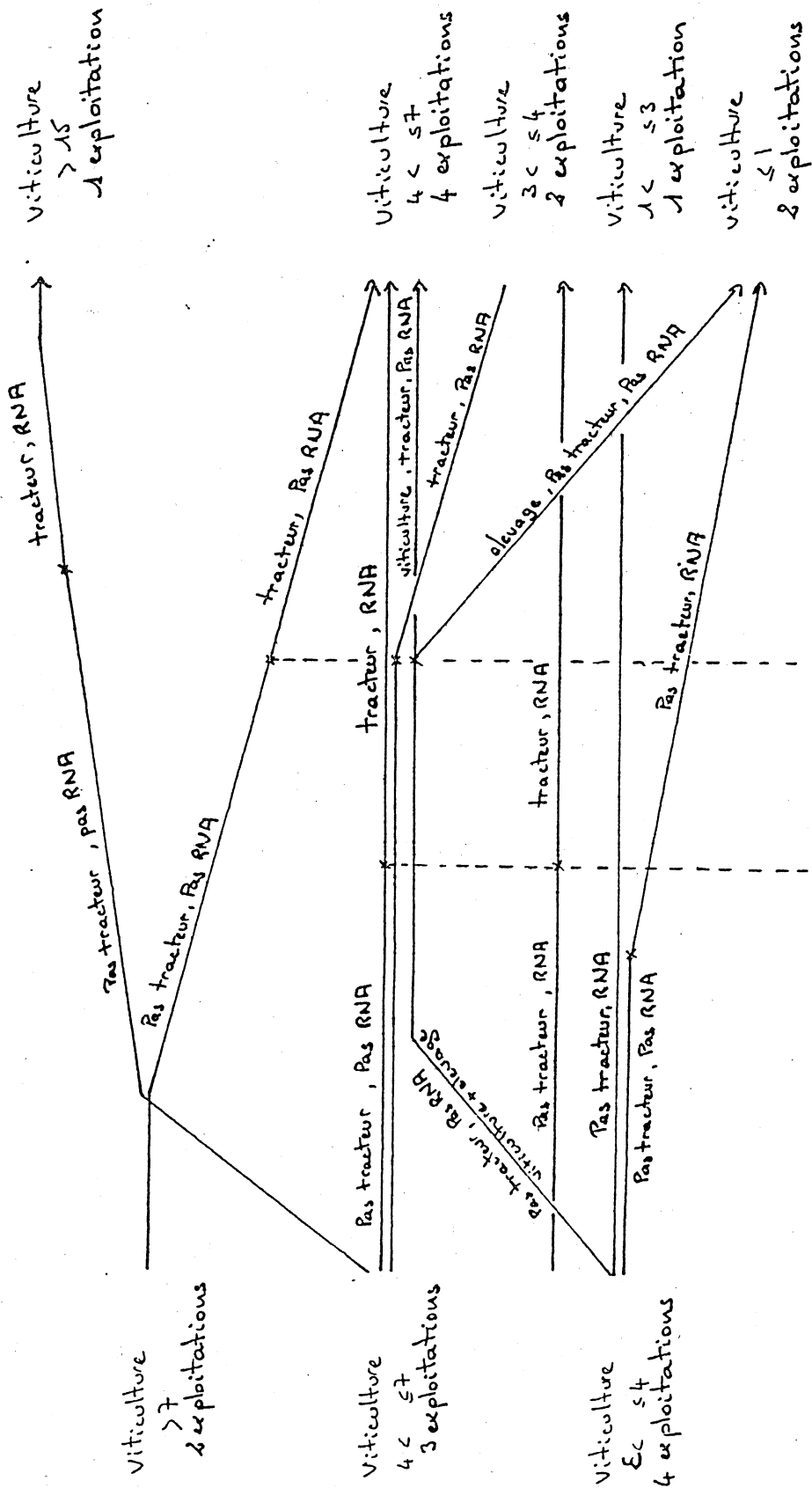


Tableau n° 6
Evolution des surfaces en vigne
des exploitations situées sur
St André de Quègas.

III.2.2 - L'évolution générale à partir des années 50 est au regroupement des exploitations vers une surface en vigne comprise entre 3 et 7 ha en 1984

Tout d'abord, dans les années 70, deux troupeaux disparaissent suite à la retraite de l'exploitant et à la non succession. Pour les exploitations à dominante viticole, l'évolution se caractérise par une spécialisation accrue dans la viticulture avec l'abandon de la culture d'oliviers après le gel de 1956. La diversification fait alors place à la monoculture vigne.

La mécanisation débute en 1965 et l'augmentation des charges liées au travail salarié entraînent la disparition définitive du salariat agricole au profit d'une main d'oeuvre exclusivement familiale réduite au chef d'exploitation et son épouse. Celle-ci remplace alors le salarié disparu. Cette disparition entraîne d'autre part celle des exploitations fondées principalement sur le salariat.

La modernisation des techniques de production (engrais chimiques, désherbants) pousse à abandonner les techniques traditionnelles (fumure organique, réduction du nombre de labours), amputant ainsi une part des revenus des élevages existants. Enfin, la création de la cave coopérative de St Jean de Buèges en 1948, entraîne l'abandon progressif de la vinification particulière trop vétuste et de capacité insuffisante après l'augmentation des rendements liés aux nouvelles techniques et à l'encépagement nouveau en Carignan (après les gels de 56 et 63, 75 % des surfaces en vignes ont été replantées).

Les différentes évolutions des exploitations sont alors liées à leur surface en vigne (Cf. Tabl. n°6). Et on constate que l'évolution générale tend vers une exploitation d'une surface en vigne comprise entre 4 et 7 ha, avec une main d'oeuvre exclusivement familiale (1 UTA), avec un chef d'exploitation de plus de 58 ans dont la succession est rarement, voire jamais, assurée, ce qui représente pour la commune une contrainte déterminante.

Les exploitants qui, en 1950, avaient des surfaces inférieures ou égales à 3 ha, ont dû cesser la profession agricole pour travailler dans le secteur secondaire ou tertiaire suivant les opportunités (emplois industriels dans le bassin de Ganges), soit en conservant leur exploitation agricole comme activité annexe et comme siège de résidence, soit en l'abandonnant totalement, partant résider sur le lieu de travail.

Parallèlement à cette évolution générale, des cas particuliers apparaissent : une exploitation dont le chef d'exploitation a 38 ans, une surface de 13 ha en vigne, avec essai de production d'olives et vinification privée, un cas de nouvelle installation avec production d'asperges et de céréales, bien mécanisée, mais dont les résultats économiques ne sont pas encore concluants.

III.2.3 - Trois éléments déterminants dans l'évolution générale de St André : les gels de 56 et 63, la mécanisation, les revenus non agricoles

En se référant au Tableau n°6, nous constatons que l'évolution générale décrite précédemment suit trois tendances, liées aux trois éléments déterminants que nous nous proposons d'expliquer.

Evolution des surfaces en vignes depuis 50	Stagnation	Régression	Augmentation
Mécanisation	vers les années 63-65	vers les années 70	vers les années 70
Revenu non agricole	Oui	Non	Non
Age des exploitants	environ 65 ans	environ 65 ans	environ 60 ans
Résultante	Abandon des vignes non mécanisables compensé : <ul style="list-style-type: none"> . Soit par remise en culture de friches en propriété sans achat de terre du fait du manque financier. . Soit par l'achat de terres possible grâce à des apports financiers extérieurs à l'agriculture. 	Abandon des vignes : <ul style="list-style-type: none"> . non mécanisables . après le gel de 56 et 63 . terrains trop difficiles 	Achat de vignes par les parents de l'exploitant : pallier d'un agrandissement acquis.

La logique de ces trois tendances semble identique. Le maintien de l'agriculture est fonction de la part relative des facteurs de productions disponibles.

Suite au gel de 56 et 63, le facteur terre diminue imputant une part de la production et donc du produit brut tiré de la vigne et supprimant celui tiré des oliviers.

La combinaison, augmentation des charges sociales - mécanisation entraîne la diminution du facteur travail. Suivant une politique de non endettement, plusieurs solutions se proposent aux agriculteurs pour vivre sur l'exploitation.

. Si des RNA, provenant de l'épouse ou même de l'exploitant (retraite, rente immobilière ou allocation chômage), peuvent permettre d'accroître le facteur capital, laissant la possibilité d'investir dans le foncier, la production pourra se maintenir avec la même force de travail disponible.

. Si les RNA sont insuffisants pour permettre d'investir dans le facteur terre, seule une augmentation de la quantité de travail (par augmentation du nombre d'heures annuel/UTA disponible), permettra de maintenir la production.

. Si les RNA sont inexistantes avec un facteur travail en régression, les terres travaillées diminuent jusqu'à une surface en vigne comprise entre 4 et 7 ha qui semble correspondre à la surface maximum exploitable compte tenu du degré de mécanisation et de la main d'oeuvre disponible.

Ainsi, comptant sur le maintien du prix du vin (par rapport à l'inflation), l'exploitant cherche à maintenir une production qui lui donne un produit brut qu'il estimera suffisant. Néanmoins, le passage de produit brut à "niveau de revenu viable" est complexe car interfère la part plus ou moins grande des charges et des revenus non agricoles.

III.2.4 - Des évolutions divergentes : des logiques différentes

A côté de l'évolution générale, face aux mêmes contraintes (climatique, mécanisation, structure, environnement), des logiques différentes et divergentes apparaissent faisant appel à des projets différents.

III.2.4.1 - Une logique d'extension.

Elle correspond à l'exploitant le plus jeune (28 ans) de la commune. Cette logique se démarque de la précédente par l'intégration dans le système emprunt-investissement, adhésion au centre de gestion et au schéma directeur. Ceci se concrétise par un système de production divergent : vinification privée, diversification sur des productions traditionnelles, vente directe. La solution a donc été l'augmentation nette du produit brut grâce à l'intégration possible; le revenu non agricole du conjoint servant de caution.

III.2.4.2 - Une logique de changement de système de production.

Nouvellement apparue (1978), estimant que l'avenir n'est pas à la viticulture, cette logique passe par des essais de diversification (asperges, céréales, oignons, tourisme). Néanmoins, ces essais peu concluants sont compensés par des RNA importants.

III.2.4.3 - Une logique de régression.

Après le gel de 1956, la combinaison facteur travail-facteur terre n'étant pas suffisante pour assurer une production brute minimum, l'agriculture devient une activité annexe, de loisir. Le revenu principal est alors un revenu non agricole. Les offres d'emploi, à cette époque, proposées par la proximité de Ganges, favorisent la reconversion. Cette logique peut être poussée jusqu'à l'abandon total de l'activité agricole.

Cette logique n'est pas à négliger, d'autant qu'elle correspond à 61,5 % des exploitations existantes après la seconde guerre (16/26).

Conclusion

En synthétisant les informations tirées des enquêtes, on constate sur St André de Buèges, depuis la seconde guerre :

- . une régression de la production agricole,
- . une régression de la force de travail agricole (salarisée et familiale, âge avancé des exploitants),
- . une régression des surfaces productives,
- . une spécialisation vers la monoculture-vigne,
- . une régression du revenu agricole et l'importance croissante des revenus extérieurs à l'agriculture.

III.2.5 - L'environnement social et technique et son évolution

Face à une profession agricole en régression, il est intéressant d'étudier l'environnement social de cette évolution. Néanmoins, notre méthode à base d'enquêtes, portant essentiellement sur l'activité agricole, les informations acquises résultent de l'INSEE et de compléments acquis sur le terrain.

St André est une commune à habitat dispersé constitué de mas épars sur toute la commune. La vie de village est de fait limitée, puisque cette entité n'a pas de réalité. (Cf . Annexe II.2).

L'absence de commerces, d'école ou d'artisanat amoindrisent d'autant cette vie qui aurait pu exister. Les commerces se sont réduits à des fourgonnettes ambulantes livrant viande, pain, à des jours précis de la semaine. Le plus proche centre de petits commerces se trouve à Brissac (3 km), alors qu'en 1914 St Jean de Buèges possédait 4 épicerie, 2 boulangeries, une boucherie, 2 cafés, un coiffeur; en 1970, il n'existe plus que deux commerces, un bar-foyer rural et les vestiges d'une école qui ferme.

Dressons un tableau tiré de l'INSEE sur les services et les commerces en 79.

	Bureau poste	Ramassage scolaire	Médecin	Pharmacie	Effectif primaire	Collège CEG	Foyer rural
St Jean	0	2	15 km	18 km	11	18 km	1
St André	0	1	11 km	13 km	0	13 km	0

	Nombre communes	Nombre cafés	Café restaurant	Boucherie	Boulangerie alimentation générale	Coiffeur	Distance au marché	Super- marchés
St Jean	2	0	1	0	0	0	18 km	18
St André	0	0	0	0	0	0	13 km	13

Les deux commerces correspondent à la vente directe dans des locaux par des agriculteurs. La distance de 13 km et 18 km correspond à Ganges.

Il est à noter que cet état de fait date d'avant la seconde guerre.

D'autre part, les services du conseiller agricole sont peu utilisés. Est-ce le résultat d'une non-demande de la part des agriculteurs ou un oubli conscient de la part des Services Agricoles laissant au conseiller une zone trop vaste, obligeant à faire des choix ? Quoiqu'il en soit, l'information agricole circule mal alors qu'un certain nombre de problèmes techniques semblent ne pas être résolus.

III.2.6 - L'évolution et ses conséquences sur l'utilisation de l'espace

Au niveau communal, le paysage agricole se concentre. En effet, la viticulture s'installe dans la vallée et les replats. Les vignes de trop forte pente sont abandonnées consécutivement à la mécanisation. Les olivettes gelées en 1956 ne sont plus exploitées. Les surfaces en terres travaillées diminuent globalement laissant des champs incultes, soit en tout 5 ha anciennement exploités devenus des friches.

Les ventes de coupes de bois ont totalement disparu résultant d'un phénomène général dans la région, à savoir : les coupes à blanc intensives pendant la guerre et le développement du fuel domestique. Ainsi, les bois et garrigues se ferment, entraînant la disparition des transhumants sur la commune qui ne trouvaient plus alors de parcours à valeur pastorale satisfaisante. Donc d'une part les élevages transhumants (qui représentaient une valorisation et une source de revenu pour les viticulteurs possédant des hectares de bois et garrigues) disparaissent, d'autre part, les élevages sédentaires sur la commune étant abandonnés à la retraite du chef d'exploitation sans succession, l'embroussaillage s'accroît et progresse. Une garrigue haute fermée apparaît alors sur les coteaux et les flans du Causse de la Selle et de la Séranne. Sur 1.498 ha de surface cadastrée totale, 1.043 ha sont recensés en forêt (soit 70 %) au RGA de 1970 ; et de 1970 à 1980, les parcours et landes productives ont régressé de 310 ha.

Un nouveau groupe, dans l'espace sur l'utilisation de l'espace, prend alors une place considérable : les chasseurs ont en effet pour territoire de chasse 1.400 ha (soit 93 % de la surface cadastrée).

L'évolution a donc sélectionné les terrains agricoles et cette sélection s'est dirigée exclusivement sur les terrains viticoles depuis une trentaine d'années.

De ces évolutions résulte un paysage agraire composé ainsi :

. des exploitations possédant des vignes regroupées dans la vallée, des bois (100 à 200 ha) abandonnés et des coteaux en friche attenants au mas.

. des exploitations possédant des vignes regroupées dans la vallée, 10 à 20 ha de bois réservés pour la consommation personnelle attenants au mas ; surface consécutive aux partages par héritage du bien familial qui ont en fait favorisé la désintégration des unités de bois.

. un mas avec une bergerie, propriété avec 317 ha de bois et garrigues en location attenants à la propriété, et où pâture le troupeau.

Le paysage de la commune ainsi constitué, toutes les surfaces en vignes sont exploitées, laissant ainsi peu de disponibilité en terres. L'agrandissement ou l'installation en vignes ne peut se faire qu'à la suite de la récupération de parcelles abandonnées, surface faible d'autant que le caractère de "propriété" semble bien affirmé et que l'âge voisin des propriétaires n'a pas permis cette libération de terres.

La concurrence est alors vive dans un système viticole au seuil de la viabilité (surface en vignes ≤ 7 ha), où la moindre parcelle en vigne supplémentaire assure une augmentation de revenu d'autant plus importante que la main d'oeuvre disponible paraît sous-employée (1 UTA pour 10 ha de vignes). Cette concurrence est accrue par l'extension géographique des exploitations viticoles des communes voisines. Ainsi, elle ne se situe pas uniquement à un niveau communal, mais à un niveau "supra" communal (2 propriétaires de St Jean de Buèges possèdent des surfaces en vignes importantes sur St André). La demande est importante, l'offre faible, l'installation ou l'agrandissement a été depuis une trentaine d'années compromis, néanmoins, cette situation pourrait se débloquer à la retraite des exploitants actuels. Beaucoup de réserves sont à émettre car cela dépendra des logiques suivies à la succession.

IV - CAUSSE DE LA SELLE

IV.1 - Confrontation au RGA

L'étude préliminaire à partir du RGA avait conduit à placer la commune du Causse de la Selle dans un groupe de communes caractérisées par l'abandon des terres, et une dominante viticole (plus de 95 % des exploitations possédant de la vigne).

En fait, à l'issue des enquêtes, il apparaît que parmi les exploitations qui ont un chef d'exploitation à temps complet (6 exploitations), 5 sur 6 possèdent un élevage et 4 sur 6 en font leur activité agricole exclusive. La culture de la vigne est le plus souvent le fait d'agriculteurs double actifs ou retraités.

Comme un certain nombre d'entre eux ont cessé toute activité agricole ces dernières années, le taux d'exploitations d'élevage est en réalité supérieur à ce qu'indique le RGA (près de 50 % contre 33 %) d'autant que les installations récentes à une exception près constituent de nouveaux élevages.

Ainsi, la surface en vigne en % de la SAU est inférieure à ce que donne les sources statistiques : environ 2,5 % contre 4,5 %. La surface moyenne par exploitation est en revanche plus proche de 5 ha que de 3 ha.

Les terres labourables dénombrées représentent environ 2 % de la SAU de la commune et ainsi sont sous-représentées dans les données du RGA (1,19 %) : depuis 1980, 3 exploitants ont défriché des terres incultes pour produire céréales, fourrages et colza.

En ce qui concerne le cheptel, les effectifs en brebis sont supérieurs à ceux enregistrés au RGA (444 contre 230) : alors que le cheptel caprin est nettement inférieur (152 chèvres contre 513) sans que l'on puisse vraiment s'expliquer pourquoi puisqu'il semble qu'il y ait eu au contraire une progression de l'élevage de chèvres (erreur du RGA ?).

La population agricole diminue malgré les installations. Ainsi, il apparaît que le caractère d'abandon des terres se trouve confirmé et même renforcé par l'étude sur le terrain en même temps qu'une plus nette prépondérance de l'élevage est mise au jour.

IV.2 - Evolution de l'agriculture depuis la guerre

Reconstituer l'état de l'agriculture au lendemain de la guerre ne peut se faire que très partiellement à partir des enquêtes. En effet, sur les sept exploitations enquêtées dans la commune, trois seulement existaient à l'époque (alors que 77 sont recensées au RGA de 1955) : aussi les informations recueillies au cours de discussions avec diverses personnes qui connaissent bien la région ont-elles été précieuses.

IV.2.1 - Une agriculture associée à l'exploitation du bois

Le paysage agraire du Causse se compose d'un anneau de terres viticoles entourant le village, qu'englobent des étendues de landes et de bois. Des mas regroupés au non en hameaux reproduisant une structure semblable, sont disséminés sur le territoire communal. (Cf annexe II.2). Ainsi, coexistent différents systèmes de production:

- Un système viticole qui siège généralement dans le village :

. sur des surfaces en vignes peu importantes (2 à 3 ha en moyenne),

. à faible rendement : 40 hl par ha et 8 à 9 degrés en moyenne,

. en faire valoir direct avec une main d'oeuvre exclusivement familiale (sauf au moment des vendanges),

. avec vinification particulière et vente à des négociants.

- Des systèmes d'élevage :

. orientés vers la production de viande ovine (broutard de race caussenarde) et de fromage de chèvre,

. les plus gros troupeaux siègent dans des mas (effectif de l'ordre de 150 têtes) : 7 sont recensés en 1950, et emploient de la main d'oeuvre salariée (au moins un berger),

. mais un certain nombre de petits troupeaux siègent dans la commune (peu d'informations à leur sujet),

. les terres labourables qui entourent les mas sont cultivées pour compléter l'alimentation du troupeau en hiver qui pâture en Lozère et Haute Savoie en été.

. le commerce du fumier à destination des viticulteurs assure un complément de revenu.

- Des systèmes mixtes élevage-viticulture :

Chacune des productions ayant une plus ou moins grande importance relative.

Parmi les deux exploitations de ce type que l'on puisse décrire, l'une a abandonné l'élevage depuis longtemps et possède en 1950 la superficie viticole la plus importante de la commune (6 ha) ; l'autre associe 3 ha de vigne à un troupeau de 150 brebis.

Dans ces deux cas, la main d'oeuvre familiale est importante (supérieure ou égale à 2 UTA).

Il est par ailleurs difficile d'estimer la part que représente à l'époque un tel système.

Mais tous ces systèmes sont associés à une exploitation du bois qui procure depuis longtemps un intéressant revenu : des coupes à blanc dans les taillis de chêne vert sont pratiquées tous les 17 ans et sont suivies par une gestion très précise de pâturage au profit des troupeaux de la commune.

Les superficies en bois sont plus importantes dans les mas (supérieures à 100 ha) que dans les exploitations qui siègent dans la commune (quelques dizaines d'ha).

IV.2.2 - Une agriculture moribonde : 1950 à fin des années 60

Au lendemain de la guerre, l'exploitation du bois n'est plus possible du fait des coupes à blanc systématiques qui ont été réalisées depuis 1940. Tous les systèmes liés à cette activité disparaissent tôt ou tard :

. d'abord les viticulteurs qui quittent le Causse pour chercher un emploi en ville (surtout Ganges et Montpellier), ou qui continuent jusqu'à l'âge de la retraite sans qu'une succession soit assurée ;

. ensuite, les éleveurs qui, entre 1959 et 1961, auront complètement disparus.

Cependant, beaucoup de viticulteurs opèrent un retrait plutôt qu'un abandon : un grand nombre de vignes sont cultivées à partir de cette époque en pluriactivité ; ceci est facilité par la création de la cave coopérative de St Jean de Buèges à laquelle tous les petits viticulteurs adhèrent.

En fait, parmi les 29 exploitations recensées au RGA de 70, deux seulement sont des exploitations à temps complet :

. l'exploitation viticole qui se distinguait précédemment par une surface en vigne très supérieure à la moyenne et qui va continuer la vinification particulière ;

. l'exploitation mixte élevage-viticulture qui, après un retrait de deux ans (1959-1961), a agrandi ses surfaces en vignes et reconstitué un nouveau troupeau.

Ainsi, presque tous les mas sont abandonnés (à l'exception de deux), alors que dans le village l'agriculture se maintient sous une forme originale : les structures agricoles restent inchangées.

IV.2.3 - 1970-1984 : des tentatives pour un renouveau de l'activité agricole

Alors que le nombre d'exploitations traditionnelles s'est à peu près stabilisé (avec toutefois une légère tendance à la baisse), apparaissent deux phénomènes nouveaux : une stratégie d'expansion de la part des deux exploitations qui se sont maintenues à temps complet, et l'installation de nouveaux exploitants.

Les deux exploitations qui se sont maintenues augmentent leur surface en vigne passant de 3 à 5 ha dans un cas et de 6 à 15 dans l'autre. Cette dernière s'équipe d'un poste d'embouteillage et entreprend également une diversification en blé et colza sur 15 ha gagnés sur la garrigue.

Dans le même temps, les petites exploitations viticoles se sont modernisées (mécanisation, encépagement de qualité ...). Mais, à partir des années 60, de nouveaux systèmes de production apparaissent sur la commune. De 1960 à 1984, on recense cinq installations dont quatre dans l'élevage (qui occupent des mas abandonnés) et un dans les cultures. Ce dernier cas n'est pas vraiment semblable aux quatre autres, puisqu'il s'agit d'un fils de viticulteur double actif du Causse de la Selle qui a repris les vignes de son père et en fermage des terres labourables abandonnées.

Ainsi, les productions traditionnelles sont bien représentées en 1984, puisque reprises par certains nouveaux installés (ovin-viande, chèvre-lait), les productions d'élevage ont retrouvé une certaine importance, et la viticulture bien qu'en régression (influence des primes d'arrachage) n'est pas prête de disparaître ;

les fourrages retrouvent même une certaine place (6 ha en 1984). Cependant, les modes de conduite ont changé :

. en ce qui concerne la viticulture, l'utilisation du fumier a été abandonnée, les vignes ont été replantées en cépages améliorateurs (Cinsault, Merlot, Cabernet Sauvignon), et avec un plus large écartement.

. en matière d'élevage, sur 5 troupeaux, deux seulement sont gardés, deux sont conduits en parcs, un évolue librement. L'alimentation est souvent complétée avec des aliments concentrés.

Les produits de la viande ont été plutôt orientés vers l'agneau maigre jusqu'à ces dernières années, mais aujourd'hui le brouillard semble devoir se redévelopper vu les cours de la viande ovine.

A côté de ces productions traditionnelles, un certain nombre d'innovations voient le jour, et pas seulement à l'initiative des nouveaux installés :

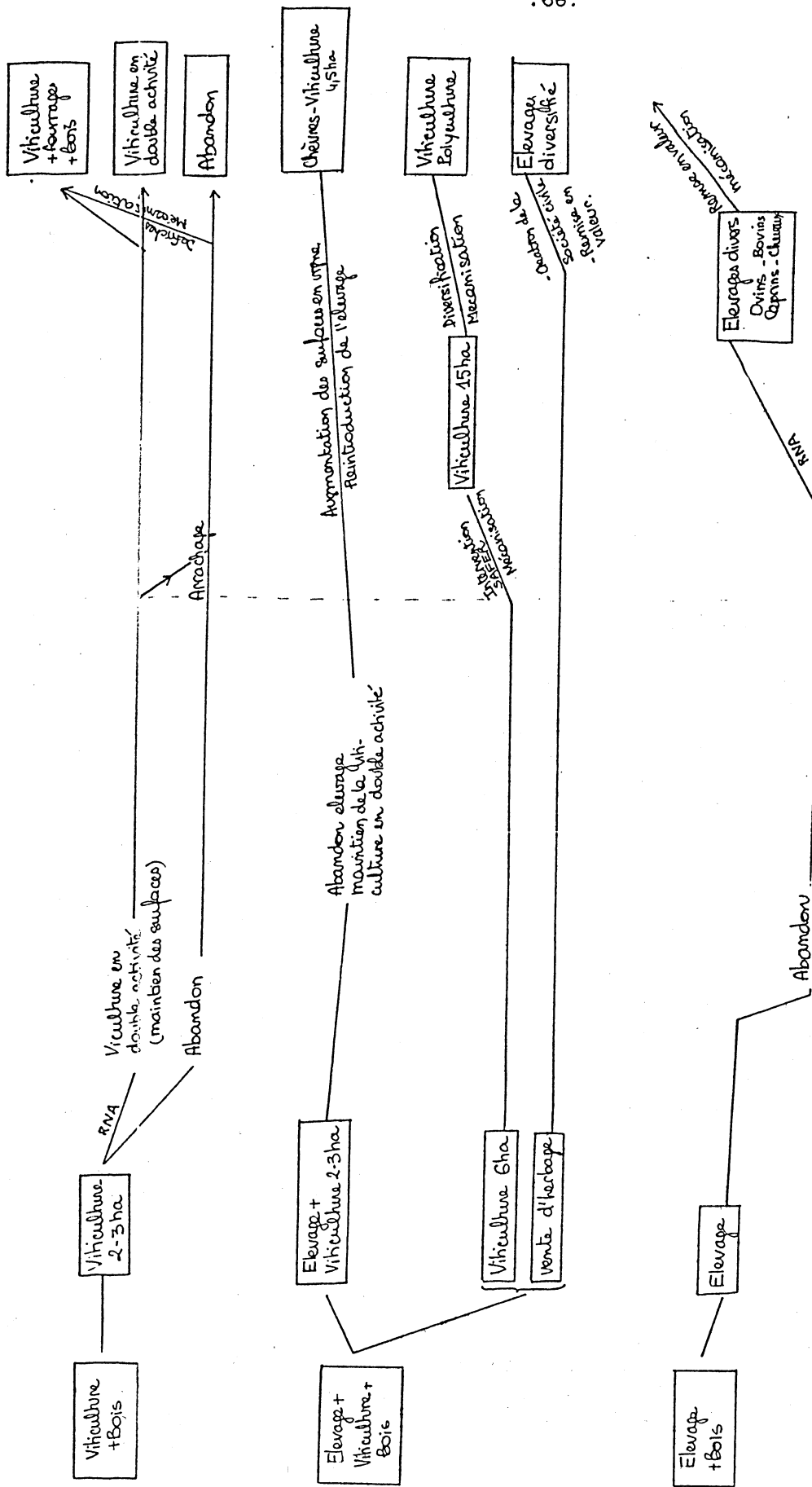
- . faisan,
- . chèvres mohair pour la production de poil,
- . chevaux de selle,
- . bovins,
- . colza,
- . projet verger et cultures de semences.

Toutefois, on remarquera que la diversification culturelle se fait par des agriculteurs ou enfants d'agriculteurs sur des modèles techniques connus alors que les diversifications d'élevage sont le fait de "néo-ruraux" qui n'ont pas de véritable "savoir-faire" et qui s'engagent un peu à l'aventure technique.

La main d'oeuvre salariée a complètement disparu à l'exception des ouvriers saisonniers embauchés au moment des vendanges. La main d'oeuvre disponible semble en revanche avoir augmenté par exploitation.

En ce qui concerne la mécanisation, les deux exploitations qui ont subsisté depuis 50 s'équipent individuellement dans les années 70 en matériel viticole comme la plupart des petits viticulteurs double actifs. Plus récemment, dans le cadre de la diversification, deux exploitations viticoles acquièrent en commun du matériel de cultures fourragères ; alors que dans le même temps, l'entreprise de travaux de remise en valeur entraîne l'achat de matériel adapté individuellement et aussi en commun (CUMA) pour les gros appareils (bull.).

Ainsi, sur les 23 exploitations recensées au RGA 80, on compte 5 élevages : 2 chèvre-lait, 1 ovin-viande, 1 ovin-viande-chèvre-poil, 1 élevage viande diversifié (chevaux, bovins, ovins) ;



19 50

(fin des verges de bois)

1963

Abandon

1984

TABIEAU n°7 : Evolution des systèmes d'exploitations au Course de la Sille (1950-1984).

3 exploitations viticoles dont une est associée à un élevage et les deux autres à des cultures fourragères et céréalières, et une dizaine d'exploitations viticoles à temps partiel.

Au niveau des exploitations enquêtées, le Faire Valoir Indirect occupe une place importante (5/7) avec des statuts parfois précaires, et d'autre part, les nouveaux installés ont souvent des revenus extérieurs : en fait il apparaît qu'une seule exploitation vit entièrement de ses revenus agricoles.

IV.3 - Deux éléments déterminants pour expliquer le recul de l'activité agricole : la crise du bois et le gel de 1963

En effet, la commune du Causse de la Selle a été fortement marquée par deux calamités. L'une porte sur un produit qui concentrait une grande partie de son activité : le bois. Avant la guerre, l'exploitation du bois pratiquée dans toutes les exploitations procurait un revenu important bien que déjà se faisait sentir une diminution des cours.

Les coupes à blanc systématiques opérées dans les années 40 se traduisent au lendemain de la guerre par une situation où toute possibilité de coupe a disparu pour une quinzaine d'années. Si l'on ajoute à cela le fait que l'avenir de la vente de bois comme combustible est fortement compromis par la concurrence du fuel domestique et du charbon de terre, cette situation va engendrer un important recul de l'activité agricole :

- . en supprimant un revenu ou une espérance de revenu important,
- . en limitant la repousse d'herbe dans des bois désormais non entretenus.

Par conséquent, les exploitations viticoles ne sont plus viables à une exception près (dans le seul cas où la surface en vigne est très supérieure à la moyenne). Les chefs d'exploitation concernés se voient donc dans l'obligation de chercher un autre emploi, souvent en ville (dans le secteur secondaire à Ganges ou le tertiaire à Montpellier).

Dans la majorité des cas (pas d'information sur le nombre exact) les vignes sont entretenues en double activité : l'attachement à la terre reste un caractère très marqué chez les viticulteurs laissant ainsi peu de disponibilité en terre pour qui voudrait s'agrandir, condition sine qua non pour vivre de la viticulture sur la commune.

Pour leur part, et avec un certain décalage dans le temps, les élevages voient peu à peu la valeur pastorale des parcours diminuer, et la repousse d'herbe devenir insuffisante. A cela s'ajoute la perte du revenu du bois ; tous les élevages sédentaires disparaissent tôt ou tard.

Ainsi, des terres se libèrent et des élevages extérieurs à la commune viennent les occuper pendant quelques mois (troupeaux de la vallée de la Buèges notamment).

En 1963, toutes les exploitations du Causse de la Selle sont au moins en partie viticoles : 1 exploitation élevage-viticulture, 1 exploitation viticole en GAEC, et un grand nombre de petites propriétés exploitées en double activité. Aussi le gel portera-t-il un coup sévère à ce qu'il reste d'activité agricole :

- . un certain nombre de viticulteurs âgés ou double-actifs ne replanteront pas,

- . l'exploitation mixte élevage-viticulture semble pouvoir se maintenir du fait de la non-spécialisation et est en fait peu touchée par le gel : vignes jeunes plantées peu de temps avant.

- . la seule exploitation en monoculture viticole qui avait survécu à la crise du bois est alors condamnée à disparaître ou à s'agrandir.

Il n'a pas été possible de quantifier le nombre d'exploitations inférieures à 1 UTA qui ont disparu dans cette période. Mais si l'on considère qu'entre 1955 et 1970 la diminution des surfaces en vignes est principalement due à cette calamité (la première crise ayant eu sur la viticulture des répercussions surtout avant 1955) : on observe un abandon de près de 40 % des vignes représentant sans doute près de la moitié des petites exploitations viticoles.

En revanche, la seule exploitation qui se distingue par sa superficie en vignes (6 ha), va se maintenir avec l'aide de la SAFER : l'octroi de subventions importantes permet de défricher d'anciens champs sur la propriété et de passer d'une surface en vignes de 6 à 15 ha en même temps qu'elle opte pour un encépagement noble et une transformation poussée de sa production (maintien de la vinification privée, acquisition de matériel pour la mise en bouteille, vente directe).

Par conséquent, il apparaît d'une part que seule la culture de la vigne s'est maintenue comme activité agricole et que d'autre part, c'est par le développement de cette seule activité que les deux exploitations qui existaient au lendemain de la guerre ont pu subsister malgré les crises qui ont frappé la commune.

Dans tous les autres cas, ces crises ont eu pour conséquence de réduire l'activité agricole à une activité annexe ou de la supprimer complètement. On peut donner une estimation de ces effets.

Entre 1955 et 1970, le nombre d'exploitations diminue de 62,3 %. Sur les 29 exploitations restantes, recensées au RGA de 1970, toutes possèdent de la vigne, si on soustrait des 71 ha en vignes les 20 ha possédés par les deux exploitations qui ont été enquêtées, il reste 27 exploitations viticoles ayant une surface moyenne de 1,85 ha. Etant donné que suivant les informations que nous possédons par l'intermédiaire des enquêtes, hormis les deux précitées, toutes les exploitations étaient en 70 à temps partiel, on peut estimer à 93 % le taux d'exploitations viticoles qui sont passées en double activité.

Ainsi ces deux crises ont condamné plus ou moins sévèrement près de 97 % des chefs d'exploitation travaillant en 1955 sur la commune.

VI.4 - Trois éléments déterminants pour la reprise de l'activité agricole : les RNA, la disponibilité des terres et la mécanisation

A partir des années 60-70 et jusqu'à aujourd'hui, un certain nombre de gens vont manifester la volonté d'exercer une activité agricole sur le Causse d'autant que des bâtiments et des terres sont disponibles. Ces initiatives (au nombre de 5) sont le fait de citadins ou de ruraux dont un originaire du Causse de la Selle.

Dans tous les cas, la remise en exploitation des mas n'a pu se faire qu'avec des revenus non agricoles qui ont financé l'installation et qui financent en partie au moins le fonctionnement, que le chef d'exploitation soit double actif (3 cas sur 5) ou qu'il bénéficie de revenus complémentaires (2 cas sur 5).

Toutefois, la recherche d'un investissement minimum et la disponibilité en terres pastorales ont orienté les nouveaux installés vers des systèmes d'élevage.

Plusieurs systèmes de production (et parmi ces systèmes plusieurs modèles techniques) ont été adoptés, fonction de la disponibilité en terres, de la valeur pastorale de ces terres, de la main d'oeuvre disponible, suivant des voies parfois originales.

On ne saurait négliger toutefois un cas bien différent, celui de l'installation d'un jeune, fils d'un viticulteur du Causse. Ce dernier, comme beaucoup de ses contemporains, était devenu depuis les années cinquante, exploitant à temps partiel : résidant à Montpellier et entretenant ses vignes pendant ses loisirs. Depuis quelques années, son fils, désireux de s'installer, a repris les vignes à son compte et a loué quelques hectares de friches où il cultive des fourrages. Il associe à cela une activité de coupe de bois qui trouve actuellement de nouveaux débouchés. Il n'a cependant pas encore le statut d'exploitant : pour cela il lui faut constituer une exploitation de 20 ha (surface minimum d'installation) ce qui n'est pas aisé.

Cette situation aujourd'hui tout à fait marginale, pourrait être la marque d'un nouveau courant : la reprise en activité principale des exploitations à temps partiel par les enfants des exploitants même s'ils ne semblent pas s'y destiner au départ (qui aurait dit au Causse de la Selle que ce fils du pays, étudiant en droit à la faculté de Montpellier, viendrait s'installer dans l'agriculture ?).

Un certain nombre de propriétaires locaux sont partie prenante de ce renouveau de l'activité agricole, mais s'y engagent avec une certaine prudence.

Sur les cinq nouveaux installés, deux ont un fermage à bail de 9 ans renouvelable, alors que les deux autres qui ne sont pas propriétaires ont des statuts originaux qui donnent une disponibilité des terres sans trop engager le propriétaire.

En effet, 13 propriétaires et éleveurs du Causse de la Selle ont fondé une société civile d'élevage qui met à disposition des sociétaires pour une durée limitée (5 ans) des terres que ceux-ci valorisent par l'élevage : ceci permet de contourner habilement le statut du fermage qui semble trop contraignant pour les propriétaires. Sans cela, sans doute, n'auraient-ils pas cédés leurs terres autrement que par bail oral comme ils l'ont toujours fait avec des éleveurs "ambulants".

Cependant, les difficultés d'accès au foncier sont encore nombreuses surtout pour les terres cultivables qui, même incultes et à l'abandon depuis longtemps, font l'objet de fortes rétentions de la part des propriétaires.

D'autre part, un autre facteur limitant essentiel étant la valeur agricole des terres (suite à l'abandon pendant des décennies), la possibilité de remettre en valeur par le biais d'une mécanisation (type gyrobroyeur, bull, etc...), est déterminante pour la perpétuation des activités agricoles.

En ce qui concerne l'élevage, la réintroduction de troupeaux - qu'ils soient conduits traditionnellement ou avec des pratiques nouvelles - n'enraye pas l'évolution de l'embroussaillage.

Aussi, ces dernières années, la nécessité de réagir à cet état de fait s'est imposée et des travaux ont été entrepris subventionnés par l'ASA des Hautes Garrigues : débroussaillage, défrichement, remise en état de points d'eau (la sécheresse est un gros handicap du climat du Causse de la Selle).

D'autre part, cinq propriétaires et exploitants ont mis en place une nouvelle ASA pour subventionner des projets sylvopastoraux (rentrant dans le cadre du plan FEOGA-forêt méditerranéenne) et qui donne la possibilité aux exploitants d'exécuter les travaux eux-mêmes et d'être rémunérés pour ce travail. Corrélativement, a été créée une CUMA, et dans ce cadre du matériel lourd a été acquis pour réaliser ces opérations.

Ainsi, il apparaît que les formes associatives jouent un rôle très important pour la poursuite et l'encouragement des essais de remise en valeur et la reproduction des exploitations nouvellement installées. Il est par ailleurs remarquable qu'au sein de cette dynamique se retrouvent des individus très différents quant à leurs origines (ruraux, urbains, natifs du Causse ou non), leur statut vis à vis de l'activité agricole (propriétaires exploitants, propriétaires non exploitants, fermiers, exploitants sans bail), mais qui ont un objectif commun : permettre le développement de l'agriculture sur la commune.

Il est vrai que l'accent a été porté jusque là sur l'élevage qui concerne 4/5 des nouveaux installés et 4/7 des exploitants enquêtés, mais on ne saurait oublier la viticulture qui assure la prospérité d'une exploitation (vraisemblablement la seule qui vive de son produit), et qui nourrit les projets de l'un des nouveaux installés : il mise sur les nouvelles options de la cave coopérative de St Jean de Buèges.

Il faut noter également le développement d'autres cultures : fourrages, céréales, colza, qui représentent d'autres formes de remise en valeur sur les terres proches du village ou en bordure de l'Hérault.

On peut conclure sur l'évolution de l'agriculture du Causse de la Selle en ces termes :

- . une régression de la production agricole ;
- . mais une grande diversification : agneaux boucherie, fromages de chèvre, chevaux, veaux, poil angora, vigne, fourrages, colza, blé ;
- . une diminution de force de travail (salarié et familiale) ;
- . une régression des surfaces productives (même si depuis 10 ans il y a un essor considérable : plus de 720 % de SAU utilisée, le niveau d'avant-guerre n'est pas rattrapé.
- . une diminution considérable des revenus agricoles, corrélée au développement de revenus extérieurs (une seule exploitation sur 24 recensées vit uniquement de l'agriculture) ;
- . la mise en oeuvre d'une dynamique sociale qui prend la forme d'associations et de coopérations diverses.

IV.5 - L'environnement technique et social

On ne peut donner d'image de l'évolution agricole sans l'insérer dans son environnement. Aussi en donnerons-nous quelques indicateurs tirés, pour la plupart, du RGP.

Si la population de la commune diminue, c'est surtout le fait de la diminution de la population agricole qui ne cesse, malgré les installations de ces dernières années. En 1975, le taux de population active agricole est de 25,4 %, et compte parmi les plus faibles pour le canton de St Martin de Londres (moyenne : 32,2%) (cit  par Cortot).

L'ensemble des logements progresse par ailleurs nettement (+ 13,9 % entre 75 et 82) alors que dans le m me temps, le nombre de r sidences principales diminue (-1,4 %). Celles-ci ne repr sentent plus que 45 % des logements de la commune en 1982 (RGP, INSEE). Dans ces conditions, on comprend que la vie sociale du village ne se d veloppe que tr s peu, cependant, l' cole se maintient ainsi qu'un bar-alimentation et un bureau de poste. Les autres services et commerces assurent des permanences r guli res (boucherie, Cr dit Agricole) ou sinon n cessitent un d placement important.

Les exploitants semblent avoir peu recours aux services de l'encadrement de l'Agriculture,   l'exception de la grande exploitation viticole : les  leveurs ont le sentiment que leur activit  est un peu n glig e car l'id e de la vocation viticole du Causse a, selon eux, encore beaucoup de poids. C'est pour cela qu'ils se sont "pris en main". On a d j  insist  pr c demment sur l'importance des associations sur la commune. On notera l'intervention de deux organismes de recherche (IARE, CEMAGREF) depuis quelques mois chez deux nouveaux install s qui font l'objet de suivis techniques.

On peut rappeler ici le r le d terminant de la SAFER dans le d veloppement du GAEC viticole et soulever le probl me de la circulation de l'information : en effet, on peut se demander pourquoi cette seule exploitation a b n fici  d' normes subventions (80 % des investissements) dans une p riode critique o  sans doute d'autres exploitants auraient vu leur salut assur  avec des aides du m me ordre. Peut- tre du fait de sa superficie initiale elle  tait mieux   m me de sortir de la crise, mais on peut supposer qu'elle a su ou pu saisir des opportunit s   c t  desquelles sont pass es toutes les autres : l'isolement du Causse et la mauvaise circulation des informations ne sont sans doute pas  trangers   cela.

IV.6 - La commune du Causse et l'utilisation de l'espace

Au lendemain de la guerre, de nombreux champs sont en friche depuis d j  longtemps.

. Les exploitations viticoles ont pour la plupart leur si ge dans le village, alors que leurs parcelles de vigne sont dispers es dans la ceinture de terres cultiv es, et que la propri t  en bois le plus souvent d'un seul tenant couvre quelques dizaines d'hectares sur le Causse et pas n cessairement   proximit  du village.

. Les élevages importants siègent dans les mas à la périphérie du village. Les terres sont en majeure partie cultivées en blé ou fourrages, ce qui permet d'assurer l'alimentation du troupeau, une petite partie étant parfois plantée en vigne (complément de revenu). La totalité des bois à la limite du mas (souvent plusieurs centaines d'hectares) est exploitée alternativement pour la coupe de bois et le pâturage des troupeaux.

. Les petits élevages se trouvent dans l'une ou l'autre des situations.

Ainsi, au milieu du XX^e siècle, la quasi totalité de l'espace est utilisée à des fins agricoles ou forestières ou de cueillette (lavande, truffes ...). Avec le déclin de l'activité agricole sur la commune, et la disparition de l'activité forestière, cet espace va être progressivement abandonné : les vignes régressent de 44,6 % entre 1955 et 1980 (malgré les quelques hectares gagnés sur les friches) ; les bois et parcours qui se libèrent en masse (entre 59 et 61 il n'y a plus aucun élevage caussenard) vont faire l'objet de pâturage pour des troupeaux extérieurs à la commune qui viennent pâturer quelques mois sous contrat oral, ou de location à des sociétés de chasse (57 % du territoire de la commune en 1970).

Avec l'arrivée des nouveaux troupeaux sédentaires, se pose le problème de la concurrence pour un espace rural qui excite la convoitise d'un plus grand nombre d'agents.

Le non-entretien des terres a entraîné une diminution de la rente foncière pour l'usage agricole, alors que dans le même temps d'autres possibilités d'usage et garantissant une meilleure rémunération, apparaissent ou se renforcent :

. la chasse bien implantée sur le Causse qui peut payer le prix fort pour faire échec aux implantations d'élevages,

. le développement du tourisme et des loisirs :

- par le biais des résidences secondaires qui du fait de leur accroissement en nombre consomment de plus en plus des terres agricoles,

- par des mises en oeuvre de projets de tourisme à grande échelle (aménagement de la haute vallée de l'Hérault).

Pour contrôler une telle évolution, un POS est actuellement à l'étude et toutes les opérations foncières sont désormais bloquées dans l'attente du verdict.

Cependant, même entre les acquéreurs pour l'usage agricole, la situation n'est pas simple. La commune se caractérise par une forte rétention du foncier par les propriétaires. Surtout en ce qui concerne les terres travaillées - ainsi un jeune qui cherche à s'agrandir pour atteindre la SMI doit prospecter dans d'autres communes -, mais également pour les exploitations d'élevage : les

propriétaires soit ne sont pas intéressés par une valorisation agricole de leur propriété, soit désirent la voir remise en valeur, mais sans s'engager dans un contrat de fermage trop contraignant, sachant que le revenu obtenu sera très faible, voire nul. Ainsi, l'exploitation première des parcours par des élevages ambulants rapportait davantage au propriétaire que l'installation de troupeaux sédentaires sur les mêmes terres en permettant de conserver les bâtiments. Cependant, la dynamique actuelle va dans le sens du maintien et de la reproduction des nouveaux systèmes de production sédentaires encore fragiles. Les propriétaires soucieux d'intervenir sur la dégradation des parcours de leur propriété, semblent prêt à soutenir une telle initiative. Si la tendance se confirme, ce sont les élevages ambulants qui en feront alors les frais et seront contraints d'aller chercher pâture ailleurs ou de disparaître ...

CONCLUSION

L'étude précise des trajectoires des exploitations nous montre implicitement la diversité et son organisation au sein de la commune, nous pouvons alors synthétiser les déterminants de l'évolution de cette diversité sur les quatre communes. Ils sont liés à deux types de facteurs :

- Le contexte socio-économique global avec d'une part la perte de débouchés et marchés de certaines productions secondaires qui assuraient un complément de revenu (coupe de bois, raisin de table, fourrage, fumier), avec d'autre part l'opportunité d'accéder à de nouveaux marchés (vignobles de qualité, ovins-viande, productions diverses (asperges, oignons, lavande)) ; avec, enfin, l'opportunité de travail hors du secteur primaire dans les villes avoisinantes (Ganges, Montpellier) ou au contraire un phénomène inverse aboutissant à des installations.

- Des facteurs propres à chaque commune :

. des potentialités naturelles inégales auxquelles s'ajoute une sensibilité plus ou moins forte aux calamités agricoles (gel de 1956 et 1963) ;

. une dynamique sociale dominée soit par l'âge des exploitants et les contraintes qu'il implique, soit par la personnalité d'un ou plusieurs exploitants pris comme modèle de référence par les autres, et jouant le rôle de leader dans la voie d'un certain développement de l'agriculture ;

. l'influence de l'environnement économique et social de l'agriculture au sein de chaque commune marquée toutefois unanimement par un recul des activités autres qu'agricoles et l'intervention de nouveaux agents étrangers à l'agriculture ;

. enfin, l'action plus ou moins récente et longtemps limitée d'organismes divers (ONF, SAFER, CEMAGREF, IARE, SIELR).

Tôt ou tard, dans les quatre communes, les conditions socio-économiques sont telles que la diversification traditionnelle liée à une économie vivrière qui avait permis la valorisation d'une zone à potentialités agricoles plutôt faibles, n'est plus économiquement rentable. Cela se traduit soit par un abandon de l'activité agricole, soit par une spécialisation vers l'un des deux pôles qui offrent un certain nombre de débouchés, mais qui, toutefois, aura souvent du mal à rivaliser avec ses concurrents.

Face à cette concurrence défavorable, les exploitations vont réagir différemment. Soit en s'engageant dans de nouveaux modèles

techniques (élevage en parc, amélioration de parcours, vignoble de qualité, vinification privée) ou de nouveaux systèmes de productions (chevaux, bovins, chèvres), soit en adoptant la diversification (vigne-céréales, vigne-oliviers, vigne-maraîchage, ovins lait-ovins viande, ovins lait-chevaux etc...), soit, enfin, en conservant une seule production à faible échelle et faible besoin en travail compensée souvent par des revenus extérieurs à l'agriculture ;

la réaction des exploitations pour le maintien ou la reprise de l'activité agricole devient alors conditionnée d'une part par la disponibilité de revenus extérieurs, notamment en double activité du ménage ou du chef d'exploitation, et d'autre part par la disponibilité en terres, résultante de l'utilisation de l'espace pour les systèmes d'exploitation.

A l'issue de cette étude où l'échelon communal a constitué une méthode d'approche, on est amené à se poser le problème de la réalité de ce niveau.

Autant la réalité communale peut être très marquée, autant dans certains cas elle n'existe pas autrement que comme unité administrative.

En fait, la réalité communale n'existe que quand les habitants prennent conscience de celle-ci. Elle peut se réduire à une conscience collective d'unité de peuplement (Cf. aussi Annexe II.2), ou donner lieu à des décisions internes fruit de manifestation collective (ex. dynamique du Causse de la Selle), et si cette manifestation collective n'a pas lieu, en terme de perspective de développement agricole, l'unité considérée est toujours la commune.

L'unité communale peut, dans certains cas, apparaître par l'intervention d'instances supérieures, par exemple : développement agricole pris en main par le Conseil Municipal à St Maurice de Navacelles.

Au niveau spatial, en revanche, l'unité communale n'a pas de réalité du fait que sur son territoire des exploitants d'autres communes y possèdent des terres et des résidents n'hésitent pas à acquérir des terres à un niveau extra-communal.

TROISIEME PARTIE

DETERMINANTS ET CONSEQUENCES DE LA DYNAMIQUE
DU SYSTEME AGRAIRE : BILAN ET PERSPECTIVES

Après avoir analysé par commune les stratégies individuelles des systèmes d'exploitation dans le cadre de la régression et de phénomènes à un niveau supérieur d'analyse pour en rendre compte sur un plan plus général qui donne des éléments pour une stratégie de développement éventuel.

En agrégeant les données communales, on pourra ainsi essayer de voir comment s'insèrent les tentatives de relance dans le contexte général de régression.

Pour ce faire, on fera d'abord un bilan quantitatif de la régression et du poids de la relance ; on envisagera ensuite la possibilité pour cette relance de se développer dans l'avenir, compte tenu des facteurs favorables et défavorables en jeu.

Mais, avant cela, il faut définir ce que nous entendons par relance de l'activité agricole.

Tout d'abord, elle s'amorce dans les années soixante dix et est pratiquée par deux types d'exploitants :

- les nouveaux installés qui adoptent souvent de nouveaux systèmes de production ;
- les traditionnels (non obligatoirement jeunes) qui modernisent leur exploitation, qui ont une succession assurée ou qui simplement sont entraînés dans une dynamique sociale.

En fait, la relance pratiquée se définit par rapport à ceux qui conservent le même système de production traditionnel, qui sont souvent âgés (> 60 ans), qui n'ont pas d'avenir successoral ou qui ne voient pas d'avenir pour l'agriculture dans la région.

Elle se traduit par la mise en place de nouveaux modèles techniques (élevage en parc, amélioration de parcours, vignoble de qualité, vinification privée), de nouveaux systèmes de production (chevaux, bovins, chèvres) enfin par la diversification (vignes-céréales, vignes-oliviers, vignes-maraîchage, ovins-lait-ovins-viande, ...etc.). C'est ce qui permet de distinguer clairement ceux qui participent ou pas à la relance de l'activité agricole.

I - BILAN DE LA REGRESSION AGRICOLE DE 1950 à 1984

I.1 - La régression de la force de travail.

a) Le nombre d'exploitations

Sur les 194 exploitations existantes en 1955 (d'après le RGA), sur l'ensemble des quatre communes, 150 ont disparu, soit 77,3% alors que ce chiffre atteignait 62 % pour l'ensemble de la zone et 51,2 % pour le département de l'Hérault.

b) La main d'oeuvre salariée diminue au profit d'une main d'oeuvre exclusivement familiale

Alors que 36 % des exploitations enquêtées et existantes en 1950 embauchaient un ouvrier salarié à mi-temps ou à plein-temps, en 1984, la main d'oeuvre salariée permanente n'existe plus. Seuls les salariés saisonniers persistent pour les travaux de vendanges.

Outre la mécanisation comme facteur explicatif de cette diminution (ou peut-être comme conséquence), il faut en trouver les racines dans l'aspiration par les ouvriers agricoles à des conditions de travail meilleures et des revenus supérieurs. Si à cette

époque, le salarié se satisfaisait du gîte et du couvert accompagnés parfois d'une petite rémunération, la concurrence des conditions de vie du secteur secondaire ou tertiaire et la référence à un niveau de vie supérieur (le départ pour l'armée y a contribué fortement), enfin, les législations sociales agricoles vont entraîner l'obligation pour l'employeur d'attribuer un salaire plus élevé, ce qu'il ne sera pas en mesure de réaliser.

D'autre part, la petite paysannerie basée sur de petites structures représentait un potentiel de main d'oeuvre à temps partiel chez les plus gros propriétaires. Néanmoins, leurs petites exploitations n'assurant plus leur renouvellement, ils ont dû quitter la profession agricole et de ce fait ont contribué à la réduction de la main d'oeuvre salariale.

La disparition du salariat agricole fait apparaître une main d'oeuvre qui devient exclusivement familiale ; l'épouse de l'exploitant remplaçant en partie l'ouvrier disparu. Elle entraîne d'autre part la disparition des exploitations fondées uniquement sur le travail salarié.

Ainsi, la moyenne d'UTA par exploitation diminue.

Moyenne UTA par exploitation enquêtée	St André	Arboras	Causse	St Maurice
1950	1,8	2	2	3,7
1984	1	1	1,7	1,6
Age moyen du chef d'exploitation	58 ans	50 ans	49 ans	44 ans

En plus, la moyenne d'âge des exploitants est élevée, ce qui caractérise non seulement l'exode rural des jeunes, mais aussi la non-régénérescence par la base due au trou d'âge (30-35 ans) laissé par la deuxième guerre.

Compte tenu de la faiblesse des surfaces et des effectifs (à modérer dans les communes d'élevage), le nombre d'UTA par exploitation pouvait être interprété comme un sous emploi de la main d'oeuvre familiale, mais la mécanisation assez peu poussée sur l'ensemble des communes enquêtées (RGA de 1970 : sur la zone moyenne de 0,34 tracteur/exploitation, sur les 4 communes moyenne de 0,45), la topographie peu favorable, les structures des exploitations (morcellement et dispersion pour les communes viticoles) et l'âge avancé des exploitants tendent à modérer cette interprétation. Ce sous emploi peut être illustré sur les communes viticoles grâce à une estimation du temps de travail annuel non salarié, on constate alors qu'il est deux fois moindre que par rapport à

la moyenne de la sonde vigne du RICA du ministère de l'Agriculture sur l'exercice 1979 en Languedoc-Roussillon (1.200 h/an contre 2.900 h/an).

La force de travail a donc subi une forte régression, ce qui est explicité lorsque l'on considère l'évolution du nombre total d'UTA. Ainsi, sur les quatre communes enquêtées, on passe de 486 UTA en 1955 à 50 UTA en 1984.

I.2 - La régression de l'utilisation et de l'entretien de l'espace

a) Régression du territoire utilisé

C'est un phénomène qui se rencontre avec une plus ou moins grande importance dans l'ensemble des quatre communes, de l'après-guerre aux années 80. Il est toutefois difficile de le chiffrer, mais compte tenu de l'évolution de la SAU, on peut en donner une appréciation.

	St André de Buèges	Arboras	Causse de la Selle	St Maurice de N.
Variation SAU (1955-1980)	- 16,2 %	- 26,9 %	** + 65,3 %	- 44,6 %
Estimation* de terres abandonnées autrefois cultivées	40 ha	€	120 ha	500 ha

* Abandon non daté.

** La SAU utilisée ne suit pas cette augmentation.

En fait, cette régression prend ses sources bien avant les années 50 et s'est accentuée jusqu'à nos jours. Les exploitations viticoles possèdent toutes des surfaces en bois et en parcours généralement importantes. La spécialisation des exploitations au début du siècle va modifier complètement l'intérêt porté aux différents espaces : la vigne rapporte davantage que l'élevage et les nouveaux cépages américains introduits après la crise phylloxérique demandent plus de soins. Les parcours sont alors considérés comme une rente foncière valorisable par la location ou la vente d'herbage. Avec la disparition de l'exploitation du bois et la diminution des élevages depuis les années 50, le viticulteur va se désintéresser de ces espaces qu'il vendra ou laissera à l'abandon ; ainsi, beaucoup parmi ceux qui ont été enquêtés, n'ont pas su nous donner les surfaces exactes et les limites sur la photoaérienne de leur propriété non viticole. En ce qui concerne les bois, le comportement des éleveurs est un peu similaire, quoique moins extrême.

Du fait du faible niveau de productivité, beaucoup de terres travaillées sont progressivement abandonnées, aussi bien vignes que TL (terres non mécanisables, difficiles d'accès, peu fertiles, diminution de la main d'oeuvre).

En région viticole, cela se traduit par une concentration du vignoble dans les vallées et les coteaux à faible pente.

b) Régression de l'espace entretenu : exploitation minière des ressources

A côté de surfaces qui ont été totalement abandonnées, on trouve des surfaces qui sont toujours utilisées mais qui ne font plus l'objet d'un entretien suivi.

Ceci est caractéristique des systèmes pastoraux : en effet, la rente du vignoble est telle que l'entretien par restitution de fumure (organique puis chimique), a toujours été assuré. En revanche, les pratiques d'élevage ont conduit à une forte diminution du potentiel de parcours et de terres labourables en effectuant des prélèvements bien supérieurs aux restitutions, ou, au contraire, en n'assurant pas un prélèvement suffisant qui permette la pérennité de l'exploitation des ressources.

Ainsi, les systèmes traditionnels d'avant-guerre ont exporté de la garrigue des unités fourragères et du bois (fabrication de charbon de bois, coupes de chêne vert, coupes de buis) en grande quantité sans y restituer aucune fumure (le fumier vendu aux viticulteurs était alors très prisé), mais entretenaient toutefois les terres labourables avec un minimum de restitution (fumier d'hiver). Les exportations étaient alors importantes et la reconstitution naturelle de ces ressources n'aurait sans doute pas suffi à les maintenir à un niveau suffisant.

Avec la spécialisation dans l'élevage, si les prélèvements sur les terres mécanisables ont considérablement augmenté - sans d'ailleurs que les restitutions semblent avoir suivi le même rythme -, un certain nombre de terres labourables ne sont plus entretenues et avec l'exode agricole les parcours de garrigues alors en abondance, sont beaucoup moins exploités (disparition des prélèvements en bois, effectif moindre des troupeaux).

Ainsi, apparaît un nouveau phénomène de dégradation dû à un prélèvement insuffisant : l'embroussaillage des parcours que le pâturage des brebis ne contient pas (les bêtes n'explorent que les zones dégagées et négligent certaines espèces peu appétantes qui foisonnent), en même temps que la non-restitution de fumure rend plus difficile le renouvellement des espèces sélectionnées.

Ainsi, à partir d'un capital de ressources assez important, les pratiques d'élevage et de cultures associées, ont conduit à une dégradation continue de ce capital selon des processus variés

dans le temps. Toutefois, avec la considérable régression de l'activité agricole, il existe toujours un excédent de potentialités non utilisées malgré la généralisation du non entretien des terres, et pour les élevages restants, les ressources restent supérieures aux besoins.

Cet excédent va alors être mis à profit par de nouveaux intervenants : les transhumants. En 1950 et 1970, cinq nouveaux transhumants viennent pâturer à St Maurice de Navacelle : près de 2.000 hectares passent ainsi à un usage saisonnier, et perdent tout avenir d'entretien (la disponibilité des herbages non garantie d'une année sur l'autre les sensibilise peu aux problèmes de l'embroussaillage et de la fertilisation, d'autant que la vente du fumier aux viticulteurs puis aux pépiniéristes et maraîchers, assure une part importante de leur revenu).

Au Causse de la Selle, les parcours vont également faire l'objet d'une exploitation presque exclusivement saisonnière jusque dans les années 70.

I.3 - La "Régression" de la production agricole

La régression de la production agricole sur les terres laboureables passe par la diminution des surfaces travaillées. Ce que nous avons déjà constaté dans les tableaux n° 1 (p.15) et n° 2 (p.16). Mais, la régression des surfaces en vigne est compensée soit par une augmentation des rendements, ce qui rétablit la production totale, soit par une augmentation du degré.

Production totale = Rendement (enquêtes) x Surface (RGA)	St André	Arboras	Causse de la Selle	St Maurice
1950	6.370 hl à 11°	6.460 hl à 11°	4.800 hl à 9°	-
1980	7.450 hl à 10°	4.410 hl à 11,5°	3.000 hl à 10,5°	-

La régression de la production agricole passe aussi par l'abandon de certaines productions :

- . les oliviers (5,8 ha sur les 4 communes),
- . la vente de coupes de bois avant 1950 (11 exploitations sur les 28 enquêtées et existantes en 1950, soit 40 %),
- . le raisin de table (5 ha sur les 4 communes).

Nous ne reviendrons pas sur les facteurs explicatifs de ces disparitions, ils ont été détaillés lors des études communales.

I.4 - Le problème foncier

I.4.1 - Succession et rétention de terres et bâtiments

La régression se mesure aussi par la disponibilité en terres et bâtiments, et surtout leur conservation qui bloque l'activité agricole. Cette rétention va alors dépendre du projet de l'agriculteur et la vision de son avenir qui sera liée aux perspectives de succession.

Mais, sur les 150 exploitations disparues sur la zone, la source même de nos informations ne rend la quantification de ce phénomène guère possible. Néanmoins, il est intéressant de suivre la logique des agriculteurs suivant qu'ils ont ou non une succession.

Le tableau n°8 nous donne les différentes trajectoires possibles. La pérennité de l'activité agricole à long terme et son renouvellement comme activité dominante passent d'abord par la succession avec reprise de l'exploitation. Cependant, dans ces zones, les perspectives de la régression et l'influence des parents ont poussé les jeunes à acquérir une profession hors du secteur primaire (phase 2 prédominante).

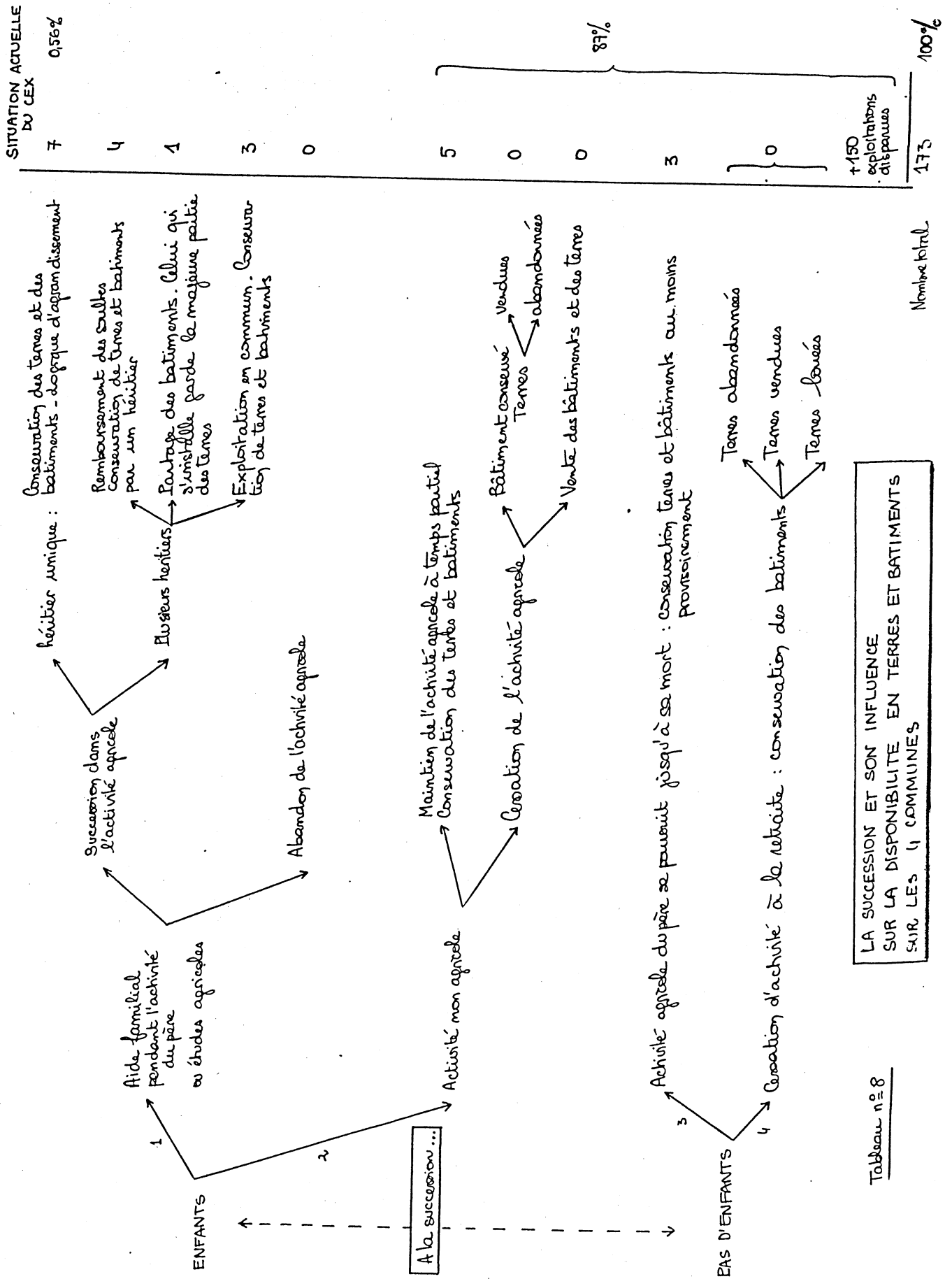
Toutefois, souvent l'ambiance du milieu rural dans leur enfance pousse les héritiers à conserver les terres et les entretenir en partie à temps partiel, la résidence des parents pouvant être alors soit la résidence principale, soit la résidence secondaire. Dans un certain nombre de cas, ils ne perpétuent pas l'activité agricole, en conservant les bâtiments comme résidence principale ou secondaire et en abandonnant les terres ou en les louant à des transhumants ou des fermiers ou encore en les vendant, ce qui sur les communes enquêtées semble fréquent.

Les rétentions de terre et bâtiments, qui, sur les communes sont en nombre important, engendrent alors et accentuent le phénomène de régression.

Pour ceux qui restent avec une profession non agricole, la concurrence au niveau foncier et la possibilité de la valorisation des terres abandonnées sans contraintes et investissements importants, vont accentuer ce phénomène de rétention.

I.4.2 - Concurrence sur le marché foncier

Un autre facteur de blocage foncier réside dans la diminution de la rente agricole. En effet, compte tenu de la productivité différentielle qui s'applique à cette zone, de la diminution des



LA SUCCESSION ET SON INFLUENCE SUR LA DISPONIBILITE EN TERRES ET BATIMENTS SUR LES 4 COMMUNES

Tableau n° 8

Nombre total

prix agricoles, la régression se traduit par une absence d'acquéreurs sur le marché foncier pour un usage agricole.

Les terres vont alors être récupérées pour de nouveaux usages qui bénéficient de cette opportunité pour accomplir leur développement dans la zone et qui ont un potentiel financier qui leur permet de supplanter toute concurrence agricole s'il en est :

- . les transhumants qui sont à la recherche d'estives et peuvent payer le prix fort pour soutenir une concurrence de plus en plus sévère ;

si l'on compare les prix de vente d'herbe et de fermage en 84 pour de la garrigue dégradée (exemples relevés à St Maurice de N.), on trouve un rapport de 1 à 2 : 57 Fr/ha dans le premier cas, 25 Fr/ha dans le second : même si l'on tient compte dans la rémunération de la vente d'herbe de la perte de la valeur foncière (alors que le contrat de fermage implique un entretien), le propriétaire n'a pas à hésiter ; il récupère à court terme une meilleure rémunération et abdique devant la diminution de la valeur vénale de ses terres dans un contexte de régression qui semble sans issue.

- . plus récemment, les sociétés de chasse qui voient leurs effectifs augmenter ;

- . les acquéreurs de terrains à bâtir, ou de bâtiments d'habitation, avec le développement du phénomène des résidences secondaires.

Suivant les cas, le marché de la parcelle de petite dimension (TL ou vignes), ou de grands espaces (bois, parcours), satisfait l'un ou l'autre de ces acquéreurs potentiels.

I.5 - Au niveau de l'environnement économique et social

I.5.1 - Un développement agricole inexistant jusqu'en 1970

Au cours des trente dernières années, le modèle "moderniste" a été considéré comme le seul support de la modernisation de l'agriculture et la référence par rapport à laquelle était jugée la situation des exploitations, des productions et des régions. Ainsi, dans cette logique, deux types d'agriculture apparaissent : (Cf Labouesse, 1982) :

- . un type issu du passé condamné à disparaître,
- . un type "moderne" préfigurant l'avenir.

L'agriculture de la zone considérée étant plus proche du premier type, le développement agricole s'est alors désintéressé de ces zones et de leurs problèmes spécifiques prônant des modèles modernistes mal adaptés du fait des contraintes particulières de la zone.

Toutefois, adoptant des modèles qui posaient des problèmes techniques particuliers, mais ne s'intégrant pas dans le système d'emprunt, les agriculteurs n'ont pas émis de demande particulière de conseil technique faisant confiance à leur savoir-faire traditionnel.

I.5.2 - Circuit de commercialisation et de transformation en difficulté : disparition progressive des unités les plus proches

* La disparition des productions d'olives surtout destinées à l'huilerie, va entraîner la disparition du moulin de Brissac, puis celui d'Aniane, seul celui de Clermont l'Hérault se maintenant (en Languedoc - Roussillon, en 1956, il y avait 33 confiseurs, 5 confiseurs coopératifs, 150 moulins et 18 moulins coopératifs. En 1974, il reste 15 confiseurs, 5 confiseurs coopératifs, 9 moulins et 4 moulins coopératifs). Cette disparition progressive rendant presque irréversible l'abandon de la culture d'olives avec commercialisation à un moulin.

* Le nombre de négociants en vin diminue fortement. Alors qu'il en existait à St Bauzille, Ganges, St Martin de Londres, Le Vigan, assurant un ramassage du vin vinifié en cave particulière, il n'en reste plus qu'à Sète ou Montpellier qui, du fait du développement des caves coopératives et l'adhésion presque unanime des viticulteurs, ne ramasse plus dans la région.

* Deux distilleries demarc à St Bauzille et à Brissac ont aussi disparu.

* Les laiteries de la société Roquefort ferment une à une dans la zone. Celle de St Maurice de Navacelles en 1942, celle de la Vacquerie vers 1960, celle du Caylar en 1982, la plus proche étant maintenant celle de St Georges de Luzançon à environ une centaine de kilomètres.

Seulement, au niveau des caves coopératives viticoles, les situations n'ont pas évolué, mais la crise viticole a entraîné une mévente du vin qui se répercute beaucoup plus fortement sur la région du fait des faibles productions brutes totales (il faut excepter la cave coopérative de St Saturnin dont nous avons déjà évoqué le rôle (Cf. 2ème partie I.2.3)).

II - LE POIDS DE LA RELANCE OBSERVEE DEPUIS LES ANNEES 1970 PAR RAPPORT A LA REGRESSION ET SON INERTIE

II.1 - En terme de force de travail

la relance agricole observée depuis les années 70, se traduit d'une part par l'installation de nouveaux agriculteurs (12 exploitations sur les 56 recensées en 1984 sur l'ensemble des 4 communes soit 31,4 %), et d'autre part par une relance au niveau des exploitations déjà existantes (9 exploitations sur les 56 recensées, soit 16,1 %).

Au total, cela représente 21 exploitations, soit 37,5 %, ce qui confirme qu'elle existe et qu'au niveau du nombre d'exploitations, elle n'est pas négligeable. Evidemment, les créations de nouvelles exploitations sont loin de compenser les abandons subis depuis 1955. La main d'oeuvre est exclusivement familiale et le nombre d'UTA par exploitation est quasiment identique à la moyenne par commune (St André : 1 UTA/exploitation ; Arboras : 1 UTA/exploitation).

Sur les communes viticoles, le temps annuel de travail par salarié par hectare est équivalent, voire inférieur, à celui de la sonde du RICA.

	RICA groupe I	St André	Arboras	RICA moyenne
Surface moyenne en vignes	< 15 ha	13	21	21
Temps annuel travail non salarié par hectare	186 h	Estimation 185 h +50 pour vinifica- tion pri- vée	Estimation 114 h	138 h
Temps annuel travail non salarié	2.790 h	3.055 h	2.394 h	2.898 h

Ceci correspond en fait à une meilleure utilisation de la force de travail disponible sur l'exploitation et une mécanisation plus poussée (2 tracteurs par exploitation + 1 machine à vendanger dans le cas d'Arboras). Or, nous nous apercevons que le temps annuel total de travail non salarié est inférieur à la moyenne de la sonde dans le cas d'Arboras (2394 h contre 2.898 h) et supérieur dans le cas de St André (3.055 h contre 2.790 h).

Mais dans les deux cas, il est nettement supérieur au temps de travail annuel non salarié des exploitations traditionnelles (Cf. I.1.2. : 1.200 h/an). Ce qui marquerait la valorisation maximum de la main d'oeuvre familiale dans ces exploitations.

L'infériorité du chiffre d'Arboras s'explique par l'adoption de la vendange mécanique. Cette meilleure utilisation de facteurs de production s'explique aussi par l'âge des exploitants.

	St André	Arboras	Causse de la Selle	St Maurice
<u>Nbre d'expl. adoptant la relance</u> Nbre d'expl. total en 84	3/14	5/9	6/24	7/9
Dont nouveaux installés	1	1	5	5
Age moyen du chef d'exploitation en relance	48	38	36	39

Le jeune âge de ces exploitants expliquera en partie la dynamique sociale qui engendre la relance.

Ainsi, au niveau de la force de travail, la relance concerne un nombre d'exploitations non négligeable, et elle se caractérise par une certaine dynamique de travail (âge et temps de travail).

II.2 - Renouveau de l'utilisation et de l'entretien de l'espace : une extension limitée

II.2.1 - Le territoire utilisé

L'augmentation du territoire utilisé est le fait d'une part des installations, d'autre part des augmentations du potentiel de production rendues nécessaires pour les exploitations qui se sont maintenues.

Dans ce dernier cas, elle s'opère au sein de l'exploitation quand les structures le permettent (espaces jusque là non utilisés) ou aux dépens de terres extérieures.

Le renouveau de l'utilisation de l'espace est réalisé par le biais de défrichements d'anciens champs autrefois cultivés ou même de garrigues (Causse d'Arboras, Font de Griffes à Montpeyroux) et de débroussaillages qui permettent de réaliser un gain de parcours et de réexploiter certaines surfaces en bois, ou simplement de réutiliser des parcours en l'état.

Si l'on essaie de quantifier l'étendue de ces opérations sur les cultures, on s'aperçoit qu'elles ne représentent qu'une infime partie de la SAU et qu'elles sont parfois loin de compenser la régression de l'utilisation de l'espace dont ces communes ont fait l'objet (confirmé au niveau de la zone. Cf. Annexe I).

Défrichements	St André de B.	Arboras	Causse de la Selle	St Maurice de N.
ha (1)	15 (céréale, oignons)	33 (vigne)	30 (fourrage, blé colza, vigne)	140 (céréale, fourrages)
(1) % SAU	0,06 %	0,31 %	0,02 %	0,04 %
Evolution SAU-utilisée 70-80 (2)	- 65,8 %	+ 15,1 %*	+ 726 %	+ 13,7 %

(1) Source Enquête ; (2) Source RGA

* 33 ha du Causse aménagés après 80 sont ajoutés à la donnée RGA.

En revanche, les opérations relatives aux espaces d'élevage (dont il n'est pas possible de donner ici une appréciation chiffrée), ont un impact plus grand : l'évolution de la SAU utilisée à St Maurice de N., et surtout au Causse de la Selle, en donne une certaine évaluation.

II.2.2 - L'entretien de l'espace

En ce qui concerne l'espace utilisé, mais non entretenu, un certain nombre de transformations apparaissent avec la relance de l'activité agricole.

D'abord, au niveau des pratiques des éleveurs :

. la mise en place de parcs permet une meilleure gestion des parcours en maîtrisant le volume et la nature des prélèvements. A St Maurice de Navacelles, les surfaces en parcs représentent 650 ha environ, ce qui est relativement peu face aux quelques 3.000 hectares utilisés par l'élevage. Quatre éleveurs sur les sept qui participent à la relance de l'agriculture sur la commune, mettent en oeuvre cette pratique.

Au Causse de la Selle, les parcs sont encore moins représentés: 67 ha sur une surface d'environ 900 ha utilisée par l'élevage (soit de l'ordre de 7 %) dans deux exploitations parmi les 4 exploitations d'élevage "dynamiques."

. les restitutions de fumure : traditionnellement, on l'a vu, la fumure était au moins en partie exportée et cela contribuait largement à la diminution des ressources. Pour aller à l'encontre de cette évolution, certains éleveurs restituent la totalité de leur fumier sur leurs terres (2 sur 4 au Causse de la Selle, 3 sur 7 à St Maurice de N.).

. diverses tentatives de sursemis ont été réalisées, mais cela reste expérimental et n'a encore pas véritablement d'importance mesurable.

. l'introduction de chevaux susceptibles d'assurer un entretien de l'espace a été adoptée dans trois des exploitations enquêtées. Le caractère tout à fait récent de cette pratique ne permet pas d'en mesurer l'impact, mais elle semble prometteuse (Cf. annexe III.3).

D'autre part, avec le recul de l'utilisation de l'espace par les transhumants, l'espace non entretenu diminue d'autant : à St Maurice de N. l'espace occupé par les transhumants passe de 3.000 ha environ à 2.000 ha entre 1970 et 1980, et au Causse de la Selle l'installation d'éleveurs sédentaires plus sensibilisés au problème du renouvellement des ressources remplace peu à peu les éleveurs "de passage".

Ainsi, il apparaît que divers moyens sont mis en oeuvre pour améliorer l'entretien de l'espace, mais on ne dispose pas des éléments qui permettraient d'en mesurer les effets. On notera cependant que cela ne concerne qu'une faible portion de l'espace utilisé.

II.3 - La relance au niveau des productions

Si la régression décrite précédemment s'est traduite par une diminution des productions traditionnelles et une spécialisation des productions, la relance va se faire au travers d'une nouvelle diversification au sein de l'ensemble des exploitations, ainsi qu'au sein de certaines d'entre elles.

- Le vignoble de qualité (cépages améliorateurs) introduit dans les années 60-70, a une importance très variable suivant les communes : pratiquement pas représenté à St André de Buèges, il constitue 48,5 % du vignoble d'Arboras en 1984 (50 ha), et au Causse de la Selle, il occupe des surfaces importantes, les petits viticulteurs double actifs ayant en majorité replanté en cépages de qualité (pas d'évaluation exacte de ces surfaces).

- La culture du colza et des oignons n'occupe que de faibles surfaces en bordure de l'Hérault et de la Buèges.

- L'élevage local s'étend à de nouvelles espèces : les chevaux au nombre de 68 sur l'ensemble de quatre communes (35 au Causse de la Selle, 30 à St Maurice de N. et 3 à St André de B.), élevés pour la monte ou pour la boucherie, les chèvres Mohair (52 têtes dans une exploitation du Causse de la Selle), les bovins (36 têtes au Causse de la Selle, 75 têtes à St Maurice).

Pendant quelques années, on a pu observer la culture de lavande à St André de B., mais cela a été récemment abandonné.

Certaines productions traditionnelles vont également se développer : la culture de céréales et fourrages, l'élevage ovin-viande et l'élevage chèvre-lait.

	St André de B.		Arboras		Causse de la Selle		St Maurice de N.	
	70	84	70	84	70	84	70	84
Céréales évolution 70-84	2	≈ 10	0	0	12	≈ 20	158	216
Cheptel bovin-viande évolution 70-84	400	200	0	0	0	310	≈ 650	1100
Cheptel chèvres	0	0	0	0	30	70	36	146

N.B. : La différence avec les renseignements RGA de l'évolution du cheptel (Cf. biais).

II.4 - Environnement économique et social : un dynamisme certain

Considérons le tableau suivant :

Nbre d'exploitations participant à la relance / ...	St André	Arboras	Causse	St Maurice
Nbre d'expl. ayant des revenus extérieurs à l'agriculture	1/3	4/5	4/6	3/7
Association, travail en commun	0/3	4/5	6/6	2/7
Contact au sens large avec un organisme de développement agricole	1/3	4/5	5/6	4/7

Pour pallier à la non adaptation des modèles "modernistes", les exploitations ayant opté pour la relance ont adopté souvent de nouveaux systèmes de production (par rapport à ceux traditionnellement mis en oeuvre), mais devant les difficultés techniques dues aux mêmes contraintes spécifiques, elles vont établir des contacts plus étroits avec les organismes de développement agricole qui depuis quelques années se tournent vers ces zones de montagne sèche et zones défavorisées. Ainsi, une dynamique sociale se crée en liaison avec le jeune âge des exploitants, leurs besoins techniques mais aussi leurs besoins financiers dans le but d'assurer leur autofinancement car nous constatons que 12 exploitations sur 21 (soit 57 %) ont des revenus extérieurs. De plus, ils essaient de tirer profit de toutes la série de subventions offertes par les organismes de développement.

Cette dynamique sociale se traduit par la création d'A.S.A., de CUMA, Société Civile, GAEC, et l'apparition du travail en commun (ce dernier concernant 57 % des exploitations).

Ces politiques de relance se démarquent alors à ce niveau complètement de la régression constatée, mais doivent néanmoins affronter l'inertie de ceux qui n'ont pas opté pour la relance.

Il faut noter aussi un changement de stratégie par rapport aux traditionnels, par l'intégration plus fréquente au système investissement-emprunt. Ainsi, contrairement à ce qui se passait auparavant, les exploitants optant pour la relance vont essayer d'utiliser au mieux les services avals et amonts de l'environnement de l'exploitation.

Conclusion :

- Ainsi, il apparaît que la relance de l'activité agricole observée repose sur la diversité des moyens mis en oeuvre au niveau individuel, mais aussi sur la dynamique sociale et l'encadrement technique qui stimulent, au niveau d'un groupe d'exploitants ou au niveau d'une commune, cette relance.

Le développement agricole des quatre communes étudiées n'est donc pas seulement le fait de tentatives individuelles, mais il est au contraire de plus en plus entrepris en commun. En apportant des éléments de réflexion sur l'avenir de cette relance, nous poserons en conclusion de cette troisième partie le problème des niveaux d'intervention des organismes de développement.

- D'autre part, le bilan du renouveau de l'activité agricole montre que celui-ci reste très limité devant la tendance générale de régression qui continue à sévir non seulement sur les quatre communes, mais sur l'ensemble de la zone. Même si le nombre d'exploitations concernées est relativement important (21 sur les 74 existantes en 1970, contre 18 qui ont disparu), l'impact reste souvent encore faible et l'avenir semble incertain.

III - QUELLE PLACE POUR LA RELANCE DE L'ACTIVITE AGRICOLE DANS L'AVENIR ?

Après avoir essayé de faire une estimation du nouvel essor de l'activité agricole, on est amené à s'interroger sur l'avenir de cet essor. Un certain nombre de facteurs semblent en effet susceptibles de le favoriser : que ce soit des éléments inhérents à la régression ou la mise en oeuvre du progrès technique adapté à des conditions particulières jusque là négligées. Toutefois, certains blocages persistent (ceux-là mêmes qui ont contribué à la régression), et même d'autres apparaissent dans le contexte économique global.

S'il existe actuellement un potentiel de ressources, ce potentiel n'a de valeur que dans la mesure où on peut le mobiliser. Cette mobilisation passe d'abord par l'acquisition et ensuite par la mise en valeur. Se pose alors le problème de la rentabilité économique de cette mobilisation.

III.1 - Les facteurs favorables

III.1.1 - Un potentiel naturel existe

Grâce aux photo-aériennes IGN (au 1/10.000°), nous avons pu estimer le nombre d'hectares de terres anciennement travaillées et aujourd'hui abandonnées, le repérage des champs sur la photo se trouve facilité par leurs délimitations géométriques visibles. Néanmoins, dans cette estimation plusieurs biais apparaissent. D'une part, la distinction des champs actuellement cultivés de ceux qui ne le sont plus est parfois difficile ; d'autre part, la prise de vue aérienne introduit l'effet de bord (ou de recouvrement), et enfin, l'échelle n'est pas toujours précise (variation dans la topographie). Ainsi, les chiffres donnés ci-dessous seront à utiliser avec précaution, mais donnent tout de même un ordre de grandeur de ces surfaces.

	St André	Arboras	Causse	St Maurice
Anciens champs non cultivés en 1980	40 ha	≈ 0	110ha	480 ha

Le total (630 ha) représente 12 % de la SAU des quatre communes. Certaines parties de cette surface (qui n'est pas quantifiable), ne peuvent être cultivées du fait de leur caractère topographique et sont donc non-mécanisables, ou difficiles d'accès, néanmoins, elles représentent un potentiel pâturable à valeur pastorale améliorable. Le facteur déterminant de ces surfaces est l'embroussaillage moindre, ce qui permettrait une remise en valeur

plus facile que des surfaces pas ou plus cultivées depuis longtemps et donc supportant un embroussaillage plus grand.

Si depuis la seconde guerre, le bois n'a plus été exploité, un potentiel bois a pu se reconstituer. Ainsi, le RGA de 1980 nous donne 950 ha de bois sur l'ensemble des quatre communes. Mais il existe un problème d'accès pour l'exploitation.

Il existe également un potentiel eau que l'on a pu quantifier. En effet la Compagnie du Bas-Rhône-Languedoc a entrepris des aménagements pour l'irrigation.

Enfin, une commission de l'INAO a classé certains terroirs pour la future appellation AOC de la Cave Coopérative de St Jean de Buèges.

III.1.2 - Un encadrement et des techniques appropriées

Un des facteurs favorables essentiel pour la relance agricole est le nouvel intérêt porté à ces zones par les organismes d'appui technique et de développement (CEMAGREF, SIELR, IARE, Compagnie du Bas-Rhône-Languedoc). Ainsi, grâce à des techniques appropriées soutenues par un suivi technique, on aboutirait sur la zone à une meilleure utilisation de l'espace, la valorisation de ressources pastorales jusque là mal ou non utilisées, une meilleure gestion au niveau de l'exploitation des facteurs de production disponibles et aussi résoudre les problèmes techniques spécifiques à ces zones.

Néanmoins, les actions menées par ces organismes se situent souvent au niveau individuel (et généralement de la parcelle), on s'interrogera plus loin sur la nécessité d'un développement à une échelle plus grande.

Liée à l'action de ces organismes, se greffe une série de subventions qui entrent dans le cadre d'une politique agricole générale avec la volonté de revitaliser ces zones défavorisées et marginalisées. L'obtention de ces subventions et de l'aide des différents organismes est facilitée par une meilleure circulation de l'information au niveau des agriculteurs.

II.1.3 - Une potentialité sociale

Enfin, le dernier élément favorable observable sur la zone est représenté par la dynamique sociale. Elle se traduit d'abord par une demande d'installation non satisfaite du fait du blocage foncier (rétention des terres et bâtiments), nous avons appris que sur la seule commune de St Maurice, cinq jeunes depuis quatre ans ont vu leur projet d'installation échouer.

Ensuite, la quasi-totalité des exploitants qui participent à la relance ont des projets de remise en valeur, ou de diversification, ou la perspective de nouveaux débouchés. Ce qui représente

une nouvelle stratégie misant sur l'avenir de l'agriculture de la région. Ce foisonnement d'idées passe aussi par leur dynamisme au niveau coopération, association, travail en commun. Ce qui, globalement, confère à certaines communes un dynamisme accru.

III.2 - Les facteurs défavorables

III.2.1 - Relatif à la rétention du foncier et de bâtiments

Les éléments de blocage qui ont été décrits précédemment semblent devoir se développer. En effet, avec le développement du tourisme, de l'attrait pour l'arrière-pays, la terre a acquis une valeur souvent très supérieure à la valeur agricole.

En ce qui concerne les perspectives d'acquisitions, il semble d'une part, dans un avenir proche (moins de 10 ans), que peu de terres et de bâtiments seront disponibles : si l'on se réfère aux intentions déclarées des agriculteurs, il apparaît que parmi les 16 exploitations sur les 36 enquêtées dont le chef d'exploitation est à moins de dix ans de la retraite ou ayant déjà passé l'âge de la retraite, dans quatre cas, terres et bâtiments vont revenir aux enfants, cinq des exploitants déclarent vouloir conserver terres et bâtiments jusqu'à leur mort, 6 ne savent pas quelle sera leur décision (mais sont souvent hostiles au fermage) et un seulement envisage la vente.

Ainsi, la rétention de la part des propriétaires constitue un gros handicap pour agrandir des exploitations en activité ou pour disposer de la base d'installation.

De plus, quand des terres et des bâtiments se libèrent, les usages agricoles sont pénalisés sur le marché foncier :

- l'opportunité de primes d'arrachage crée une plus-value qui fait monter les prix de vente et de location à un point tel que l'acquisition de vignes devient très limitée, voire impossible.

- on a vu précédemment qu'entre un transhumant et un éleveur qui postulent pour un même espace pastoral dégradé, l'éleveur n'a aucune chance, mais on pourrait penser que la location de terres remises en valeur à un éleveur tenterait le propriétaire. Cependant, le financement de cette opération semble très élevé devant la plus-value réalisée à court terme (62 Fr/ha pour un fermage en terres en partie défrichées et débroussaillées contre 57 Fr/ha de vente d'herbe de garrigue dégradée à St Maurice de N.), et l'augmentation de la valeur vénale du patrimoine n'est pas toujours un argument suffisant pour que le propriétaire s'engage dans une telle procédure.

Ceci est d'autant plus vrai, compte tenu des moyens financiers dont disposent certains agents économiques extérieurs à l'agriculture pour acquérir ces espaces (tourisme, résidences secondaires ...) : une concurrence déséquilibrée s'établit alors sur le marché foncier.

II.2.2 - Relatif à la mise en valeur

Un certain nombre de moyens techniques existent actuellement ou sont en voie d'être opérationnels : du girobroyeur portatif au bull ou même à la "mule" mécanique pour intervenir sur des espaces plus ou moins dégradés. Cependant, compte tenu de l'état des ressources, si une partie peut être exploitée en l'état, des moyens d'intervention lourds s'avèrent souvent nécessaires et représentent un coût très élevé.

Les subventions attribuées dans le cadre des ASA (au nombre de trois sur la zone : ASA du Causse du Larzac, ASA des Hautes Garrigues, ASA du Causse de la Selle), permettent d'en financer une partie (20 à 30 % du coût des aménagements fonciers et 30 à 80 % des aménagements hydrauliques à l'ASA des Hautes Garrigues (cité par Cortot, 1983), mais souvent subsiste une part importante à la charge de l'exploitant.

Etant donné l'importance du faire-valoir indirect (pour les exploitations intéressées par la remise en valeur : 5 sur 6 au Causse de la Selle, 4 sur 9 à St Maurice de N.), la stratégie du propriétaire peut être déterminante s'il a les moyens et la volonté de financer la différence.

Au Causse de la Selle, une solution originale a été trouvée au sein de la nouvelle ASA qui permet la réalisation de certains travaux de remise en valeur par l'exploitant lui-même (alors que l'ASA des Hautes Garrigues s'adresse systématiquement à des entreprises) : non seulement, celui-ci peut alors réaliser ces opérations de façon plus satisfaisante pour lui, mais être également rémunéré pour ce travail de sorte que certains travaux ne lui coûtent rien financièrement.

Mais se pose alors le problème de la disponibilité en temps de travail : dans les deux communes viticoles, on l'a vu, les exploitations dynamiques utilisent déjà tout leur potentiel de main d'oeuvre (1 UTA par exploitation) et dans les communes d'élevage cela semble souvent être le cas. C'est en tous cas un facteur à ne pas négliger dans les projets de relance agricole.

II.2.3 - Valeur économique des systèmes d'exploitation

Une étude succincte des caractéristiques générales et des résultats technico-économiques des systèmes de production traditionnels, et récemment mis en place, va permettre de situer l'insertion économique possible de la relance.

a) Systèmes viticoles :

A partir des données de la sonde Vigne du RICA (exercice 1979), on peut donner des éléments de comparaison entre les systèmes d'exploitation rencontrés et un modèle moderniste.

(Cf. tableau page suivante)

- Le modèle traditionnel obtient des résultats techniques et économiques inférieurs à la moyenne de la sonde du fait :

. d'une surface en vigne beaucoup plus faible surtout à St André de B. (ces exploitations se classent toutes dans le groupe I du RICA : surface en vigne inférieure à 15 ha. Cf. Annexe III), résultant de la difficulté de trouver des terres, de la réticence vis à vis de l'endettement, de la faiblesse des revenus après les gels de 1956 et 1963, ne permettant pas un investissement foncier autofinancé.

. d'un âge avancé des exploitants.

. d'un temps de travail par ha très élevé à St André de B.

. des rendements moindres en volume et en degré.

Si, à Arboras, la rémunération du vin compense ces handicaps en donnant un produit brut par ha légèrement supérieur à la moyenne de la sonde, à St André de B., le produit brut par hectare reste inférieur et le produit brut total par exploitation est alors très faible.

- Les exploitations viticoles qui ont accompli un renouvellement élargi se heurtent dans le cas de St André de B., toutefois, dans une moindre mesure, aux mêmes contraintes que les systèmes traditionnels (surface encore assez faible avec des rendements assez peu élevés, temps de travail assez élevé) : la plus-value dégagée de la vinification particulière assure un produit brut par hectare plus important, mais le produit brut total reste faible. Comme les charges sont alors augmentées, la marge brute est diminuée d'autant.

Cependant, dans le cas d'Arboras, les deux exploitations "dynamiques" semblent voir leurs efforts récompensés. L'encépagement récent en vignoble de qualité ne donne pas de fort rendement, mais assure une rémunération élevée (toute leur production étant bonifiée) du fait de la politique de la cave de St Saturnin. Il faudrait toutefois faire une étude plus poussée pour donner une estimation du revenu qui doit être assez largement amputé par les charges et les annuités de remboursement (taux d'endettement élevé : près de 20.000 Fr/ha).

1979	Nombre d'expl.	Surface en vigne	FVD en %	Age moyen	Temps annuel de travail non salarié par ha	Emprunts à plus d'1 an	Rendement hl/ha	Degré	Prix de vente Fr/hl	Produit brut/ha	Produit brut total
Moyenne RICA	45	21	<ul style="list-style-type: none"> • < 15 ha : 85 % • de 15 à 25 ha: 77 % • > 25 ha : 92 % 	47	138 h (de 60 à 186)	153.994	95,5	10,8	de 126 à 134	11.594	260.590
Moyenne des expl. traditionnelles à St André de B.	7	5,5	100 %	≈ 60	218 h*	0	70 à 80	10,5	135	10.125	67.500
1 cas de relance à St André de B.	1	13	75 %	38	185 + 50**	70.000	85	10,5	162	12.461	161.993
Moyenne des expl. traditionnelles à Arboras	6	11,3	80 %	≈ 65	106*	0	70	10,5	167 (+40 pour V.D.Q.S.)	11.690	150.968
2 cas de relance à Arboras	2	21	100 %	35	114*	400.000 (foncier uniquement)	60	12	167 (+40 pour V.D.Q.S.)	12.420	260.820

* estimation

** travail de vinification

b) Les systèmes d'élevage :

On a relevé au cours de cette étude un grand nombre de systèmes d'élevage. Compte tenu des éléments d'information disponibles, nous ne pourrions situer dans le contexte technico-économique général (comparaison à des modèles productibles) que trois d'entre eux : l'élevage ovin-lait, l'élevage chèvre-lait, l'élevage ovin-viande.

- L'élevage ovin-lait :

Cette activité traditionnelle est représentée (sur les communes enquêtées) uniquement à St Maurice de N. et plus que sur deux exploitations. Pour élément de comparaison, on se réfère aux données de la commission de références du conseil départemental de l'agriculture de l'Aveyron (Cf. Grille de référence de la production ovine en annexe III).

1982	Chargement	Concentré distribué/brebis	Niveau de production/brebis	Produit brut par ha SFP
Grands Causses Aveyron ration de base: foin.	0,8 UGB/ha SFP	160 kg	130 l	3.500 Fr
SM1	1,05 UGB/ha SFP	80 kg	80 l	2.500 Fr
SM2	1,87 UGB/ha SFP	50 kg	60 l	≈ 2.000 Fr

N.B. : Les chargements par hectare de SFP (Surface Fourragère Principale) ont été calculés en utilisant une SFP équivalente tenant compte des achats de fourrage.

Au vu de ces résultats, il apparaît que les deux exploitations sont loin d'atteindre les résultats des fermes de références (malgré des conditions de production assez proches).

Le caractère extensif de ces élevages est très marqué :

- . plus grande utilisation du parcours,
- . distribution de foin et de concentré en faible quantité,
- . sélection des brebis sur le niveau de production quasiment inexistante,

sans qu'il soit compensé par des effectifs plus importants.

Dans ces conditions, ces deux exploitations sont très marginales par rapport à la production ovin-lait Roquefort : elles n'ont pas suivi la modernisation opérée dans les années 70 et si leurs charges sont moins élevées que dans le modèle productiviste, elles ne parviennent toutefois à assurer leur renouvellement que très difficilement malgré la bonne rémunération du lait.

On ne s'est intéressé jusque là qu'à la mono-production laitière, mais il faut ajouter que dans les deux cas ci-dessus, a été opérée très récemment une diversification d'une partie du troupeau en ovin-viande, avec dans un cas intensification laitière sur le troupeau restant. Il est encore trop tôt pour juger des résultats mais on peut penser qu'au niveau de l'exploitation cela constituera une certaine amélioration (meilleure utilisation globale des ressources, augmentation du revenu par ha).

- L'élevage chèvre-lait :

Si l'on compare les caractéristiques et résultats technico-économiques des trois élevages de chèvres enquêtés à la moyenne des fermes de référence du Languedoc-Roussillon, on remarque que du fait d'une complémentation d'alimentation insuffisante, d'un taux de renouvellement plus faible et d'une utilisation de parcours de garrigue pauvre, les résultats techniques sont très éloignés.

Au niveau économique, si les charges d'alimentation sont moins élevées, les charges de commercialisation sont importantes (part des charges de transport du fait de l'éloignement des marchés) ; et avec une valorisation du litre de lait du même ordre que la moyenne des fermes référencées, la marge brute par chèvre et la marge totale restent faibles (marge brute par chèvre de 35 à 65 % inférieure à la moyenne dans les deux cas que l'on peut évaluer).

Le faible niveau des investissements et du loyer de la terre (utilisation de certaines surfaces sans paiement de location), permet de survivre.

La capacité de renouvellement semble liée à la possibilité de produire céréales et fourrages sur l'exploitation (pour intensifier et augmenter les effectifs du troupeaux) : se pose alors le problème de disponibilité en terres et de la capacité d'investissement, que le niveau de revenu dégagé ne permet pas d'assurer.

	SAU	% parcours	Nombre chèvres/ha	Concentré par chèvre	% renou- vellement	Production (1/chèvre)
1	205	97,5	0,4	-	12	500
2	300	100	0,08	150	20	390
3	30	100	1,3	150	10	275
4	88,8	87	1	212	30	500

1, 2 et 3 : les 3 élevages caprins enquêtés.

4 : moyenne des élevages de référence du Languedoc-Roussillon.

	PRODUIT LAIT		PRODUIT BRUT TOTAL (par chèvre)	CHARGES (par chèvre)		MARGE BRUTE	
	par chèvre	Valorisation du litre		Alimen- tation	Commercia- lisation	par chèvre	MBT
1	3.060	5,1	-	-	-	-	-
2	2.280	5,7	240	400	760	1.248	31.200
3	1.075	5,5	295	350	325	663	26.500
4	2.661	5,1	278	652	284	1.924	115.440

- L'élevage ovin-viande :

On ne dispose pas pour ce système de production de références compte tenu de la diversité des modèles existants. Si toutefois on se réfère à l'étude réalisée par Dechesne et Gabert, on s'aperçoit que cette production est très comparable dans ses modalités et son évolution à l'élevage des garrigues du Montpelliérais. Nous ne disposons pas toutefois des éléments chiffrés qui permettent d'évaluer les résultats économiques.

Chez les éleveurs traditionnels (basés sur la production de petit agneau, l'achat de fourrages et vente de fumier associé), les revenus dégagés semblent se dégrader (avec la chute des cours à l'entrée des ateliers d'engraissement). Toutefois, l'absence d'endettement et le faible loyer de leurs terres leur permettent

de se maintenir. Les éleveurs qui opèrent dans le cadre de la relance en sont souvent actuellement à leur début, mais on ne saurait être excessivement optimiste quand on voit que les deux éleveurs qui sont dans les meilleures conditions de production de la zone (grand nombre de terres labourables, parcours en partie débroussaillés), ne dégagent actuellement (d'après leur dire) qu'un revenu net de l'ordre de 30.000 Francs par an.

Il faut toutefois rappeler que de plus en plus souvent il y a association de systèmes d'élevage à besoins complémentaires. Cette tendance à la diversification permettant un renouvellement élargi en compensant le faible niveau de productivité des différents ateliers, mais cela reste encore à vérifier dans l'avenir.

Ainsi, il apparaît que les systèmes d'exploitation rencontrés sont d'une façon générale loin des seuils de rentabilité définis selon les modèles productivistes, et arrivent tout juste à la moyenne dans des conditions très particulières (aide considérable SAFER, créneau de commercialisation très favorable : ex. cave de St Saturnin, injection de capitaux extérieurs importants : ex. Comte de St Maurice de N.).

Donc, actuellement ces systèmes ne dégagent pas suffisamment de revenus pour surmonter les problèmes pré-cités : acquérir des terres et les valoriser.

CONCLUSION

A l'issue de cette étude, il apparaît que l'époque actuelle est une période de transition : d'un ancien mode d'utilisation de l'espace vers un nouveau qui tatonne encore.

Aussi, la relance de l'activité agricole a-t-elle tous les caractères d'un pari compte tenu d'une part du coût que représente cette relance, de la lenteur de son efficacité que suppose l'état des ressources disponibles, et d'autre part de l'incertitude des résultats économiques et de la possibilité de rentabiliser cet investissement. Pour mobiliser le potentiel de production, un financement extérieur important est nécessaire. Toutefois, un certain nombre de personnes s'y sont engagées avec le soutien des pouvoirs publics qui voient un danger social important dans la disparition de l'activité agricole de ces zones.

Les actions engagées par des individus isolés, à moins de disposer de sommes considérables, ne parviennent pas un constat de réussite. Les organismes de développement agricole ont donc un rôle déterminant, mais se pose alors le problème de leur niveau d'intervention.

Jusqu'à présent, les actions menées concernaient essentiellement l'aménagement et se situaient au niveau de la parcelle (subventions ASA, SAFER). Or, cette approche est insuffisante car elle ne tient pas compte de l'exploitation dans son ensemble. Celle-ci devenant un système de plus en plus complexe, il devient d'autant plus nécessaire d'en envisager un développement global.

Cependant, un certain nombre de problèmes rencontrés étant lié à l'environnement immédiat, qui concernent donc plusieurs exploitations, il devient alors plus opérant d'agir au niveau d'un groupe d'exploitations. C'est en ce sens qu'il est important de mettre en place un réseau de références dont les résultats permettront de donner une base pour mener des actions appropriées, les seules références qui existent actuellement étant relatives à des zones où les conditions de production sont fort différentes.

Il semble que certaines contraintes particulières qui s'appliquent dans des aires géographiques ou administratives déterminées, peuvent être levées à ces différents niveaux (quartier de commune par exemple ou commune en matière de remise en valeur d'espace contigus, de voies d'accès).

Si on a montré dans le deuxième chapitre que la relance est d'une façon générale fondée non seulement sur des actions individuelles mais aussi sur la dynamique sociale et l'assistance technique, les interventions en matière de développement agricole ne doivent donc pas seulement se limiter à un suivi au niveau individuel, mais aussi faire participer un maximum d'exploitants en faisant une large part à la circulation de l'information et susciter ainsi une dynamique qui donne une reconnaissance sociale à ces actions. C'est une des conditions importantes de sa réussite.

CONCLUSION GENERALE

Notre analyse des systèmes agraires de la région du Massif de la Séranne à travers l'évolution historique de l'agriculture depuis les années 50, à travers les relations entre les agents externes et les agents internes, a permis de reconstituer sa dynamique et ses relations à l'espace.

Ainsi, l'analyse des trajectoires d'exploitations montre que face à des contraintes économiques générales (perte de débouchés de certaines productions complémentaires ou au contraire développement de certains marchés, opportunité de trouver un travail hors du secteur primaire ou au contraire de pouvoir s'installer dans l'agriculture), et que face à des facteurs propres à chaque commune (potentialités naturelles, dynamique sociale) la spécialisation a d'abord succédé à la diversification traditionnelle en éliminant un grand nombre d'exploitants, et dans une deuxième phase, pour se maintenir face à une concurrence défavorable (progrès technique suivi avec retard, potentialités agricoles plus difficilement mobilisables et valorisables), les exploitants vont soit s'engager dans une diversification des productions, ou compléter leurs revenus avec une autre activité ou encore s'engager dans de nouveaux modèles techniques (essai de diminution des coûts de production, valorisation de ressources disponibles).

Mais, le maintien ou la reprise de l'activité agricole se heurte à l'inertie de la régression opérée depuis 1950. La fragilité économique des systèmes d'exploitation participant à la relance montre que cette dernière est en fait une période de transition dont l'avenir est encore incertain. Si un certain nombre de facteurs favorables existent, l'étude du système agraire dans sa globalité fait apparaître des contraintes parfois insuffisamment prises en compte dont le poids représente un frein considérable à la relance agricole. Celle-ci devient alors un pari fait par les organismes de développement et par les agents aussi bien internes qu'externes qui y participent. Le pari ne semble pas gagné et c'est pour cela que notre étude apporte des éléments nouveaux pour confirmer que le développement agricole doit avoir des niveaux d'actions différents mais coordonnés. Car les modalités du développement tel qu'il a fonctionné jusqu'à présent (actions au niveau de la parcelle, établissement de fermes de référence, relation avec des interlocuteurs privilégiés), ne semble pas avoir permis de tenir compte des différentes forces en présence.

Ainsi, il apparaît que l'orientation vers la qualité optée pour la cave de St Jean de Buèges est en fait désavouée par au moins 20 % des coopérateurs (tous les viticulteurs de St André

de Buèges adhérents). L'inertie d'un certain nombre d'acteurs représente un frein important, souvent négligé, ce qui compromet le succès de telles entreprises.

Toutefois, notre étude soulève un certain nombre de questions. Tout d'abord, notre méthode d'approche des systèmes agraires de la zone passe par le choix des communes que nous considérons comme représentatives pour notre sujet d'étude, malgré un certain nombre de limites inhérentes à la taille de l'échantillon. Vu la difficulté à laquelle nous avons été confrontés pour l'extrapolation aux groupes de communes, puis à la zone, se pose le problème de la représentativité de ces communes pour une étude générale de la zone. Nous avons résolu ce problème en considérant que d'une part notre méthodologie admet cette représentativité avec ces limites, et d'autre part l'étude exhaustive par commune permet de mettre en évidence et d'analyser des contraintes et des enjeux dont on peut penser de ce fait qu'ils s'appliquent pour une étude globale, et dont on peut utiliser les résultats au moins comme référence pour mettre en oeuvre une stratégie de développement sur la zone.

Afin d'améliorer cette méthodologie, en conservant le choix de communes supposées représentatives, l'extrapolation pourrait passer par une reprise de l'étude du RGA car l'enquête sur le terrain a permis de donner à certaines données brutes du recensement un poids que l'on ne soupçonnait pas (exemple : l'âge des exploitants, les double actifs, les surfaces en oliviers). En reprenant alors les chiffres concernés, nous pourrions faire cette extrapolation avec une incertitude moindre.

D'autre part, en conservant la méthode choisie, certaines questions sont à approfondir pour compléter notre étude.

Ainsi, une étude micro-économique sur la gestion des exploitations permettrait d'évaluer précisément leurs capacités d'autofinancement, leurs possibilités de renouvellement et de mesurer l'impact des revenus non agricoles du ménage. Est-ce qu'une comptabilité basée sur celle du ménage plutôt que sur celle de l'exploitation ne permettrait pas une meilleure perception de la réalité économique des exploitations des zones difficiles ? On pourrait alors considérer les revenus non agricoles comme un poste des comptes de produit par nature situés dans la partie compte de gestion du plan comptable. A côté du poste subventions, nous pourrions mesurer le poids des revenus extérieurs dans la comptabilité générale.

Enfin, cette étude micro-économique devrait être complétée par une étude précise des filières afin de rendre compte des possibilités effectives d'écoulement des différents produits.

* * *

- BIBLIOGRAPHIE -

AURICOSTE C., DEFFONTAINES J.P., FIORELLI J., LANGLET A., OSTY PL.
Friches, parcours et activités d'élevage. Potentialités agricoles
(Vosges et Causses). Paris, INRA, 1983, 55 p.

BARTOLI, BOULET, DELORS, LAPORTE, LIFRAN, LACOMBE, MONTAIGNE.
Le problème viticole en France : contribution aux débats - Montpel-
lier, INRA, ENSAM, Notes et documents n° 45, Juin 1982.

BERTRAND A.M.

La vie rurale dans la moyenne vallée de l'Hérault. Etude de quatre
communes : Montpeyroux, Arboras, St Saturnin, St Guiraud. Montpel-
lier : mémoire de maîtrise de Géographie rurale, 1969.

BLANCHEMAIN A., MARTINAND P.

Présentation des parcours méditerranéens. Montpellier : CEMAGREF.

B.R.G.M.

Carte géologique de France 1/50.000 - Feuille de St Martin de Lon-
dres XXVII-42.

BRUN

Pays, Paysans, Paysages dans les Vosges du Sud. Dijon : INRA, ENSAM,
1977, 192 p.

BRUN, CHASSANY J.P., PETIT.

Le Causse méjean. Montpellier : INRA, 1977, Tomes I, II, III.

CALVIE.

Tourisme et mutations rurales dans la vallée de la Buèges et à
St Guilhem le Désert. Montpellier : mémoire de maîtrise de Géogra-
phie, 1973.

CAPILLON A., MANICHON H.

Une typologie des trajectoires d'évolution des exploitations agri-
coles. in comptes rendus de l'Académie d'Agriculture, tome 65,
n° 19, 1979, p. 1168-1178.

CASTAN J., GOUT A.

Les mutations récentes des systèmes de production agricole dans
le Languedoc-Roussillon. Montpellier, 1973, 115 p.

CAVALIER J.B., CHASSANY J.P., RIOLLET J. Ph.

Place et rôle de l'agriculture dans le changement économique et
social en garrigues. Montpellier : Observatoire du Changement éco-
nomique et social, INRA, 1983.

CEMAGREF

Mise en valeur de l'arrière pays méditerranéen : quelques éléments
clefs pour l'aménagement. Cas de la montagne de la Séranne, Hérault.
Montpellier : CEMAGREF, 1983.

CEMAGREF et al.

Sonde vigne du RICA sur l'exercice 1979 en Languedoc-Roussillon. Ministère de l'Agriculture.

CHASSANY J.P.

Le Causse Méjean : Eléments d'histoire agro-écologique : contrôle social et gestion de l'espace. Montpellier : INRA, 1977.

Commission de références de la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron. La production ovine en Aveyron, 1979.

CORTOT J.

Dynamique social et développement micro-régional dans la zone des hautes garrigues du Montpelliérais. Montpellier : INRA, Notes et documents n° 53, 1983.

DECHESNE, GABERT.

L'élevage ovin dans les garrigues du Montpelliérais. Montpellier : mémoire de fin d'études ENSAM, 1977.

DEVELOTTE C.

Evolution du contrôle socio-économique d'un espace rural : le Causse du Larzac. Montpellier : INRA, 1979, 26 p + annexes.

DUGRAND R.

La garrigue montpelliéraine. Paris : Presses Universitaires de France, 1964, 254 p.

FLAMANT J.C.

La production de lait de brebis, le modèle Roquefort et son avenir en France méridionale. Toulouse : INRA, 1983.

PONTVIELLE B., de LATOUR E., OLIVIER de SARDAN J.P.

La garrigue, enjeu (rapport provisoire). Montpellier : CNRS, 1982, 318 p + annexes.

GRAS

Evolution technique et économique de la culture de l'olivier en Languedoc-Roussillon depuis le gel de 1956. Montpellier : CTGREF, 1974, 58 p + annexes.

KROLL J.C.

Réflexions méthodologiques pour la définition de systèmes de production viables en région de montagne sèche. Dijon : ENITA, 1982, 26 p.

LABOUESSE F.

La diversité du secteur agricole : approche et réflexions à partir d'une forme originale d'élevage méridional. Montpellier : INRA, Série études et recherches n° 68, 1982.

LARRERE G., NOUGAREDE O., ORAIN B.

Les cheminements de la mise en valeur en Margeride lozérienne. in La Margeride, la montagne, les hommes : INRA, 1983.

LIFRAN R.

Typologie des exploitations et couches sociales viticoles en Languedoc. Montpellier : INRA, 1980, Série études et recherches, n° 52.

LOISEAU P., MARTIN-ROSSET W., MOLENAT G.

Utilisation des pâturages pauvres par le cheval. INRA, 1981.

MOREAU J.C.

Evolution de l'utilisation agricole du territoire de deux communes du Larzac : Ste Eulalie de Cernon, St Michel. Quelques conséquences agronomiques. Toulouse : INRA, ESA Purpan, 1981.

THEPOT N.

Influence des processus socio-démographiques sur le système agraire, dans la zone des pré-Alpes. Fédération des producteurs des Alpes de Haute-Provence, CTGREF, 1977.

ANNEXES

PLAN

ANNEXE I

- I-1 Détail des données statistiques par commune
 - 1) Caractères généraux
 - 2) Utilisation du sol
 - 3) Utilisation du sol (suite)
 - 4) Utilisation du sol (suite)
 - 5) Cheptel

- I-2 Evolution des terres travaillées (1825-1980)
 - 1) Causse du Larzac
 - 2) Soubergues
 - 3) Garrigues

- I-3 Evolution de la population totale (1846-1982)
 - 1) Causse du Larzac
 - 2) Soubergues
 - 3) Garrigues

- I-4 Analyse en composantes principales

- I-5 Typologie détaillée des communes

ANNEXE II

- II-1 Questionnaire d'enquête

- II-2 Type d'habitat et paysage agricole dans les communes enquêtées

- II-3 Différentes logiques face à la mécanisation et conséquences

ANNEXE III

- III-1 Vignes pour vin de table en Languedoc Roussillon: principaux résultats par sous groupes

 - III-2 Grille de cohérence monoproduction ovins-lait

 - III-3 Effet et intérêt du cheval sur les surfaces peu productives
-

ANNEXE I

Annexe I. 1

COMMUNES	Nombre d'exploitations			SURFACES						MODE DE FAIRE VALOIR					
	55	70	80	55		70		80		Faire valoir direct		Fermage		Métayage	
				SAU	SA Utilisé	SAU	SA Utilisé	SAU	SA Utilisé	70	80	70	80	70	80
S'Hauve de N	61	16	9	6469	3464	3147	3535	3578	2186	1658	1276	2121	0	-	
La Vacquerie	56	13	4	2212	2128	2341	2722	2720	2245	1064	183	1656	-	-	
Agnes	32	19	16	168	102	65	133	94	59	59	29	13	14	22	
Arteras	30	16	9	145	220	99	106	84	150	75	80	3	-	5	
Cazilhac	128	69	53	436	211	156	1171	1137	219	282	22	956	-	0	
Garnies	51	20	12	1102	642	132	255	226	641	224	1	2	-	0	
Montpeyroux	186	125	116	316	1290	861	1000	753	850	578	217	143	223	26	
S't Jean de Fos	327	167	159	1042	873	714	1033	775	796	604	3	53	74	118	
Bressac	87	66	37	1121	760	341	1235	889	734	250	28	617	2	22	
Cause de la Salle	77	28	24	763	211	123	1261	1016	207	617	2	595	2	4	
Pepinades de B	40	14	13	158	553	513	54	21	81	20	472	2	-	0	
S't André de B	26	13	14	315	572	471	264	161	458	160	111	1	2	0	
S't Guilhem le D	111	34	22	958	878	794	642	353	715	308	144	21	19	24	
S't Jean de B	90	40	26	483	954	428	378	101	451	100	503	0	-	2	

1. Caractères généraux

2

COMMUNES	TERRES LAECUMABLES				CEREALES			PRIVIES				STH		PRIVARS ET LANDES PRODUCTIVES	
	1825	1855	1870	1880	55	70	80	1825	1855	1870	1880	70	80		
S ^t Maurice de N.	969	282	158	216	77	80	98	10	-	2994	3362				
La Vacquerie	897	493	212	281	88	49	134	5	2	2126	2439	2126			
Apones	76	8	5	7	1	-	5	2	45	-	0	-	0		
Arboras	98	15	7	12	-	-	0	97	-	-	0	-	0		
Cazilhac	103	24	6	23	4	1	2	35	30	1	1022	-	997		
Garnies	180	5	1	8	1	-	2	-	398	101	205	101	205		
Montpeyroux	327	93	70	88	6	5	2	35	83	102	3	100	0		
S ^t Jean de Fos	221	88	62	63	18	0	6	27,5	14	9	1	7	0		
Bressac	510	20	35	33	1	12	3	15,7	6	84	652	78	643		
Causse de la Sella	444	45	12	15	1	-	0	-	2	38	944	38	990		
Pepinellas de B.	84	1	0	1	-	0	0	-	-	480	7	490	6		
S ^t André de B.	221	9	2	6	-	-	1	3	3	392	81	380	80		
S ^t Guilhem le d.	191	6	11	24	4	2	15	11	9	642	222	642	200		
S ^t Jean de B.	108	1	3	7	-	-	1	4	16	615	3	607	0		

2- Utilisation du sel

COMMUNES	VIGNES				OLIVIERS				
	1825	1855	1870	1880	1870		1880		
					S	N	S	N	
S ^t Maurice de N.	9,2	40	5	0	0	-	-	-	-
La Vacquerie	-	6	2	0	0	-	-	-	-
Apones	29,7	64	59	86	16	0	1	0	0
Arboras	39,6	76	90	70	9	1	4	9,9	3
Cazilhac	114,8	146	134	83	47	-	-	0,1	1
Garnies	51,8	29	19	7	11	1	4	0	0
Montpeyroux	338,5	641	670	648	196	12	42	102	34
S ^t Jean de Fos	473	640	630	675	137	16	38	18,1	38
Bressac	154,8	249	220	202	33	1	4	0,4	2
Causse de la Sella	53,6	103	71	57	19	0	1	9,6	2
Pepinellas de B.	40,6	54	18	5	10	2	3	8,1	11
S ^t André de B.	30,8	98	69	67	13	3	7	6	10
S ^t Guilhem le d.	40,4	123	130	97	21	5	8	5,3	11
S ^t Jean de B.	123,8	134	88	69	25	8	11	21,1	21

3. Utilisation du Sel (en kg)

COMMUNES	Landes et parcours Improductifs en % SAU		SAU en % S. Cultivées	SAU + Bois et forêts en % S. Cultivées		Terres travaillées en 1980 Terres travaillées en 1985
	1970	1980		1980	1980	
St-Maurice de N.	9,45	0	53	53	22	
La Vaquerie	35,4	0	63,7	67,9	31	
Afres	34,3	28,6	34,4	44,2	85	
Arboas	56,5	19,8	16,5	23,9	54	
Cayllac	34	24	100	100	47	
Genies	99,4	41	8,9	44,4	7	
Montpeyroux	32,8	23,9	45,3	52,6	99	
St-Jean de Fos	17,5	24,1	46	46,3	90	
Bessac	51,2	27,4	28,8	56,8	35	
Cource de la Selle	40,3	49,3	29,6	38,0	44	
Reparcelles de B.	7,2	64,1	4	4,8	41	
St-André de B.	17,6	38,6	17,6	48,8	34	
St-Guilhem le d.	9,6	45	17	19,5	33	
St-Jean de B.	23,5	73	22,7	39,9	39	

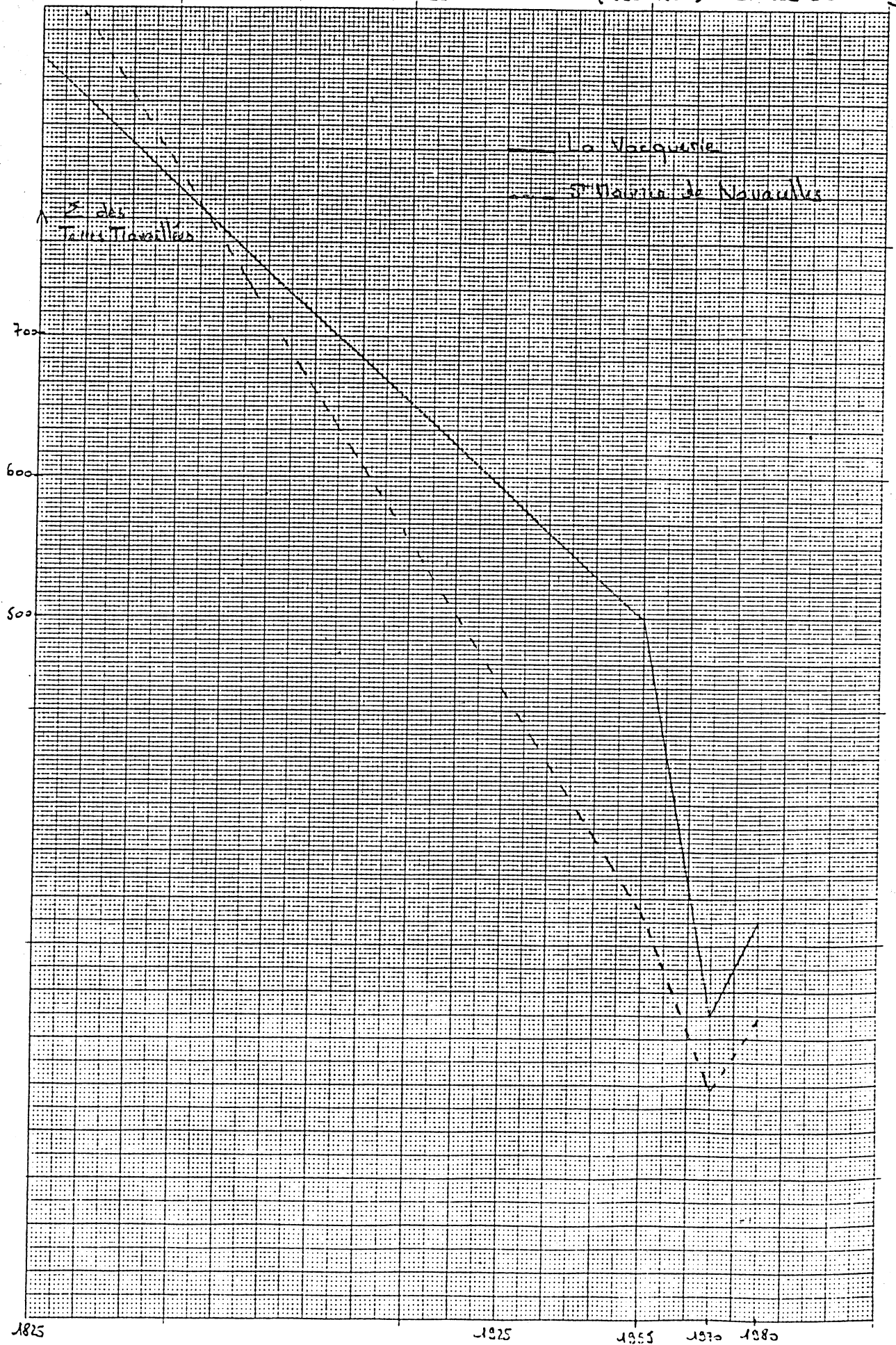
4 - Utilisation du sol (suite)

OVINS	OVINS				OVINS + CAPRINS			
	55	70	80		70	80		
E	E	N	E	N	E	E		
729	1163	5	353	7	1199			3231
890	1591	4	1018	4	1602			1059
-	4	-	0	0	4			0
-	-	-	0	0	0			0
-	-	-	513	3	0			550
164	34	1	0	0	58			43
320	96	2	210	8	90			210
490	21	1	10	1	21			41
1160	-	-	23	2	124			346
21	-	-	337	5	33			1148
150	154	4	352	4	154			352
340	302	2	473	3	322			487
155	322	3	218	4	399			289
446	300	2	12	4	346			42

Terres travaillées = TL + usines + verges

5 - Cheptel

EVOLUTION DES TERRES TRAVAILÉES (1825-1980) Causse du Larcac



1825

1925

1955

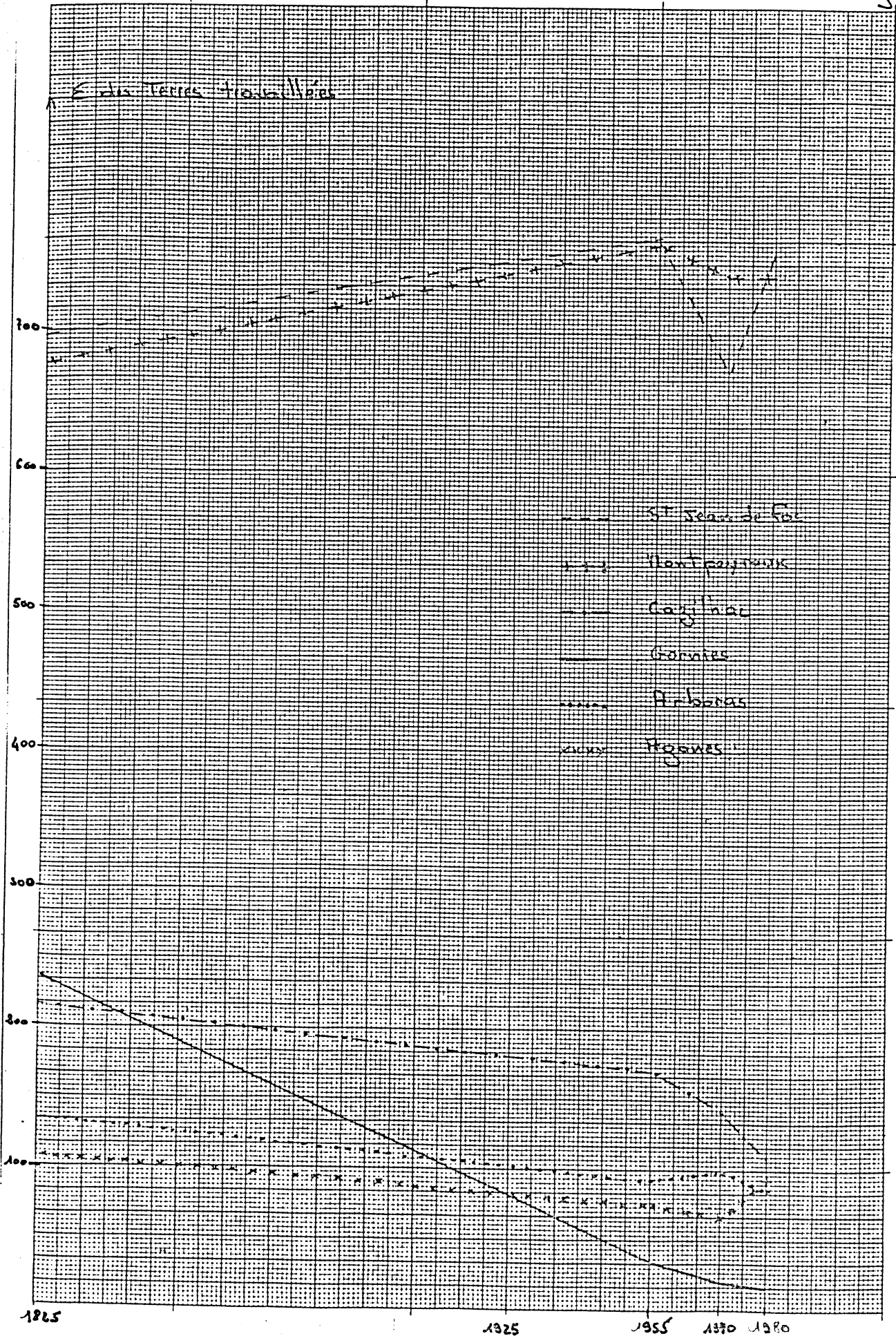
1970

1980

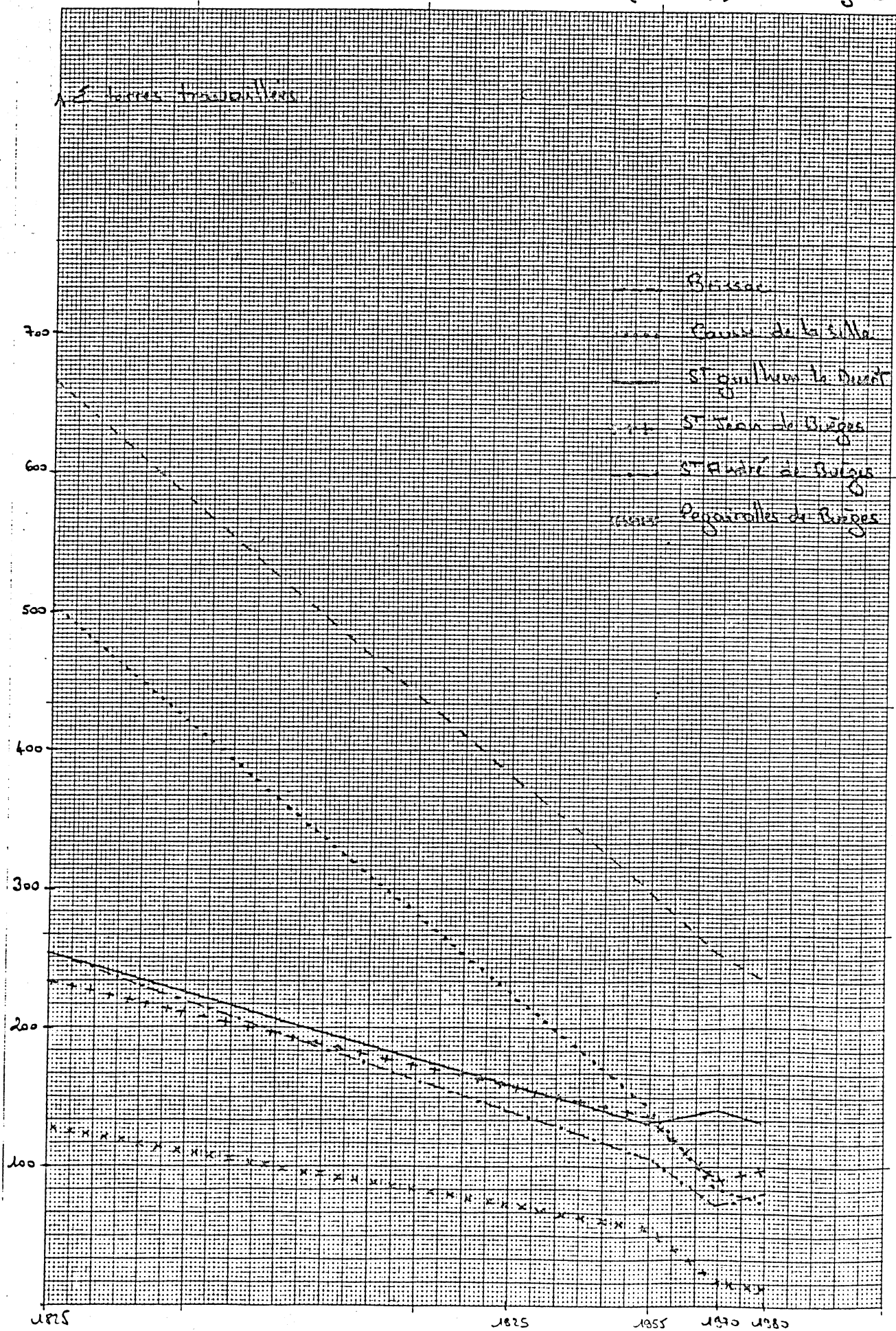
EVOLUTION DES TERRES TRAVAILLÉES (1825-1980)

Soubergues

Evolution des terres travaillées

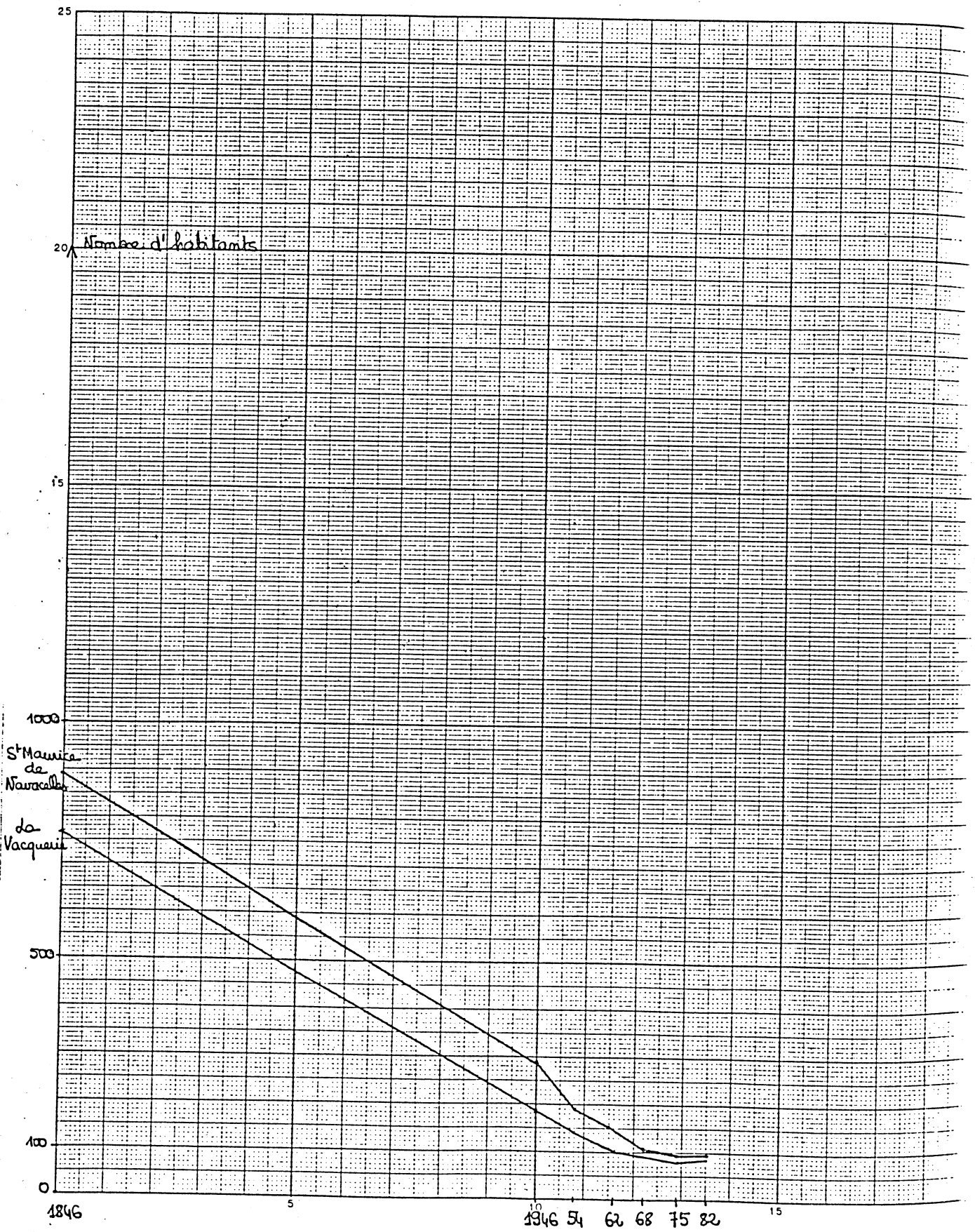


EVOLUTION DES TERRES TRAVAILLEES (1825-1980) Gamiques

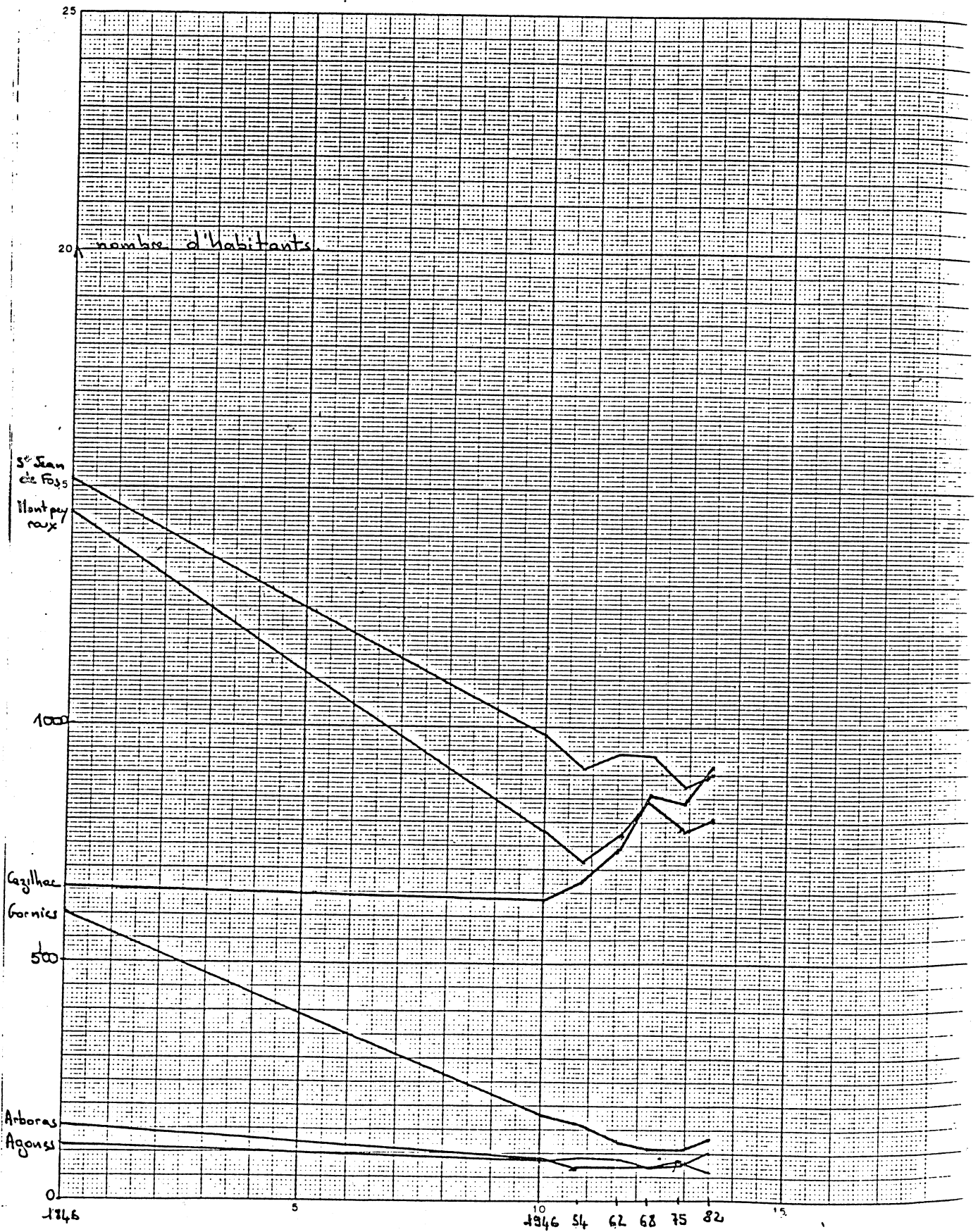


POPULATION TOTALE (1846-1982)

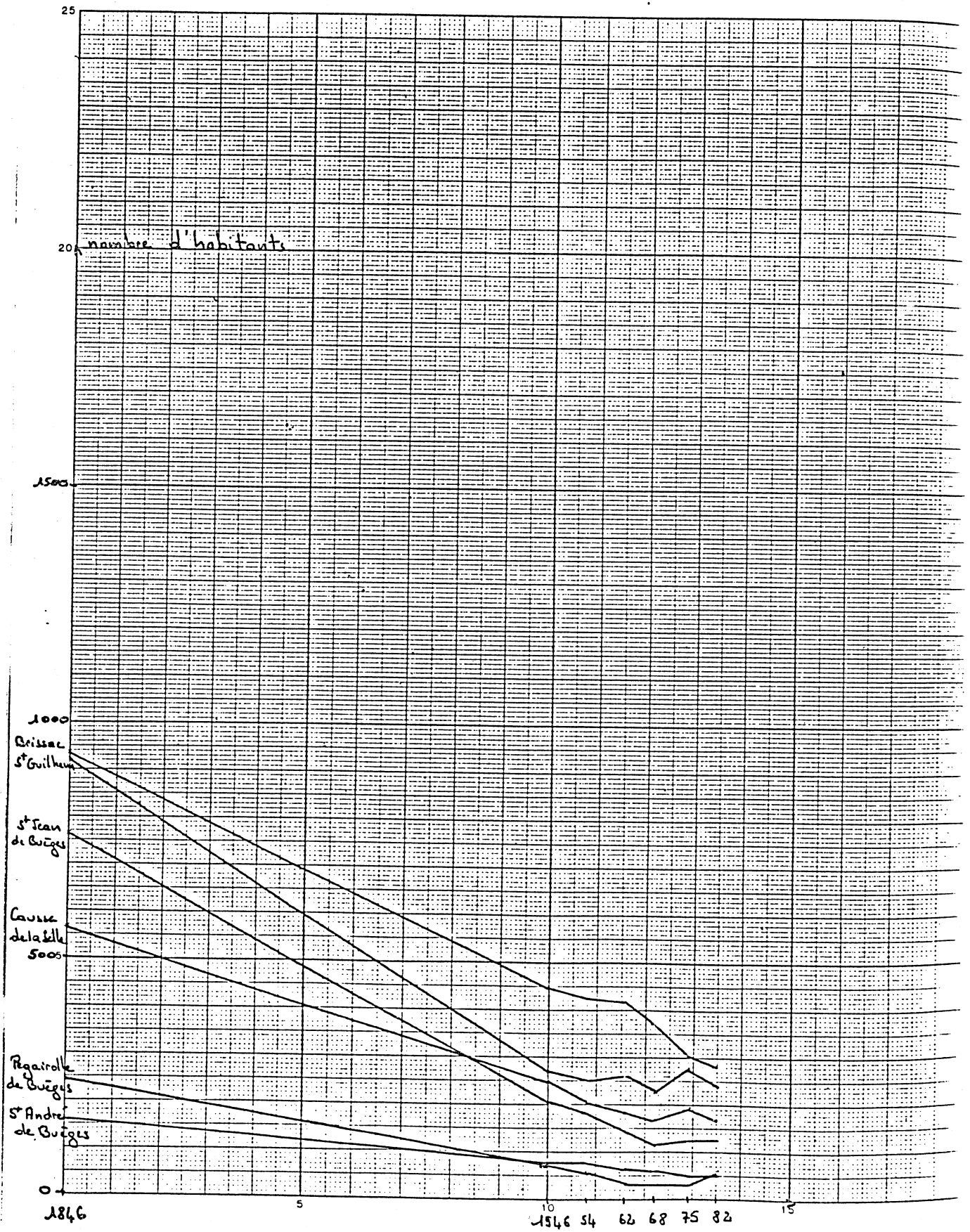
CAUSE du LARZAC



POPULATION TOTALE (1846-1982) SOUBERGUES.



POPULATION TOTALE (1846-1982) GARRIGUES



ANALYSE EN COMPOSANTES PRINCIPALES

10

L'analyse en composantes principales à partir des données des RGA (1955, 1970, 1980) concernant les 14 communes sont fonction de variables relatives à l'utilisation du sol, du cheptel et de la démographie.

TLAB : terres labourables, STH : superficie toujours en herbe (*), VIGNES : superficie en vignes, VERGERS : superficie en vergers, PARIMP : superficie en parcours improductifs (*), OVCAP : effectif ovins + caprins, BOVCH : effectif bovins + chevalins, SAU : surface agricole utile, NBRE EX.: nombre d'exploitations, POP TOT : population totale.

(*) : variables non définies au R G A de 1955.

On observe pour les 3 années (cf. matrice de corrélation) une forte corrélation entre TL et SAU, TL et STH, STH et OVCAP, STH et SAU, VIGNES et NBRE EX et VIGNES et POP TOT.

Plus de 70 % de l'inertie du nuage étant porté par les 2 premiers axes, on peut se limiter à leur étude.

SERANNE 50 : Les variables ne s'opposent pas vraiment entre elles (uniquement sur l'axe 2 : opposition entre viticulture et élevage).

Cela laisse supposer une absence de spécialisation dans les communes étudiées, à l'exception de ST MAURICE DE NAVACELLE et LA VAQUERIE qui se démarquent un peu plus nettement comme communes d'élevage.

SERANNE 70 et SERANNE 80 :

Sur le 1er axe, les variables s'opposent en 2 groupes : d'une part TLAB, STH, OVCAP, BOVCH, SAU, d'autre part VIGNES, VERGER, PARIMP, NBREEX, POP TOT (BOVCH est associé aux variables viticoles en 1970 : lié à l'importance de la traction animale à cette époque), et vont donc discriminer des communes spécialisées plus ou moins nettement dans la viticulture ou l'élevage.

ST MAURICE DE NAVACELLES et LA VAQUERIE d'une part, MONTPEYROUX et ST JEAN DE FOS, d'autre part, s'opposent nettement, alors que le nombre de communes plus proches de l'un ou l'autre des deux pôles varie au profit de la spécialisation vigne entre 1970 et 1980.

On notera qu'une commune, CAZILHAC, change de pôle passant de la viticulture à l'élevage.

Sur l'axe 2, on observe une certaine opposition plus difficile à interpréter : en 1970 les communes semblent discriminées sur un critère de niveau de spécialisation (ST MAURICE DE NAVACELLE, LA VAQUERIE, MONTPEYROUX et ST JEAN DE FOS opposées aux autres), alors qu'en 1980, si les communes forment des groupes distincts, c'est en fonction d'autres critères que ceux choisis, sans doute des critères géographiques.

Ainsi cette analyse ne donne que peu de précisions pour classer les différentes communes de la zone, hormis les plus spécialisées ; ceci étant principalement dû à la taille de l'échantillon.

Abréviations utiles :

SMN : ST MAURICE DE NAVACELLES

LV : LA VAQUERIE

AG : AGONES

AR : ARBORAS

C : CAZILHAC

G : GORNIES

M : MONTPEYROUX

SJF : ST JEAN DE FOS

B : BRISSAC

CS : CAUSSE DE LA SELLE

PB : PEGAIROLLES DE BUEGES

SAB : ST ANDRE DE BUEGES

SGD : ST GUILHEM LE DESERT

STB : ST JEAN DE BUEGES

 PRINCIPAL COMPONENTS AND FACTOR ANALYSIS
 SERANNE 55

---where variables to be used are :

1. TLAB
2. STH
3. VIGNES
4. OVCAP
5. BOVCHEV
6. SAU
7. NBRE EX
8. POP TOT

CORRELATION MATRIX

	STH	VIGNES	OVCAP	BOVCHEV	SAU	NBRE EX
TLAB	-.1797315	-.1049243	.5769800	.2959998	.6247135	.0143849
STH		-.0553198	-.1655582	-.1282341	-.0215165	-.0675859
VIGNES			-.0419171	.8502563	-.1605339	.8785003
OVCAP				.2251939	.5558801	-.1005446
BOVCHEV					.3142168	.8013393
SAU						-.0391308

	POP TOT
TLAB	-.0136640
STH	-.0242723
VIGNES	.8657536
OVCAP	-.0183780
BOVCHEV	.8420704
SAU	-.0371274
NBRE EX	.9193238

 * PRINCIPAL COMPONENT ANALYSIS *

COMPONENT MATRIX

Variable Name	COMPONENT					
	1	2	3	4	5	6
1. TLAB	.057894	-.563336	.010053	.332488	.737815	-.062787
2. STH	-.059412	.155520	.962673	-.116176	.168972	-.032811
3. VIGNES	.494526	.140740	-.017010	-.207003	.015433	-.519263
4. OVCAP	.036791	-.537666	-.007415	-.815655	-.012194	.168178
5. BOVCHEV	.495869	-.159766	.046522	.065265	-.119727	-.473009
6. SAU	.037054	-.554157	.259588	.371793	-.637089	.056328
7. NBRE EX	.498152	.098743	.008542	.155349	.080213	.474668
8. POP TOT	.501791	.084902	.056507	-.034478	.006293	.494816
Eigenvalue	3.595205	2.324558	.986331	.477541	.361095	.161274
% of total variance	44.94006	29.05697	12.32914	5.96926	4.51369	2.01593
Cumulative % variance	44.94006	73.99703	86.32618	92.29543	96.80912	98.82505

PRINCIPAL COMPONENTS AND FACTOR ANALYSIS
SERANNE 70

---where variables to be used are :

1. TLAB
2. STH
3. VIGNES
4. VERGERS
5. PARC IMP
6. OVCAP
7. BOVCH
8. SAU
9. NBRE EX
10. POP TOT

CORRELATION MATRIX

	STH	VIGNES	VERGERS	PARC IMP	OVCAP	BOVCH
TLAB	.8344799	-.0115321	-.2327777	.1160112	.9027751	.3261532
STH		-.3553548	-.2874846	.0334606	.9341211	-.0244374
VIGNES			.6457938	.2873518	-.3347580	.7202652
VERGERS				.0723700	-.2910893	.3739424
PARC IMP					-.0392816	.2332454
OVCAP						.0983450

	SAU	NBRE EX	POP TOT
TLAB	.8877642	-.0277246	-.0074035
STH	.9400301	-.3454789	-.3260291
VIGNES	-.0536389	.9493982	.8377313
VERGERS	-.1199354	.7468164	.5772927
PARC IMP	.2785076	.2467322	.1748117
OVCAP	.8739737	-.3354573	-.3106522
BOVCH	.2110302	.6479818	.5002730
SAU		-.0625156	-.0817677
NBRE EX			.9153119

* PRINCIPAL COMPONENT ANALYSIS *

COMPONENT MATRIX

Variable Name	COMPONENT					
	1	2	3	4	5	6
1. TLAB	.266224	-.425581	.086278	-.187055	.184828	-.252326
2. STH	.378872	-.298285	.072933	.238123	.031644	.318381
3. VIGNES	-.378815	-.296887	.000101	-.129636	.041087	.553657
4. VERGERS	-.326063	-.166709	.234411	.694156	-.455380	-.222377
5. PARC IMP	-.065977	-.199380	-.936197	.136551	-.059524	-.200629
6. OVCAP	.370881	-.312256	.171977	.024647	-.083081	-.404923
7. BOVCH	-.192567	-.380582	.052222	-.581316	-.562802	-.102957
8. SAU	.279989	-.421832	-.080795	.215478	.040583	.377381
9. NBRE EX	-.389519	-.294890	.073915	.075802	.157280	.068179
10. POP TOT	-.355888	-.258789	.107371	.017049	.634195	-.342195
Eigenvalue	4.466216	3.350303	.947236	.592732	.423426	.110896
% of total variance	44.66216	33.50303	9.47236	5.92732	4.23426	1.10896
Cumulative % variance	44.66216	78.16518	87.63754	93.56487	97.79912	98.90809

PRINCIPAL COMPONENTS AND FACTOR ANALYSIS
SERANNE 80

---where variables to be used are :

1. TLAB
2. STH
3. VIGNES
4. VERGERS
5. PAR IMP
6. OVCAP
7. BOVCH
8. SAU
9. NBRE EX
10. POP TOT

CORRELATION MATRIX

	STH	VIGNES	VERGERS	PAR IMP	OVCAP	BOVCH
TLAB	.8423654	.0021535	-.0316130	-.2975796	.6626329	.5048941
STH		-.3206833	-.2297777	-.3724742	.9074296	.6581424
VIGNES			.6770242	.5177654	-.2795768	-.1662834
VERGERS				.2272714	-.2375660	-.1298865
PAR IMP					-.2984786	-.3138730
OVCAP						.4323710

	SAU	NBRE EX	POP TOT
TLAB	.8902699	.2198857	-.0276636
STH	.9525572	-.1303917	-.1507367
VIGNES	-.0321509	.9245568	.7766496
VERGERS	-.0494914	.6977651	.5764577
PAR IMP	-.1604366	.3720034	.2918483
OVCAP	.8629189	-.2151720	-.1947597
BOVCH	.6245202	.1177439	.3582279
SAU		.1419218	.0578810
NBRE EX			.8400941

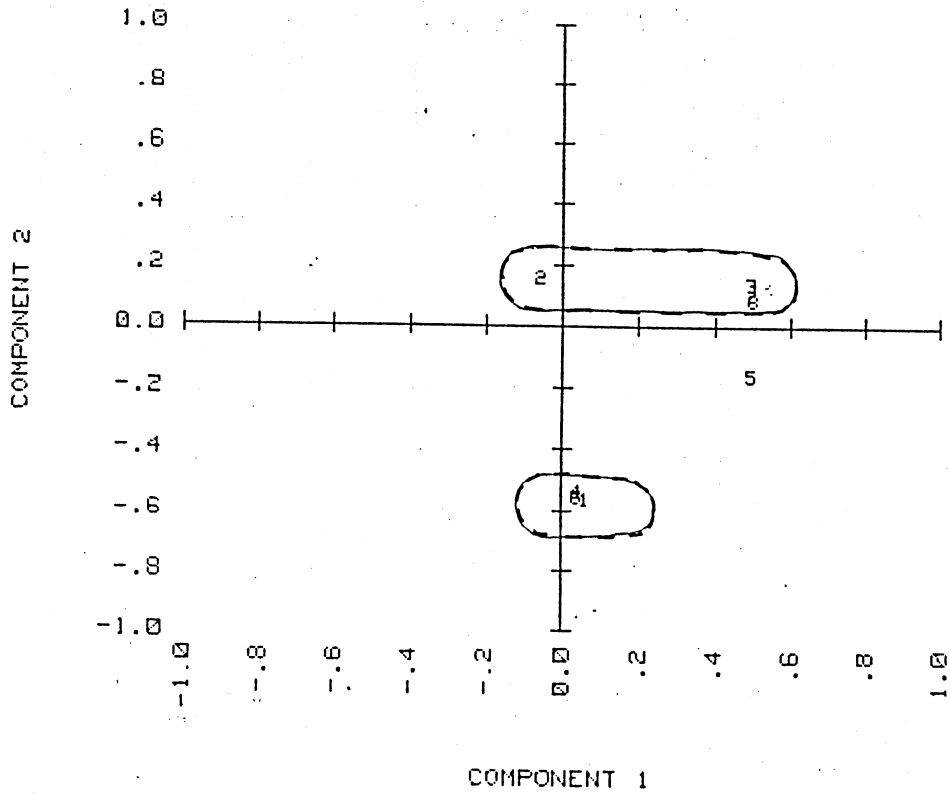
* PRINCIPAL COMPONENT ANALYSIS *

COMPONENT MATRIX

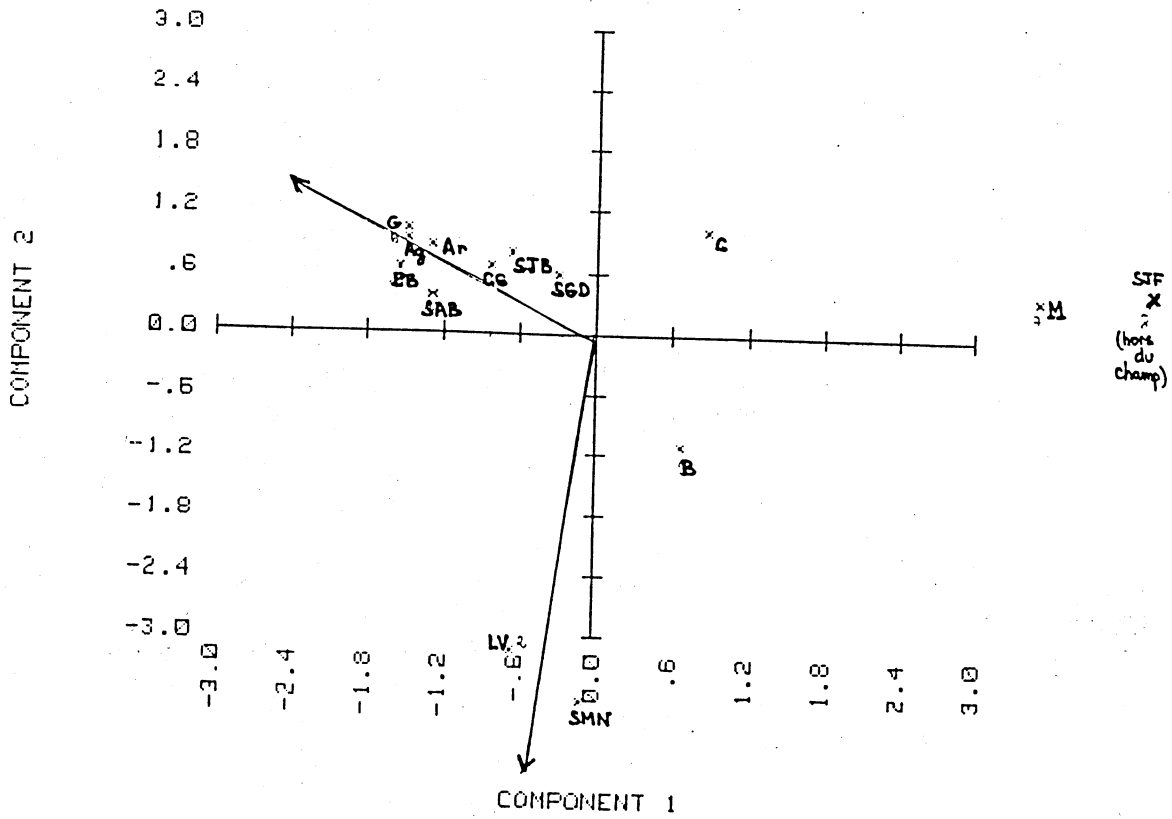
Variable Name	COMPONENT					
	1	2	3	4	5	6
1. TLAB	.355609	-.275331	.162567	-.234995	.536334	-.268093
2. STH	.453449	-.161990	.090791	.009399	-.115316	-.071407
3. VIGNES	-.274739	-.417956	.172805	-.057391	.196853	.393547
4. VERGERS	-.223986	-.342734	-.003712	-.547394	-.576880	-.430182
5. PAR IMP	-.258337	-.133847	.599103	.622726	-.139944	-.345065
6. OVCAP	.413989	-.110717	.269988	-.015870	-.425615	.521076
7. BOVCH	.288202	-.232704	-.567990	.425773	-.083436	-.303181
8. SAU	.389635	-.295741	.214970	.049279	-.045747	-.050064
9. NBRE EX	-.190377	-.489368	-.020892	-.067948	.308864	.008399
10. POP TOT	-.181743	-.441054	-.366572	.255710	-.149410	.313056
Eigenvalue	4.361036	3.310852	.924707	.718735	.385301	.262422
% of total variance	43.61036	33.10852	9.24707	7.18735	3.85301	2.62422
Cumulative % variance	43.61036	76.71888	85.96595	93.15330	97.00631	99.63052

SERANNE 55
Component Plot

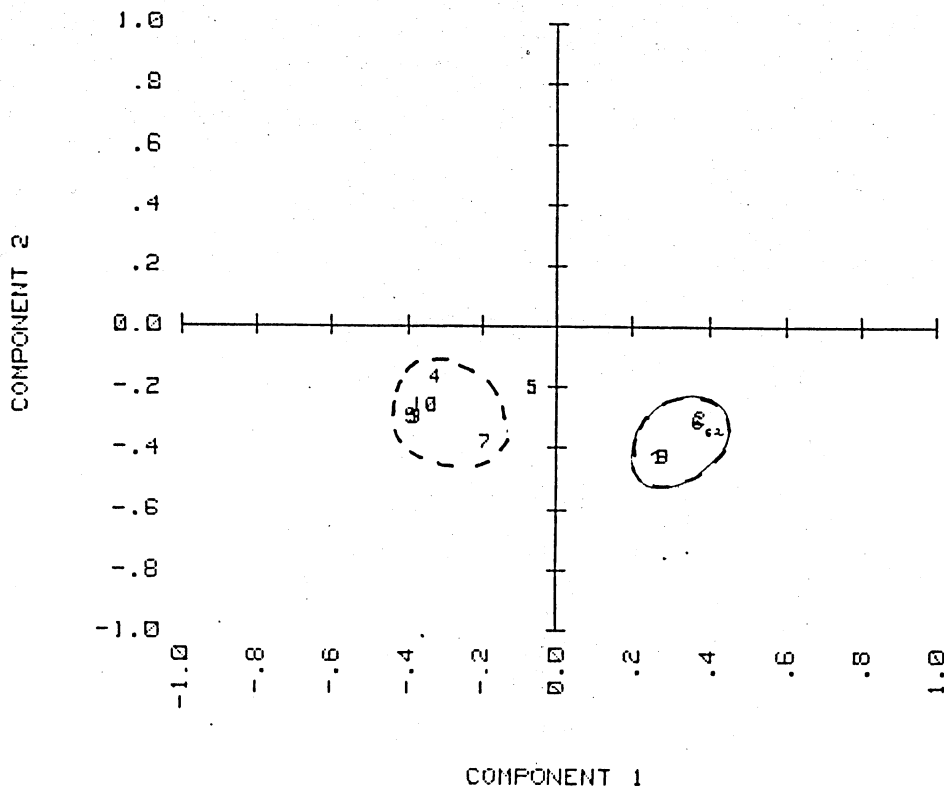
15



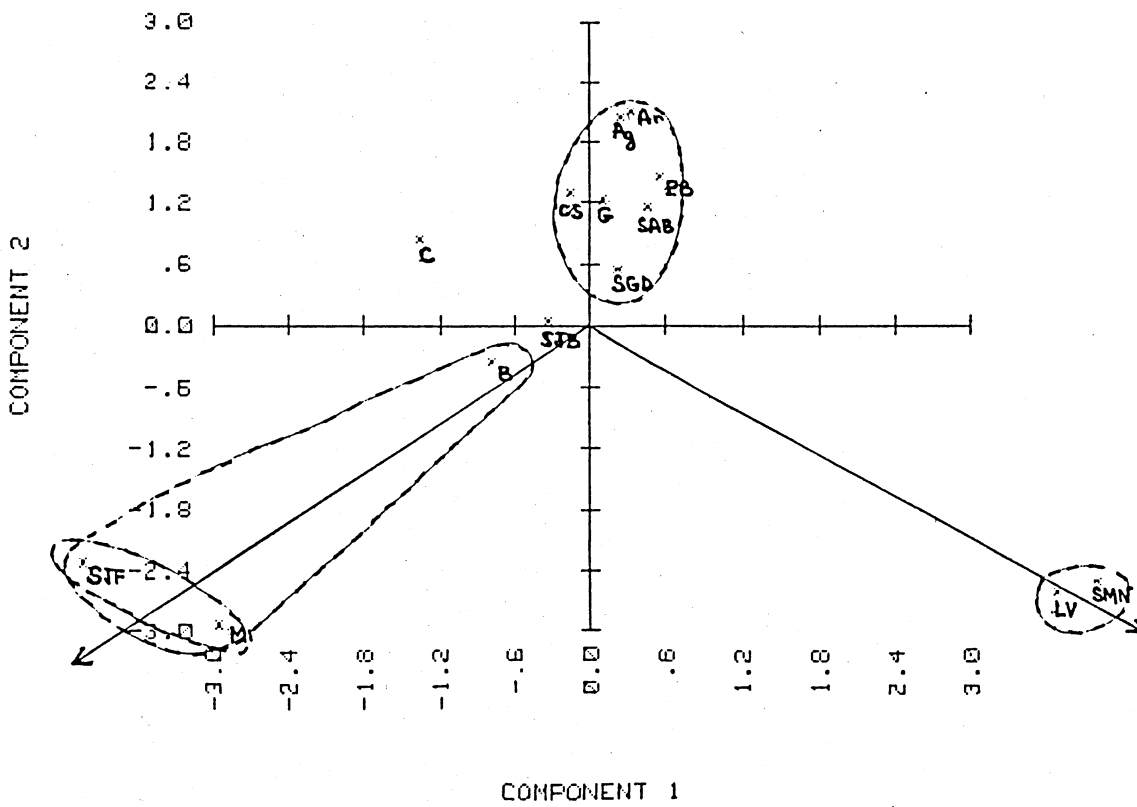
SERANNE 55
Component Scores Plot



SERANNE 70
Component Plot

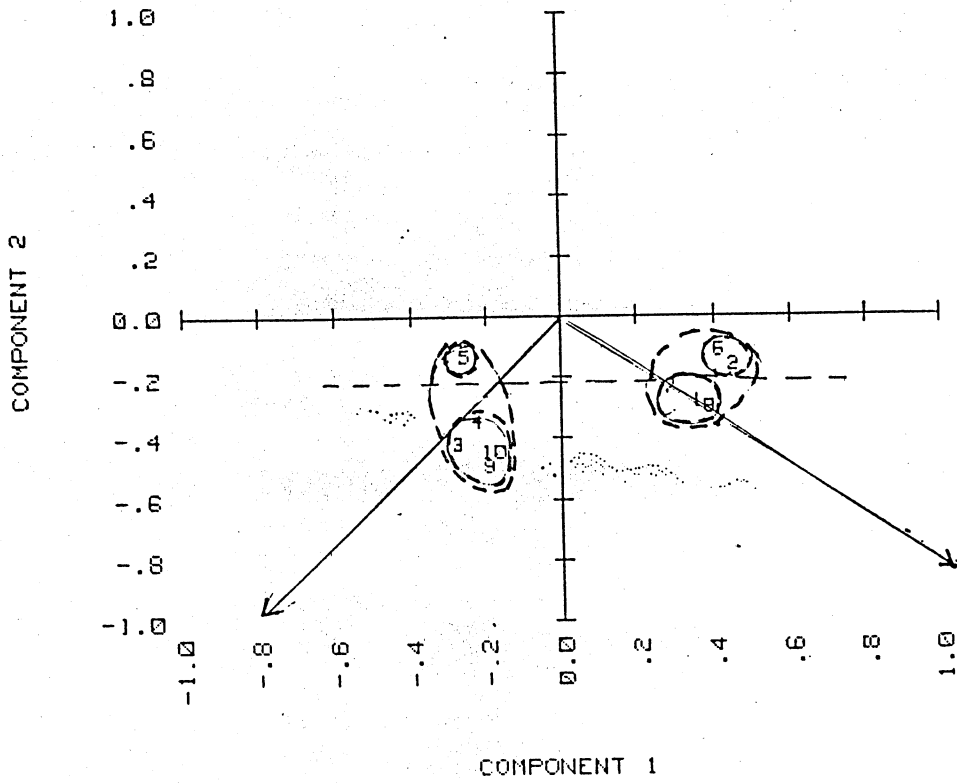


SERANNE 70
Component Scores Plot

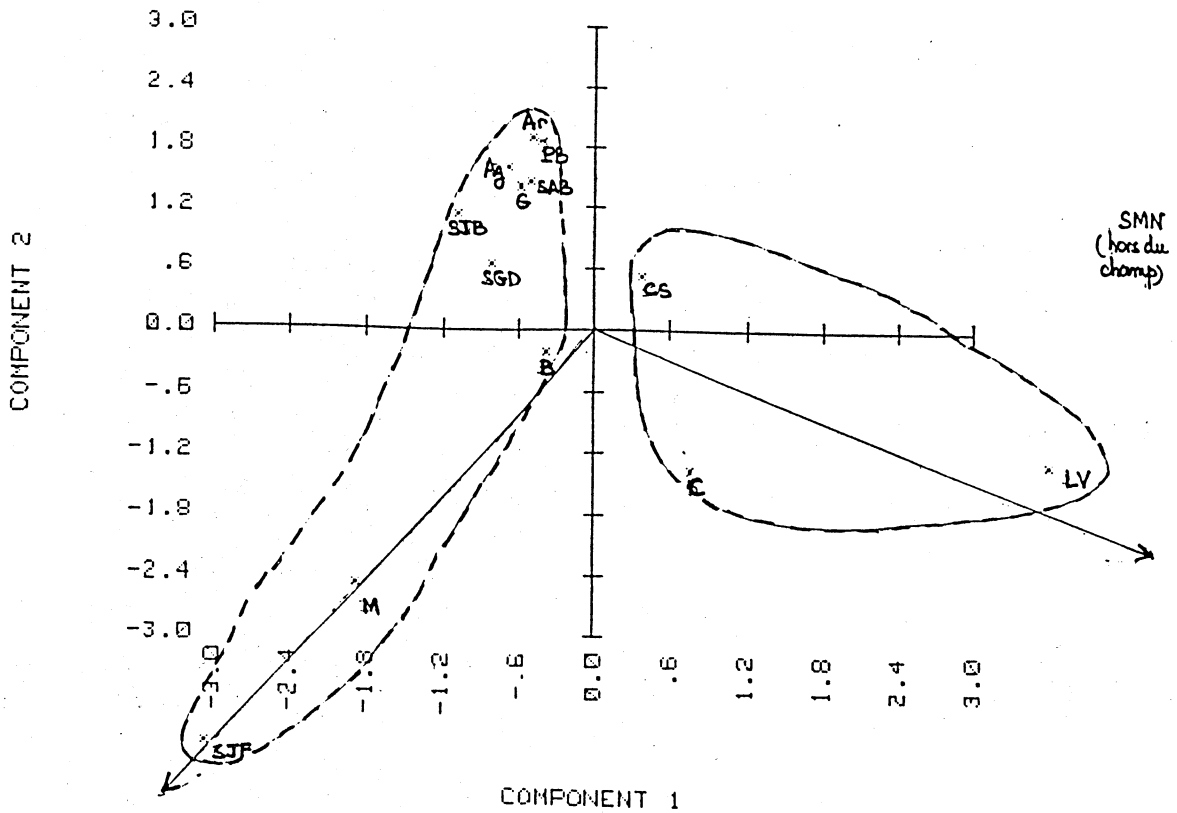


SERANNE 80
Component Plot

17



SERANNE 80
Component Scores Plot



TYPOLOGIE DETAILLEE DES COMMUNES

Basée sur les critères suivants :

Critères de structure et d'utilisation du sol :

- S T H, vignes, landes improductives (en % S A U), T L, Vergers, oliviers.
- élevage : nombre ovins + nombre caprins.

Critères d'utilisation de l'espace :

-S A U	S A U + Bois Forêt
Surface cadastrée totale	Surface cadastrée totale

Critère évolutif d'utilisation de l'espace (1825, 1955, 1970, 1980).

(T.W. = Terres travaillées)

-T.W. l'année n	(T.W. = T.L + Vignes + Vergers)
T.W. l'année n-1	

Critères évolutifs de la population depuis 1846.

1er groupe : Communes à élevage dominant (Causse du Larzac)

S T H \geq 75 %, Vigne = 0 %, Landes improductives = 0 % -
Nombre OVCAP $>$ 1 000.

20 % \leq $\frac{\text{T.W. en 1980}}{\text{T.W. en 1825}} \leq$ 40 %. Courbes identiques d'évolution des T.W.
depuis 1825

50 % \leq $\frac{\text{S A U}}{\text{Surface cadastrée}} \leq$ 65 %

Courbes d'évolution de la population identiques,

20 % \leq de population agricole/population totale \leq 30 % (inclus Gornies).

ST MAURICE DE NAVACELLE 1 :

T.L. = 216 ha = 6 % S.A.U., 98 ha céréales, 108 ha cultures fourragères.

Nombre ovins : 3 153

Nombre caprins : 118

soit \approx 450/Expl. en ayant

soit 30/Expl. en ayant

$\frac{\text{Nombre d'expl. en ayant}}{\text{Nombre d'expl. total}} = 78 \%$

$\frac{\text{Nombre d'expl. en ayant}}{\text{Nombre d'expl. total}} = 44 \%$

LA VACQUERIE 2 :

13

T.L. = 281 ha = 10,3 % S A U, 134 ha céréales, 135 ha cultures fourragères

Nombre ovins = 1 048

Nombre caprins : 11

soit = 262/Expl. en ayant

soit 2,75/Expl. en ayant

$\frac{\text{Nombre expl. en ayant}}{\text{Nombre expl. total}} = 57 \%$

$\frac{\text{Nombre expl. en ayant}}{\text{Nombre expl. total}} = 57 \%$

2ème groupe : Communes à viticulture dominante :

- Vigne > 65 % , S T H < 1 % - Nombre OVCAP < 11 - 15 < landes imp. < 30

- Pas distinctif par rapport à S A U $40 < \% \text{ Pop. Agricole/Pop. totale} < 50$
S. cadastrée (s'ajoute Causse de la Selle)

Deux sous groupes se distinguent sur les critères suivants :

- évolution des terres travaillées,
- évolution de la population.

1er sous groupe

-Diminution de la population jusqu'en 1954, reprise de 1956 à 1968, nouvelle diminution jusqu'en 1975, reprise jusqu'en 1982

-courbes identiques d'évolution de la population

-courbes identiques d'évolution des terres travaillées (augmentation jusqu'en 1955, puis diminution jusqu'en 1970, reprise depuis).

-taux le plus important $\frac{\text{T.W 1980}}{\text{T.W 1825}}$ compris entre 85 et 100 % :

sous-groupe peu marqué par la marginalisation et l'abandon.

MONTPEYROUX 7 :

T.L. = 88 ha, dont 80 ha de jachères,
= 8,8 % S A U

$\frac{\text{Nombre expl. ayant élevage}}{\text{Nombre d'expl. total}} = 6,89\%$

$\frac{\text{Nombre expl. ayant vigne}}{\text{Nombre d'expl. total}} = 100 \%$, soit moyenne de 5,58 ha/expl. en ayant.

ST JEAN DE FOS 8 :

T.L. = 63 ha, dont 43 ha de jachère,
= 6,10 % S A U

$\frac{\text{Nombre expl. ayant élevage}}{\text{Nombre d'expl. total}} = 6,89\%$

$\frac{\text{Nombre expl. ayant vigne}}{\text{Nombre d'expl. total}} = 98,5 \%$, soit moyenne de 4,9 ha/expl. en ayant

2ème Sous Groupe

- Stagnation de la courbe de population (légère diminution de 1925 à 1980)
- Même pente d'évolution des terres travaillées (différence entre 1955 et 1980).

AGONES 3 :

$\frac{T.W. \text{ en } 1980}{T.W. \text{ en } 1825} = 85\%$, correspondant aux taux les plus importants (sur le même plan que MONTPEYROUX et ST JEAN DE FOS).

Marginalisation et abandon peu marqués.
Reprise depuis 1970,

T.L. = 7 ha, dont 5 ha céréales (blé),
= 5,26 % S A U.

$\frac{\text{Nombre d'exploitations ayant vigne}}{\text{Nombre d'exploitations total}} = 100 \%$, soit 6 ha en moyenne/expl. en ayant.

ARBORAS 4 :

$\frac{T.W. \text{ en } 1980}{T.W. \text{ en } 1825} = 54 \%$ (4ème après Montpeyroux, St Jean de Fos, Agones),

Abandon des terres entre 1825 et 1955, stagnation de 1955 à 1980 (depuis 1825, T.L. ÷ par 8 ; vigne x par 2)

T.L. = 12 ha, dont 11 ha jachères,
= 11,32 % S.A.U

$\frac{\text{Nombre d'expl. ayant vigne}}{\text{Nombre d'expl. total}} = 100 \%$, soit 8,9 ha en moyenne/expl. en ayant.

3ème groupe : Communes à productions diversifiées

Productions diversifiées : viticulture, élevage, vergers,

$20 \% \leq \frac{T.W \text{ en } 1980}{T.W \text{ en } 1825} \leq 40 \%$ (est inclus Brissac en plus).

Commune, correspondant toutes à des vallées (BUEGES ou HERAULT).

Pente d'évolution des T.W. identiques jusqu'en 1955,
pour ST JEAN et ST ANDRE DE BUEGES même évolution après 1955
Pour ST GUILHEM

Maintien de la population depuis 1955, la chute a été moins forte depuis 1876 pour ST ANDRE que pour ST JEAN et ST GUILHEM.

% de la population agricole/population totale peu significatif.

$15 \% \leq \text{vigne} \leq 30 \% \text{ S A U}$ (surface en vigne depuis 1955)

T.L. $\leq 3 \%$ sauf ST GUILHEM (10,23 %)

$\frac{\text{Nombre d'expl. ayant vigne}}{\text{Nombre d'exp. total}} > 80 \%$

21

15 % < S A U < 85 % (s'ajoute ARBORAS déjà classé)
Surface cadastrée

Présence d'oliviers $\frac{\text{Nombre d'expl. en ayant} > 50 \%}{\text{Nombre d'expl. total}}$

SAINT JEAN DE BUEGES 14 :

- Vigne : 18,25 % S A U, soit 2,76 ha/expl. en ayant - $\frac{\text{Nombre expl. ayant vigne}}{\text{Nombre d'expl. total}} = 96\%$
- T.L. : 7 ha = 1,85 % S A U, S T H = 0,79 %
- Nombre OVCAP : 12 - $\frac{\text{Nombre d'expl. en ayant}}{\text{Nombre d'expl. total}} : 3,85 \%$ (a le moins d'élevage du groupe).
- Plutôt tourné vers la viticulture, pas de verger en 1980, mais beaucoup d'oliviers (21 ha).
- $\frac{\text{Nombre d'expl. ayant oliviers}}{\text{Nombre d'expl. total}} = 81 \%$ - landes improductives > 60 %

ST ANDRE DE BUEGES 12 :

- Vigne = 25,38 %, soit 5,15 ha/expl. en ayant - $\frac{\text{Nombre expl. ayant vigne}}{\text{Nombre expl. total}} = 92 \%$
- T.L. = 6 ha, dont 3 ha jachère
= 2,27 % S A U
- Nombre Ovins + Caprins : 487 - $\frac{\text{Nombre expl. ayant élevage}}{\text{Nombre expl. total}} : 43 \%$ - S T H : 30,7%
- A la fois très viticole et élevage non négligeable. $\frac{\text{Nombre expl. ayant oliviers}}{\text{Nombre expl. total}} : 71 \%$

ST GUILHEM LE DESERT 13 :

- Vigne : 15,11 % S A U - $\frac{\text{Nombre expl. ayant vigne}}{\text{Nombre expl. total}} : 95 \%$, moyenne de 4,62 ha/expl. en ayant.
- T.L. = 27 ha, 11 ha jachères, 15 ha céréales (1 exploitation).
= 10,23 % S A U
- Nombre OVCAP = 289 - $\frac{\text{Nombre expl. élevage}}{\text{Nombre expl. total}} = 4,55 \%$ (1 seule expl. à élevage OV.
(1 seule expl. à élevage CAP la même)
- De 1955 à 1980 se maintient (légère tendance à la hausse, T.L x 2, vigne ≈, vergers ≈)
- De 1825 à 1980 : vigne x 3, T.L. ÷ par 30, vergers ÷ par 2
- $\frac{\text{Nombre d'expl. ayant des oliviers}}{\text{Nombre d'expl. total}} : 50 \%$.

$\frac{T.W. \text{ en } 1980}{T.W. \text{ en } 1825} < 15 \%$, taux le plus bas.

Même type de courbes pour l'évolution des terres travaillées, diminution importante jusqu'en 1955, accentuation de cette diminution jusqu'en 1970 et "reprise" à partir de 1970.

Chute de la population jusqu'en 1968, ensuite stagnation.

% de la population agricole/Population totale peu significative.

T.L. $< 5 \%$ S A U, vigne $< 10 \%$ S A U

$\frac{\text{Nombre expl. ayant vigne}}{\text{Nombre expl. total}} > 75 \%$

Surface moyenne de vignes des exploitations en ayant < 3 ha/expl. en ayant

PEGAIROLLES DE BUEGES 11 :

- Vigne = 5 ha = 9,26 % S A U - $\frac{\text{Nombre d'expl. en ayant}}{\text{Nombre d'expl. total}} = 77 \%$,
Moyenne de 0,5ha/expl. en ayant ;

- T.L. = 1 ha
= 1,83 % S.A.U

- Nombre OVCAP = 352 - $\frac{\text{Nombre expl. en ayant}}{\text{Nombre expl. total}} = 7,69 \%$ - S.T.H. = 12,96% S A U.

- $\frac{\text{S A U}}{\text{Surface cadastrée}} : 4 \%$ $\frac{\text{S.A.U. + Bois Forêt}}{\text{Surface cadastrée}} : 4,8 \%$

- $\frac{\text{Pop. Agricole}}{\text{Pop. totale}} : 82,3 \%$ -

-(Démarrage des oliviers à partir de 1970).

GORNIES 6 :

- Taux le plus bas pour T.W.en 1980/T.W. en 1825 (= 7 %)

- Vigne = 7 ha
= 2,74 % S A U - $\frac{\text{Nombre expl. en ayant}}{\text{Nombre expl. total}} = 91 \%$, moyenne de 0,63ha/expl. en ayant

- T.L. = 8 ha : (2 ha céréales, 2 ha jachères)
= 3,14 % S A U

- Nombre caprins : 43 (≈ 10 caprins/expl. en ayant) $\frac{\text{Nombre expl. en ayant}}{\text{Nombre expl. total}} = 33,3\%$

S.T.H. = 80,4 %

- $\frac{\text{S A U}}{\text{Surface cadastrée}} = 8,9 \%$ $\frac{\text{S A U + Bois, Forêt}}{\text{Surface cadastrée}} = 11,1 \%$

- $\frac{\text{Pop. Agricole}}{\text{Pop. totale}} = 28,2 \% -$

Depuis 1825 : T.L. \div par 20, Vigne \div par 8, Vergers \div par 3.

CAUSSE DE LA SELLE 10 :

- Vigne : 57 ha = 4,52 % S A U - $\frac{\text{Nombre expl. ayant vigne}}{\text{Nombre expl. total}} = 79\text{ha moyenne de } 3\text{ha/}$
expl. en ayant

- T.L. = 15 ha (2ha culture fourragère, 12 ha jachères).
= 1,19 % S A U

- Nombre OVCAP = 1 148 (811 Cap.) - $\frac{\text{Nombre d'expl. ayant élevage}}{\text{Nombre d'expl. total}} : 33,3\%$, STH:75%

- $\frac{\text{S A U}}{\text{Superficie cadastrée}} : 28,6 \% - \frac{\text{S A U + Bois et Forêt}}{\text{Surface cadastrée}} : 38 \%$ (se distingue des deux autres)

- $\frac{\text{Pop. Agricole}}{\text{Pop. totale}} : 44,4 \%$

Commune charnière entre 3ème groupe et 4ème groupe

BRISSAC 9 :

Correspondance 3ème groupe pour : - $\frac{\text{T.W. en 1980}}{\text{T.W. en 1825}} : 35 \%$

- Vigne = 16,39 % S A U

- $\frac{\text{Nombre expl. ayant vigne}}{\text{Nombre expl. total}} > 80 \% (= 89 \%)$

- T.L. $< 3 \%$

Correspondance 3ème groupe pour : - le type de courbe d'évolution des terres travaillées depuis 1825

- chute importante de la population jusqu'en 1968, qui dans le cas de Brissac, continue à baisser jusqu'en 1982.

- Vigne = 202 ha
= 16,39 % S A U $\frac{\text{Nombre d'expl. ayant vigne}}{\text{Nombre d'expl. total}} = 89 \%$ moyenne de 6,12 ha/
expl.

- T.L. = 33 ha, dont 15 ha plantes fourragères, 14 ha jachères.
= 2,67 % S A U

- Nombre OVCAP = 346 $\frac{\text{Nombre d'expl. ayant élevage}}{\text{Nombre d'expl. total}} = 8,11 \%$ - S T H = 52,8%

- $\frac{\text{S A U}}{\text{Surface cadastrée}} : 28,8 \% \quad \frac{\text{S A U + Bois Forêt}}{\text{Surface cadastrée}} = 56,8 \%$

- $\frac{\text{Pop. Agricole}}{\text{Pop. totale}} = 34,4 \%$

ANNEXE II

Annexe II-1

Questionnaire d'enquête

ETUDE DE L'EVOLUTION DES SYSTEMES D'EXPLOITATION

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Commune :

- 1 NOM :
- 2 AGE :
- 3 SITUATION DE FAMILLE :
- 4 NIVEAU DE FORMATION : I II III
- 5 DATE :
- 6 ESTIMATION DE LA SAU :
- 7 NOMBRE DE PARCELLES :
- 8 DONT HORS COMMUNE :

1. SITUATION DANS LES ANNEES 50

1) DISPOSITION DES TERRES

- 9 Remplir fiche parcelles
- 10 ASSOLEMENT :
- 11 Y A-T-IL DES TERRES INCULTES : OUI / NON
- 12 LOCALISATION :
- 13 SUPERFICIE :
- 14 DATE DE L'ABANDON :
- 15 RAISONS DE L'ABANDON :

2) LE FONCIER

16	SAU Utilisée	Nombre de Propriétaires	Nombre de parcelles	Type de bail	Durée
FVD					
Fermage					
Métayage					
Total					

17 ORIGINE DES PROPRIETAIRES :

2) LES PRODUCTIONS

18 Nature des productions végétales	Surface	Nombre de parcelles	Age/Date de plantation	Mode de conduite	Durée	Rendement	Raisons du db

19 Nature des productions animales	Effectif	Race	Renouvellement Sélection	Mode de conduite	Type de produit	Rendement	Raisons de choix

20 Quels espaces étaient utilisés pour le pacage et l'alimentation du troupeau ? Localisation sur la photo.

21 Croquis soisis - Points d'eau ...

22 Quelle alimentation pour le bétail (nature et quantités)?

23 Eclairage :
24 Fumages conseillés :
25 Complémentation :

26 NOMBRE d'HA IRRIGUES :

27 MODE D'IRRIGATION

20 FERTILISATION - SURFACES FERTILISEES :

21 MOSE DE FERTILISATION :

22 Y AVAIT-IL EXPLOITATION DU BOIS ? OUI / NON

- 22.1 LOCALISATION :
- 22.2 TYPE DE BOIS :
- 22.3 TYPE DE PRODUIT :
- 22.4 COMMERCIALISATION / AUTOCONSOMMATION

23 COMMERCIALISATION DES PRODUITS :

Nature des produits	Volume	Flux de vente	Mode de commercialisation	Type de marché

24 LE MATERIEL ET LES BATIMENTS

24.1 INVENTAIRE DU MATERIEL UTILISE :

25 ANIMAUX DE TRAIT - NOMBRE :

26 BATIMENTS

26.1 LOCALISATION SUR LA CARTE

26.2 NOMBRE :

26.3 SURFACE :

26.4 UTILISATION :

27 MAIN D'OEUVRE

28 COMBIEN DE PERSONNES TRAVAILLAIENT SUR L'EXPLOITATION ?

- 28.1 MAIN D'OEUVRE FAMILIALE
 - PERMANENTS :
 - SAISONNIERS :
- 28.2 MAIN D'OEUVRE SAHARIEE
 - PERMANENTS :
 - SAISONNIERS :

29 CALENDRIER DES TRAVAUX SUR L'ANNEE :

30 PROBLEMES LIES A LA MAIN D'OEUVRE :

30.1 EST-ELLE SUFFISANTE ?

30.2 PROBLEMES DE QUALIFICATION ?

30.3 " D'HEBERGEMENT ?

30.4 " DE REMUNERATION ?

31 BILAN ECONOMIQUE

31.1 ESTIMATION DU REVENU :

31.2 ETAIT-IL SUFFISANT ?

31.3 QUELLE PRODUCTION RAPPORTAIT LE PLUS ? :

31.4 REVENUS NON AGRICOLES : OUI / NON

31.5 PROVENANCE :

31.6 SECTEUR D'ACTIVITE :

31.7 PROPORTION PAR RAPPORT AU REVENU AGRICOLE :

32 ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

33 QUELLES RELATIONS AVEC FOURNISSEURS ET CLIENTS ?

34 QUELLES RELATIONS AVEC L'ENCADREMENT TECHNIQUE S'IL EXISTE ?

35 VISION GLOBALE DE L'EXPLOITATION

36 COMMENT VOYAIT-ON L'AVENIR DE L'EXPLOITATION ?

37 Y-AVAIT-IL DES PROBLEMES DE SUCCESSION

38 Y-A-T-IL EU DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS A L'EPOQUE ?

Nature	Objets poursuivis	Mode de financement

38 COMMENT VOYAIT-ON L'EVOLUTION DE LA REGION ?

2. L'EVOLUTION DU SYSTEME DE PRODUCTION

a) PARCELLAIRE A partir de la photo aérienne 1970

- 10 SAU : AUGMENTE / DIMINUE
- 11 EVOLUTION DU NOMBRE DE PARCELLES :
- 12 ABANDON DE TERRES :
- 13 PRINCIPALES ETAPES

DATE :
MOTIVATIONS :
CONTRAINTES :
RESULTATS :

b) LE FONCIER

14 NOUVELLES TERRES A DISPOSITION

141 ACHETES - SURFACE : NOMBRE DE PARCELLES : DATE :
142 LOUEES - SURFACE : NOMBRE DE PARCELLES : DATE :

TYPE DE BAIL : DUREE :

c) PRODUCTIONS

15 Productions nouvelles ou supprimées	Surface	Date introduction	Date suppression	Rendement	Mode de conduite	Motivations

- 16 Productions végétales maintenues :
- 161 CHANGEMENT DE MODE DE CONDUITE :
- 162 RASON DU CHAIX :

17 Elements nouveaux ou supprimés	Effectif	Rasa	Date introduction	Date suppression	Mode de conduite	Rendement	Motivations

- 18 PRODUCTIONS ANIMALES MANTENUES :
- 181 CHANGEMENTS DANS LE MODE DE CONDUITE :
- 182 RASON DU CHAIX :
- 19 UTILISATION DE L'ESPACE POUR L'ELEVAGE - LOCALISATION SUR LA CARTE

- 20 EXPLOITATION DU BOIS :
 - 201 MAINTIENNE OU NON
 - 202 LOCALISATION
 - 203 RAISONS DE L'EVOLUTION

d) MATERIEL ET BATIMENTS

21 ACQUISITION DE MATERIEL - DATE : MOTIVATIONS :

22 ABANDON DE BATIMENTS DATE : MOTIVATIONS :
CONSTRUCTION DE BATIMENTS DATE : MOTIVATIONS :

- 23 MAIN D'OEUVRE
- 23 AUGMENTE / DIMINUE
- 24 POURQUOI ?
- 25 CONSEQUENCES :

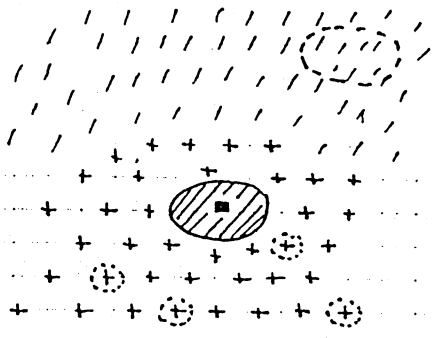
11. S'IL EXISTE DE NOUVELLES POSSIBILITES D'UTILISATION DE L'ESPACE

- #1 SE SENT-IL CONCERNE ?
- #2 SUR QUELLES PARCELLES
- #3 PROPRES

12. QUEL AVENIR VOYEZ-VOUS POUR LA REGION ?

13. QUEL AVENIR POUR L'EXPLOITATION AU SEIN DE CETTE REGION ?

HABITAT GROUPE
Commune exclusivement
viticole
ex: HAGORAS



← bois et garrigues
sur les coteaux

← vignes sur les replats

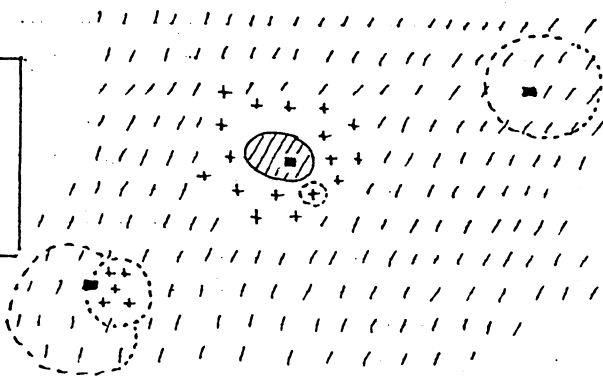
HABITAT DISPERSÉ
Commune à dominante
viticole
ex: ST ANTOINE DE BUEGES



← bois et garrigues
sur les coteaux

← vignes dans la vallée

HABITAT GROUPE AVEC
MAS DISPERSÉS
Commune mixte:
élevage - viticulture
ex: CRAUSSE DE LA SELLE

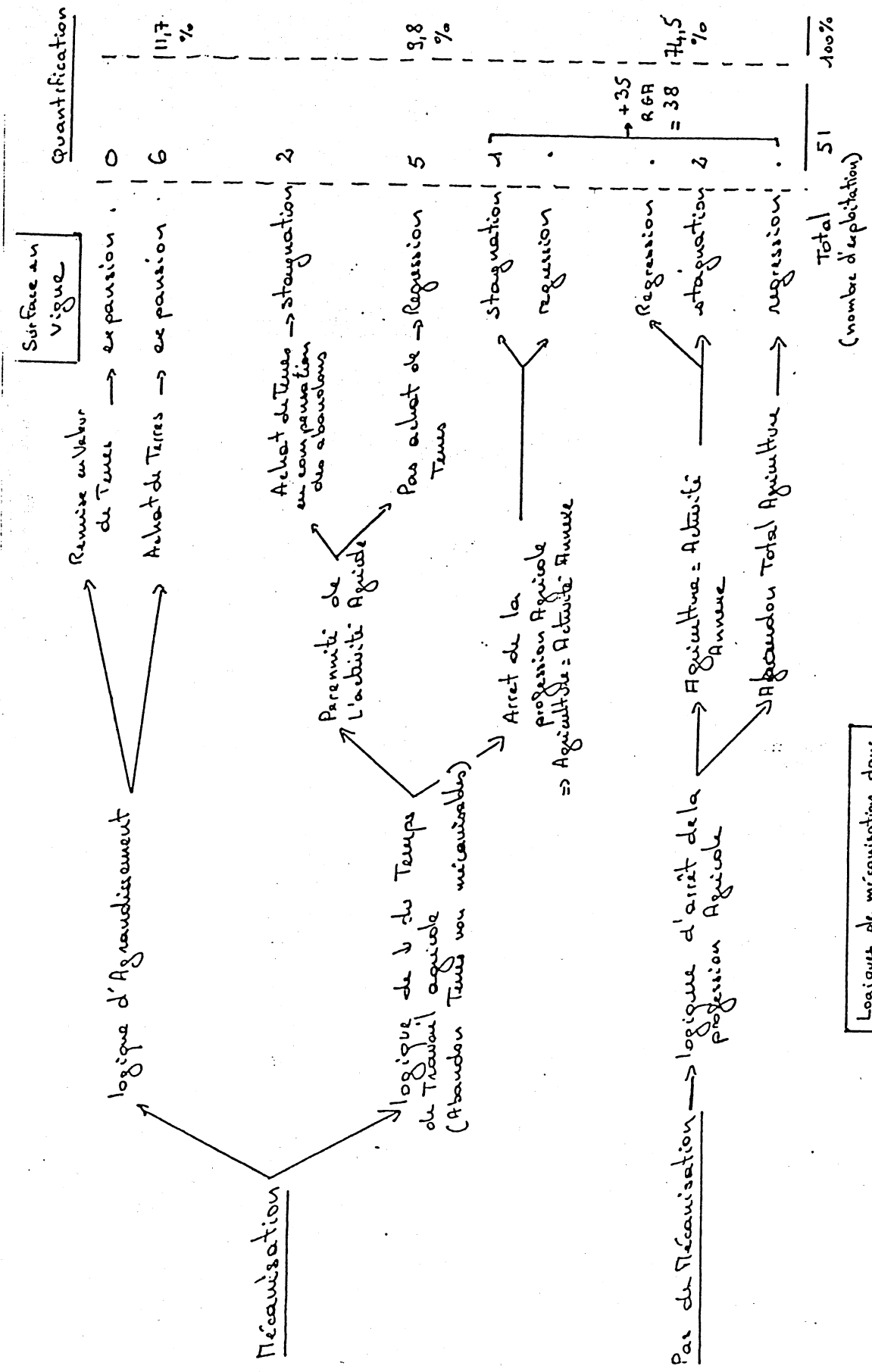


- //// = bois et garrigues
- +++ = vignes
- x x x = Terres Labourables
- ▭ = habitation
- = limite d'une exploitation

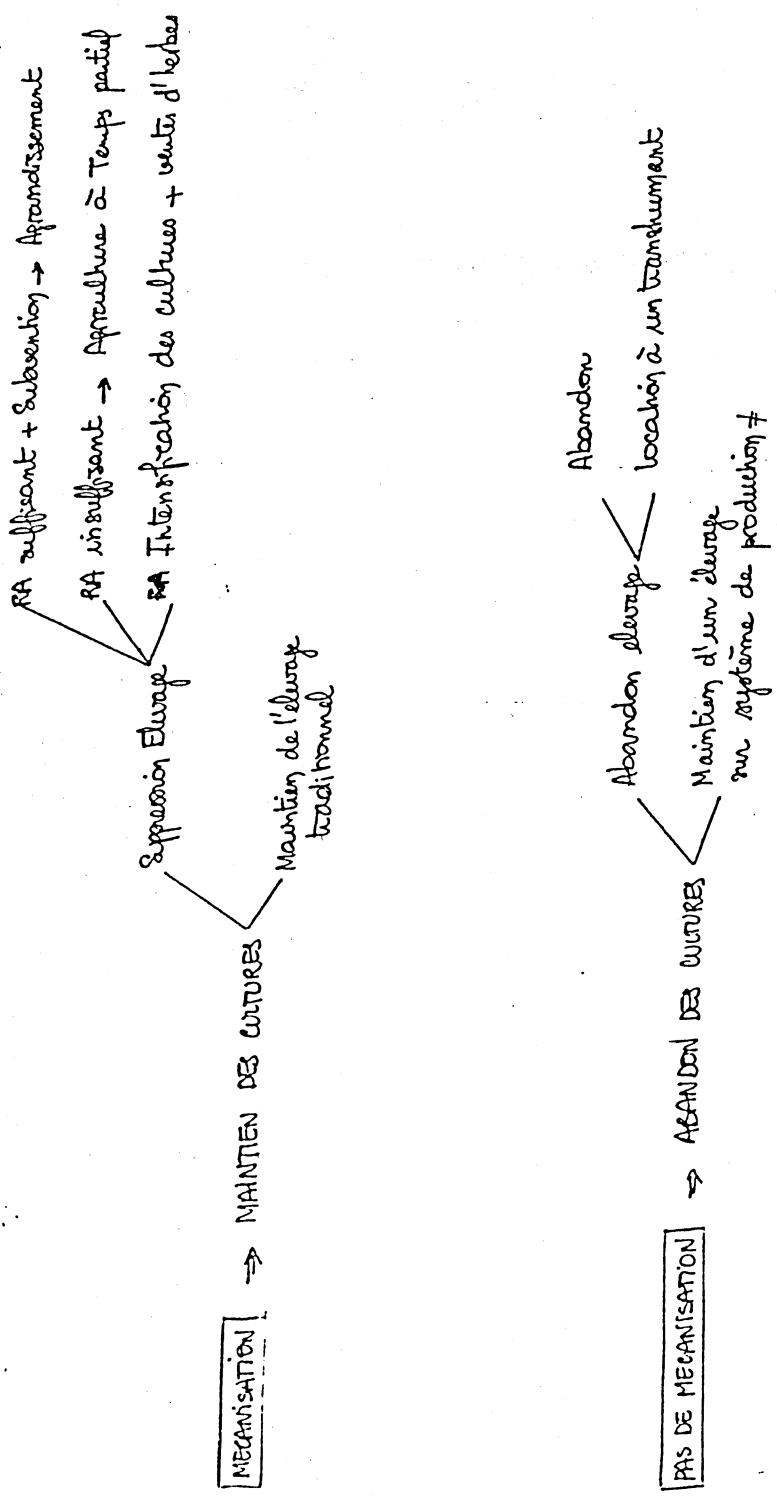
HABITAT GROUPE AVEC
MAS DISPERSÉS
Commune exclusivement
élevage
ex: ST MAURICE



TYPE D'HABITAT ET PAYSAGE
AGRIQUE DANS LES COMMUNES ENQUETÉES
ANNEXE II-2

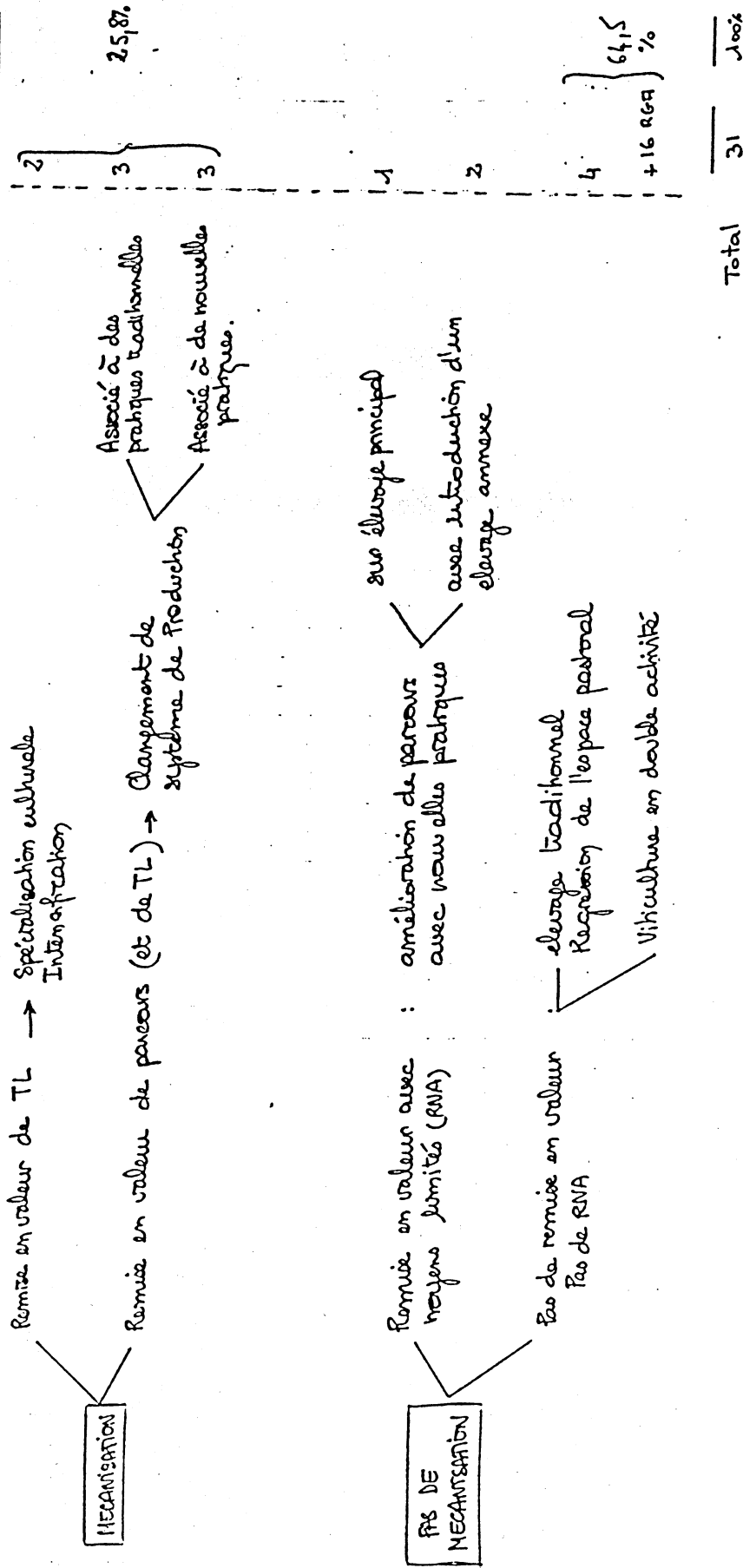


4- Logiques de mécanisation dans Communes Viticoles. Influence sur les surfaces en vignes.

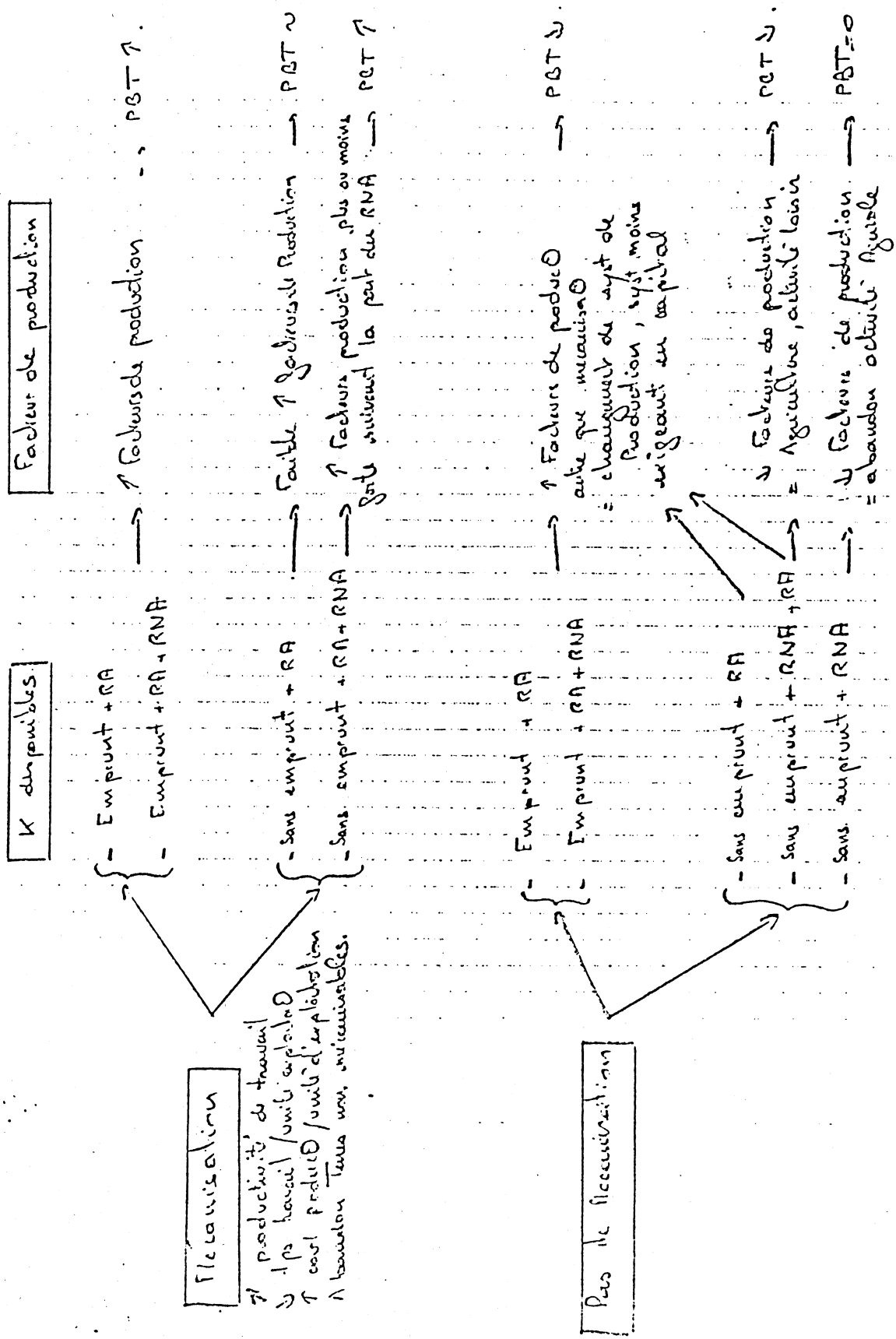


2 - 1ère phase de mécanisation dans les communes d'élevage

Quantification
en nombre d'exploita-
tion:



3 - 2^{ème} phase de mécanisation dans les communes d'élevage
"de remise en valeur";



5 - Mécanisation et capitaux disponibles
influence sur la production Brute Totale

ANNEXE III

Annexe III-1

TABLEAU XV. VIGNES POUR VIN DE TABLE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON ;
PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR SOUS-GROUPES

	Classes de superficie			Ensemble de la sonde	Classe de revenu net d'exploitation		
	< 15 ha petites	15 à 25 ha moyennes	> 25 ha grandes		< 50 000 F queue	50 000 F à 75 000 F moyen	> 75 000 F tête
Nombre d'exploitations	16	16	13	45	15	15	15
S.A.U.	12,55	18,42	43,52	22,80	22,54	16,97	28,90
R.N.E.	54 480	87 530	74 392	67 580	18 000	63 680	121 060
R.N.E. / ha	4 389	4 794	1 830	3 740	1 555	4 452	5 211
R.N.E. / travailleur familial	56 750	84 163	75 910	68 959	17 821	56 857	145 855
Produit brut	140 880	225 940	489 800	260 590	191 220	170 500	420 030
Produit brut / ha	11 453	12 251	11 328	11 594	9 189	10 759	14 835
Produit brut / Total charges	1,63	1,63	1,18	1,35	1,10	1,60	1,40
% S.A.U. vignes	90,9	78,9	86	85,5	82,7	83,2	90,3
Nombre de travailleurs	1,47	2,11	4,97	2,62	2,47	1,95	3,45
Nombre de travailleurs familiaux	0,96	1,04	0,98	0,98	1,01	1,12	0,83
Charges approv./ha	1 162	1 262	1 216	1 200	1 139	932	1 529
dont : - Engrais	355	331	239	317	303	275	372
- Phyto	388	462	503	438	429	342	542
Amortissements	16 537	23 857	68 230	33 097	35 961	24 161	39 169
Emprunts long et moyen terme	86 567	170 555	255 360	153 994	149 380	105 654	206 949
Rendement en hl	100	97	86	95,5	83,5	100	103,7

Source RICA - Sonde Vigne
Exercice 1979

GRILLE DE COHERENCE MONOPRODUCTION OVINS LAIT - GRANDS CAUSSES + VALLEES ET FRANCES DE CAUSSE
(Parcours pas ou peu utilisés)

Ration de base	Chargement	Niveau de Production du Troupeau	Concentré /Brebis	Lait Autonome /ha S.F.P.	Marge Brute /ha S.F.P.	Charges de Structure /ha S.A.U.	Revenu Agricole /ha S.A.U.	Pour 95 000 F de REVENU AGRICOLE	
								Effectif	Surface
1 Foin	0,8 UGB/ha SFP	130 l	160 kg	450 l	3 000 F	1 800 F	1 200 F	450 Brebis	80 ha SAU
2 Ensilage Herbe + Foin	1,0 UGB/ha SFP	130 l	140 kg	650 l	3 800 F	2 100 F	1 700 F	370 Brebis	56 ha SAU
3 Foin Plus Ens. Herbe intensif	1,3 UGB/ha SFP	130 l	130 kg	850 l	4 500 F	2 400 F	2 100 F	320 Brebis	45 ha SAU
4 Foin	0,8 UGB/ha SFP	170 l	190 kg	650 l	3 800 F	2 100 F	1 700 F	370 Brebis	56 ha SAU
5 Ensilage Herbe + Foin	1,0 UGB/ha SFP	170 l	170 kg	850 l	4 500 F	2 400 F	2 100 F	320 Brebis	45 ha SAU
6 Ensilage Herbe + Foin plus intensif	1,3 UGB/ha SFP	170 l	150 kg	1 100 l	5 000 F	2 600 F	2 400 F	290 Brebis	40 ha SAU
7 Système intensifié dominante vallée	1,5 UGB/ha SFP	170 l	150 kg	1 300 l	5 500 F	2 800 F	2 700 F	250 Brebis	35 ha SAU

Source: La production ovine en Aveyron (Commission de référence de la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron)

Effet et intérêt du cheval sur les surfaces peu productives.

source : Utilisation des pâturages pauvres par le cheval
Martin-Rosset, Loiseau, Molenat.

Le cheval a donc à moyen terme un effet positif sur l'évolution des pâturages peu productifs étudiés (tabl. 7 a). L'amélioration observée est toutefois relativement lente, car l'écosystème étudié comporte une certaine inertie. On pourrait sans doute accélérer le processus, au moins à court terme, en accroissant la pression de pâturage qui

reste assez faible. Mais ce ne serait pas sans courir le risque de compromettre les performances zootechniques des animaux, comme nous avons pu le constater en 1976, période de sécheresse. C'est pourquoi les chargements en chevaux que nous proposons pour toute la durée de l'estive, sur les types de végétation étudiés, sont un compromis entre les impératifs zootechniques et agronomiques. Ils sont rapportés dans le tableau 8 et comparés à ceux observés sur les ruminants.

L'action favorable du cheval sur ces différents faciès végétaux s'explique par le comportement de choix, vis-à-vis de la végétation, le mode de prélèvement et un transfert de fertilisation (tabl. 7 b). Le cheval paraît en moyenne peu sélectif, sauf vis-à-vis des ligneux qu'il ne consomme qu'en période de disette, en hiver dans les landes (O'Moore, 1970; Tyler, 1972) et en région de semi-désertique (Feist, 1976; Hansen, 1975). Son choix s'effectuerait au niveau des formations végétales (zones à ligneux par opposition aux zones herbacées) alors que dans le cas des ruminants la sélection s'opérerait au niveau de la plante : espèces (bovins et ovins) ou au niveau des organes de la plante : feuilles tiges (ovins). Le mode de prélèvement de l'herbe est déterminant. Le cheval pâturerait à ras toutes les espèces herbacées dans les zones herbeuses jusqu'à moins de 1 ou 2 cm de hauteur, d'après Rogalski (1969).

Odoberg et Francis-Smith (1976), alors que les bovins contrôlèrent juste le nard et pas du tout les ligneux. Les ovins seraient très sélectifs. Leurs mâchoires étroites leur permettraient de surpâturer les espèces à bonne valeur fourragère, en respectant le nard. Par ailleurs, ils brouteraient les parties foliaires des ligneux (myrtilles, genêts pileux) contribuant à leur régression au profit des formations herbacées. Le cheval utilise différemment le territoire en raison d'un réflexe de propriété. Ce qui confirme bien les observations effectuées sur pâturage de plaine par Odoberg et Francis-Smith (1976), Archer (1973). Il exploite les zones hautes propres de toutes déjections, mais regroupe ses crottins sur les formations ligneuses qu'il piétine à cette occasion. La composition botanique de ces dernières en est améliorée. Toutefois, on peut se demander si, à long terme, on ne risque pas un transfert de fertilisation des zones herbeuses au bénéfice des zones ligneuses. Comme l'ont montré Scowen (1966) sur les landes exploitées par des poneys, ou Archer (1972) sur des pâturages de plaine exploités en été seulement par des chevaux. Le mouton provoque également un transfert de fertilisation, mais des zones les plus basses qu'il pâture aux zones les plus hautes où il parque spontanément. En revanche, les bovins restituent de façon beaucoup plus aléatoire.

Le cheval occupe donc une place de choix pour contrôler la végétation des pâturages peu productifs. Toutefois, la spécificité du cheval devra être utilisée au mieux dans le temps selon le niveau de dégradation du pâturage considéré et dans le cas d'une exploitation sans fertilisation. Ainsi les chevaux seuls ou en mélange avec les bovins seraient les plus aptes à maîtriser la végétation des landes à ligneux. En revanche, pour les mauvaises pelouses à nard, les chevaux, ou à la rigueur les bovins paraîtraient les plus efficaces. Sur les pâturages médiocres où le risque d'extension du nard existe, tous les animaux pourraient être utilisés en prenant soin de procéder à une exploitation aussi rationnelle que possible : chargement-rotation, association des différentes espèces dans un rapport à préciser, alternance des animaux selon un calendrier à déterminer...

Il faudrait sans doute intervenir avec des chevaux à faibles besoins (chevaux de réformes, juments vides, juments tarées) ou à besoins limités (pouliches d'élevage) dans le cas de la remise en exploitation de surfaces dégradées. Les prairies médiocres, déjà en exploitation, devraient être réservées aux juments allaitantes, aux pouliches saillies à 2 ans.

TABLEAU VIIa

EFFET DE L'ANIMAL SUR LA VÉGÉTATION
(d'après Groupes de Recherches sur les hauts pâturages des monts Dore, 1979)


	OVINS	BOVINS	CHEVAUX
Pâturage médiocre	↘	0	↗
Nardaie	↘	0	↗
Lande à ligneux	0	↘	↗
			

TABLEAU VIIb

ORIGINE DES VARIATIONS DE COMPOSITION BOTANIQUE
(d'après Groupes de Recherches sur les hauts pâturages des monts Dore, 1979)

	OVINS	BOVINS	CHEVAUX
Sélectivité			
. Nard	++	+	0
. Ligneux	0	+	++
Transferts de fertilisation	topographie ++	diffus +	flora ++
Piétinement	0	+	++

++ intense + moyen 0 nul

TABLEAU VIII

CHARGES POTENTIELLES

(d'après Groupes de Recherches sur les hauts pâturages des monts Dore, 1979)

Type de végétation / Type d'animaux	Landes à Ligneux	Mauvaises Pelouses à Nard	Pelouses médiocres
Brebis	5,0	5,0	7,0
Vaches allaitantes	0,60	0,60	0,80
Génisses	0,80	0,80	1,1
Pouliches	0,50	0,50	0,70
Juments allaitantes	0,35	0,35	0,50

